

France Forum

- *Perspectives de la décentralisation culturelle*
- *Les nouveaux jeunes*
- *Le journalisme à l'Américaine*
- *L'énigme de l'avenir chinois*
- *Explosion technologique et évolutions sociales*
- *Actualités économiques et sociales*
- *Voyage dans les Orient*s

Maurice ULRICH - Dominique BAUDIS - Jean CHARBONNEL - Jacques BARROT - Bernard BOSSON - Jean BOUSQUET - Jean-Pierre CAMOIN - Jacques DOUFFIAGUES - Jean-Paul FUCHS - Michel GUY - André MURE - François GORGE - Jean SALVANES - Jean-Louis LANGLAIS - Bernard VOYENNE - François FEJTO - Gérard ADAM - Christian BEULLAC - Jean BORNARD - Albert DUCROCQ - Jean BOISSONNAT - Philippe SENART - Étienne BORNE

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. 544.75.50

Abonnement annuel 100 F

Abonnement de soutien 120 F

Sommaire **221 - 222**

Juillet - Septembre 1985
25 F

COLLOQUE FRANCE-FORUM

CULTURE ET DÉMOCRATIE AUJOURD'HUI p. 2

PERSPECTIVES DE LA DÉCENTRALISATION p. 3

Présidence de Maurice ULRICH.

Rapports de Dominique BAUDIS et de Jean CHARBONNEL.

Communications de Jacques BARROT - Bernard BOSSON -

Jean BOUSQUET - Jean-Pierre CAMOIN - Jacques DOUFFIAGUES -

Jean-Paul FUCHS - Michel GUY - André MURE - François GORGE -

Jean SALVANÈS.

DOSSIERS ET ÉTUDES

LES NOUVEAUX JEUNES

PAR JEAN-LOUIS LANGLAIS p. 30

LE JOURNALISME A L'AMÉRICAIN

PAR BERNARD VOYENNE p.34

L'ÉNIGME DE L'AVENIR CHINOIS

PAR FRANÇOIS FEJTO p.41

EXPLOSION TECHNOLOGIQUE ET ÉVOLUTIONS SOCIALES

DÉBAT AVEC GÉRARD ADAM - CHRISTIAN BEULLAC

JEAN BORNARD - ALBERT DUCROCQ p.43

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT p.52

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE

PAR PHILIPPE SENART p. 57

LES DELAUNAY ET RENOIR

PAR HENRI BOURBON p. 62

DISQUES

PAR MARC DARMON p. 64

NOTES DE LECTURE

LE SAC DE ROME D'ANDRÉ CHASTEL

PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 66

DICTIONNAIRE DES RELIGIONS DE MGR PAUL POUPARD

PAR HENRI BOURBON p. 67

ANATOMIE DU POUVOIR DE J.K. GALBRAITH

LA REVANCHE DE L'HISTOIRE DE THIERRY DE MONTBRIAL

PAR BERTRAND ROSSERT p. 68

LE JUDAÏSME FRANÇAIS AU REGARD DE L'HISTOIRE

PAR JEAN CHELINI p. 69.

LA FRANCE APRÈS LA GAUCHE DE MICHEL MASSENET

PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN p. 70

PROPOS DU TEMPS

VOYAGE DANS LES ORIENTS

PAR ETIENNE BORNE p. 74

CULTURE ET DÉMOCRATIE AUJOURD'HUI

"France Forum" a organisé les 10 et 11 janvier 1985 à la salle Médicis du Sénat un colloque sur le thème "Culture et démocratie aujourd'hui". Ce colloque réunissait de nombreux universitaires, des créateurs, des artistes, des intellectuels, des responsables politiques et culturels, des journalistes. Il s'agissait de réfléchir, sans arrière-pensées idéologiques, aux rapports que peuvent entretenir la culture et la politique, la culture, l'Etat et la société en démocratie. Ce colloque constituait en quelque sorte une interrogation et une recherche sur le contenu et le sens que peuvent se donner réciproquement culture et démocratie dans une civilisation qui se veut de liberté.

"France-Forum" a publié dans son numéro d'avril-juin 1985 le compte-rendu des réunions consacrées à "Beaux-Arts et nouvelles formes de culture" et à "La culture, l'Etat, la société".

*
* *

Le colloque s'est déroulé en quatre séances de travail, selon le programme ci-après :

Jeudi 10 janvier à 9 h 15

. Beaux-arts et nouvelles formes de culture

Présidence : Jacques Thuillier, professeur au Collège de France.

Rapport de Jean-Claude Lamberti, professeur à l'Université de Paris-V-Sorbonne.

Communications de François Bourricaud, professeur à l'Université de Paris-IV-Sorbonne; de Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers; de Pierre Vaisse, professeur à l'Université de Paris-X-Nanterre; de Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, président des Jeunesses Musicales de France.

Jeudi 10 janvier à 14 h 30

. Les conditions actuelles de la création

Présidence : Michel Guy, ancien ministre.

Rapport de Jean-Pierre Bady, conseiller à la Cour des Comptes, suivi d'une table ronde sur les conditions actuelles de la création artistique et littéraire à laquelle ont participé : Olivier Debré, François Nourissier, Jean Nouvel, Jean-Louis Prat, Paul Vecchiali, Jean-Pierre Vincent et Iannis Xénakis.

Vendredi 11 janvier à 9 h 30

. Perspectives de la décentralisation

Présidence : Maurice Ulrich, Conseiller d'Etat.

Rapports de Dominique Baudis, Maire de Toulouse et de Jean Charbonnel, Maire de Brive.

Communications de Jacques Barrot, Président du

Conseil Général de la Haute-Loire; Bernard Bosson, Maire d'Annecy; Jean Bousquet, Maire de Nîmes; Jean-Pierre Camoin, Maire d'Arles; Jacques Douffiagues, Maire d'Orléans; Jean-Paul Fuchs, Adjoint au Maire de Colmar; Michel Guy, ancien Ministre; André Mure, Adjoint au Maire de Lyon; François Gorge, Adjoint au Maire de Rouen. Communication sur le mécénat par Jean Salvanès, membre du Conseil Economique et Social.

Vendredi 11 Janvier à 14 h 30

. La culture, l'Etat, la société

Présidence : René Rémond, Président de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

Rapport de Jean-Marie Domenach, ancien directeur de la revue "Esprit", professeur à l'Ecole Polytechnique.

Communications de Raymond Barre, ancien Premier Ministre; Maurice Blin, Sénateur, agrégé de l'Université; Etienne Borne, Inspecteur général honoraire de l'Education Nationale; Marc Fumaroli, professeur à l'Université de Paris-IV-Sorbonne.

Chaque séance s'est terminée sur un large débat avec les participants au colloque.

*
* *

Nous présentons dans le présent cahier le compte-rendu de la séance du Vendredi 11 janvier au matin, qui a réuni des élus locaux et régionaux pour réfléchir sur la décentralisation culturelle.

Nous publierons dans notre prochain numéro de Novembre-décembre 1985 le compte-rendu de la séance du Jeudi 10 janvier après-midi consacrée aux conditions actuelles de la création.

PERSPECTIVES DE LA DÉCENTRALISATION CULTURELLE

Maurice ULRICH

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue pour cette séance consacrée aux perspectives de la décentralisation dans le domaine culturel.

Comme il était normal nous avons demandé à deux responsables de villes, M. Dominique Baudis, maire de Toulouse et M. Jean Charbonnel, maire de Brive, de vous présenter les rapports qui permettront d'ouvrir, de lancer et de nourrir notre débat.

Si cette idée de la décentralisation n'est pas nouvelle, il n'en paraît pas moins utile de faire le point sur sa réalisation. Sans empiéter sur le temps consacré aux rapports, il semble que nous devrions dans cette matinée essayer de répondre à trois interrogations.

La première porte sur le calendrier tel qu'il a été précisé par les lois de janvier et juillet 1983 en matière culturelle. A cet égard deux faits m'ont frappé dans le récent débat budgétaire. D'une part la baisse, la réduction très sensible des crédits de l'Etat pour les actions culturelles régionales ou municipales, ou départementales, d'autre part, le sentiment que les textes qui devaient fixer les modalités de cette décentralisation ne sont pas prêts, et font l'objet d'assez vives controverses, de telle sorte qu'on peut se demander si les délais fixés par la loi, c'est-à-dire janvier 1986 pour la plupart des transferts de compétences, pourront être tenus.

La deuxième interrogation touche au domaine de l'au-

Maurice Ulrich

divisuel. La fin du monopole a constitué en elle-même une sorte de forme de décentralisation ; les radios locales, le plan câbles, demain sans doute, sous des formes imprécises encore, les télévisions privées, toutes ces évolutions depuis trois ans ont modifié les données du problème et ont apporté aux collectivités locales de nouvelles possibilités d'actions. Comment peut-on juger celles-ci et apprécier les réalisations dans ce domaine de telle ou telle collectivité ?

Il faudra enfin s'interroger sur les conditions nécessaires pour que la décentralisation soit un succès, c'est-à-dire qu'elle satisfasse les citoyens. Nous touchons là à des problèmes de quantum optimum nécessaire en matière budgétaire, aux choix stratégiques à opérer.

Doit-on éparpiller les crédits, les moyens sur de nombreux types d'activités ou au contraire se concentrer sur ce qui dans la région, dans la commune est déjà en place et peut être amélioré ? Y a-t-il des structures locales à améliorer ou à faire apparaître ?

Je pense que les rapports nous éclaireront sur ces divers points et nous pourrons, vers midi, tirer des conclusions.

RAPPORTS

Dominique BAUDIS

Culture et démocratie ou décentralisation culturelle est un sujet assez difficile à aborder pour l' élu que je suis. Si je m'enferme dans l'énoncé des principes généraux sans référence directe avec la ville dont j'ai la charge, le sujet manquera de visions concrètes.

Si je me lance dans la longue énumération des réalisations municipales, le sujet sombrera dans l'optimisme béat d'un chauvinisme local.

Je tenterai donc de rappeler un certain nombre de *principes* et *d'objectifs* en les illustrant par des exemples concrets à travers l'expérience que je vis sur le terrain à Toulouse.

*
**

La décentralisation culturelle appelle deux définitions :

- Qu'est-ce que la culture ?
- Qu'est-ce que la décentralisation ?

Replacée dans une perspective municipale, la Culture ne peut pas seulement être ramenée au monde des Beaux Arts. L'action culturelle d'une ville doit prendre en charge toute cette dimension artistique, mais elle ne peut plus négliger toute une série d'autres types d'expression plus actuels, que tel ou tel d'entre nous ne rangerait

peut-être pas encore dans le domaine des Beaux-Arts ou de la Culture.

Je pense à l'émergence de phénomènes comme la vidéo, le rock, la bande dessinée. Ce sont de nouvelles dimensions culturelles qui intéressent tous les plus jeunes d'entre nous. L'action culturelle municipale doit s'ouvrir à ces données là, et les intégrer aux arts plastiques, à la chorégraphie, ou la conservation du patrimoine.

Pour évoquer la décentralisation culturelle, il est plus facile peut-être de dire ce qu'elle n'est pas, en évacuant quelques idées reçues ou quelques pratiques trop répandues et encore fréquemment énoncées dans une vision un peu parisienne.

Dominique Baudis

La première approche est celle que j'appellerai la décentralisation par l'hyperspécialisation ; c'est celle de quelqu'un qui vous dit être tout à fait favorable à la décentralisation culturelle : "Cannes c'est le festival du cinéma", "Deauville c'est le film américain", "Toulouse c'est le Bel Canto", "Bordeaux l'art contemporain"...

Il est évident que ces caricatures représentent une vision un peu parisienne des choses qui voudrait par exemple que le Toulousain porte un béret, fabrique des Airbus, se nourrisse de cassoulet, joue à la pétanque, se passionne pour le rugby et se régale de Bel Canto.

Il y a dans tout ceci un peu de vrai, mais cela ne

recouvre pas, et de loin, l'ensemble de la réalité. Pour encore pousser ce schéma assez pernicieux, seul Paris aurait le privilège de développer une action culturelle pluridisciplinaire de haut niveau.

Or, il est évident aujourd'hui que les demandes culturelles des "provinciaux" sont aussi diverses et exigeantes que celles qui peuvent s'exprimer à Paris, ou dans la Région Parisienne.

La deuxième approche qui me paraît également dévoyée, est celle du travers inverse. C'est celle que je baptiserai : "le syndrome du jour de la musique". Rappelez-vous la démarche du Ministre de la Culture, M. Jack Lang. Un jour de 1982, M. Lang a décidé que de Roubaix à Ajaccio, de St-Denis de la Réunion à Fort de France, le même jour, le 21 juin, tous les Françaises et les Français devraient se mettre à chanter, à siffler, à souffler dans un instrument, à taper sur quelque chose, pour faire de la musique.

La télévision a été chargée de véhiculer le mot d'ordre, les collectivités locales étaient fermement incitées à favoriser cette expression populaire éminemment spontanée !

Là encore, c'est évidemment le contraire de la décentralisation.

Mais comment définir cette action ? Je dirai que c'est une recherche difficile que tous les intervenants locaux doivent mener en se frayant un chemin entre les deux écueils que je viens de décrire, c'est-à-dire que chaque ville est tout à la fois différente des autres et semblable. La différence d'une ville est dans son histoire, sa personnalité, ses exigences propres ; mais elle est identique aux autres car ses besoins et les attentes qui s'y expriment sont multiples, avec des poids spécifiques différents.

*
* *

Finalement l'élu local, le Maire, les adjoints chargés de la culture, (je remercie particulièrement M. le Professeur Pierre Puel adjoint délégué à la coordination des Actions Culturelles pour le travail qu'il accomplit dans ce domaine), doivent dès le début de leur action apporter trois réponses à trois questions bien distinctes :

- *la définition de la personnalité culturelle d'une ville*, qu'est-ce que nous sommes ?

- *l'analyse des besoins*, qu'est-ce que nous voulons ?

- *l'évaluation des moyens*, qu'est-ce que nous pouvons faire ?

Ce que nous sommes : quelle est la personnalité culturelle de la Ville dont nous avons la charge, responsabilité évidemment croissante avec la dimension de la Ville, Toulouse par exemple, doit assurer une mission de rayonnement sur le plan régional.

Je serai volontairement bref en parlant de Toulouse pour ne pas céder à la tentation de dire que nous sommes les meilleurs, mais je rappellerai brièvement que Toulouse est une grande et vieille cité latine, que la ville est

assise à la frontière de la Gascogne et du Languedoc, que nous nous considérons comme la capitale de l'Occitanie. Je me tourne vers Jean-Pierre Camoin et Henri Bourbon qui, en tant que Provençaux contestent sans doute cette dernière qualité??...

Nous avons été deux fois dans notre histoire capitale ; dans l'Antiquité : capitale de l'Empire Wisigoth, qui s'étendait au-delà des Pyrénées, et au Moyen Age : capitale du Catharisme qui a résisté fort longtemps à la Couronne. Nous ne sommes d'ailleurs pas plus coupés du monde hispanique par la chaîne des Pyrénées que nous ne sommes séparés du Nord de la France par l'obstacle que constitue le Massif Central.

Par ailleurs, nous sommes relativement éloignés du Littoral et des Cosmopolitismes phocéens ou bordelais. Nous sommes traversés par un fleuve qui dégingole des Pyrénées et qui n'est guère navigable, si bien que nous avons été amenés au fil des siècles à sécréter nous-même nos propres comportements culturels. Cet éloignement nous a valu d'être à la fois coupés et protégés de Paris.

Toulouse est une ville qui est orgueilleuse de posséder l'une des toutes premières Universités et surtout très fière d'avoir donné le jour à la première Académie du monde, l'Académie des Jeux Floraux, sorte de cercle littéraire qui a été un fait culturel très fort durant la période du Moyen Age et qui est devenu une sorte de Conservatoire du Parler occitan. Toulouse est fière aussi, bien entendu, de ses monuments romans et gothiques.

Voilà pour la personnalité historique, mais nous devons également cerner ce que j'appellerai la personnalité contemporaine. Pour des raisons géographiques et historiques sur lesquelles je ne reviendrai pas, Toulouse est devenue la capitale européenne de l'aéronautique et de l'espace. Après avoir pris beaucoup de retard sur le plan économique au début du siècle, nous l'avons progressivement rattrapé du fait de ces activités aéronautiques, puis spatiales, pour devenir l'une des villes pilotes en matière de technologies nouvelles. Ceci retentit profondément sur les comportements culturels. Parce que la composition de la population est en mouvance. Au cours des vingt dernières années, nous avons accueilli des milliers et des milliers de techniciens, de scientifiques venus d'ailleurs, du Nord, ou d'autres pays de la Communauté Européenne, ce qui modifie sensiblement les comportements culturels.

Les élus ont donc pour mission de faire la synthèse entre l'héritage, la spécificité historique et la personnalité contemporaine. Toulouse est appelée à développer la culture scientifique et technique.

Toulouse est à la fois ville- conservatoire et ville-laboratoire. Le profil de la cité est la première démarche à laquelle l'élu doit se livrer avant de définir ou d'analyser les besoins et aussi d'évaluer les moyens.

*
* *

Avant de parler des besoins, je commencerai par les

moyens. Il y a quelques années, on n'aurait sans doute pas évoqué dans un colloque sur la culture la question des moyens. Cela aurait été inconvenant. Plus récemment, on aurait probablement placé le problème des moyens après celui des besoins considérant qu'après tout l'intendance n'avait qu'à suivre, que l'on avait qu'à se donner les moyens de ses ambitions. Aujourd'hui, dans un contexte économique difficile, la crise frappe l'Etat, les entreprises, les ménages. Elle frappe aussi les collectivités locales. Il serait donc illusoire ou irresponsable de ne pas prendre en considération l'incidence financière.

La Culture n'a pas de prix, mais il est évident que cela coûte très cher. Je citerai d'ailleurs un chiffre ; celui de la part de la Culture dans le budget de fonctionnement de la Ville de Toulouse. J'ai réuni des données sur ce qui se passe dans d'autres villes, et les niveaux sont assez comparables. 13 % de notre budget de fonctionnement sont consacrés à l'activité culturelle, cela représente une somme de l'ordre de 200 millions de francs, vingt milliards de centimes. 13 % de notre budget de fonctionnement est un chiffre à rapprocher de ce fameux 1 % qui avait été fixé comme l'objectif ultime que l'action de l'Etat proposait d'atteindre. 13 % dans le budget d'une ville, 1 % dans le budget de l'Etat !

Quand on considère que la plupart des villes, des collectivités locales consacrent environ 10 % de leur budget à l'action culturelle, on s'aperçoit qu'une part considérable de l'argent public consacré à la culture sous forme d'investissement ou de fonctionnement provient du budget des collectivités locales.

Une question peut immédiatement venir à l'esprit : le dynamisme culturel d'une ville peut-il se mesurer au pourcentage des dépenses publiques consacrées à ce secteur ? Il y a quelques années, il est probable que ce critère aurait été considéré comme indiscutable. Aujourd'hui les élus, les électeurs, c'est-à-dire les contribuables commencent à se poser la question.

Autant il serait absurde de vouloir subordonner strictement l'action culturelle à des critères et à des impératifs de rentabilité, autant le déficit ne peut pas être considéré comme un indice indiscutable de qualité.

Ce qui sauve souvent les grandes institutions culturelles déficitaires, budgétairement lourdes, c'est peut-être le caractère vertigineux des sommes qui finissent par créer dans l'esprit du public une confusion entre nouveaux francs et anciens francs ! Lorsqu'on lit dans le journal ou lorsqu'on entend dire que pour une ville le déficit d'un orchestre ou d'un théâtre s'établit à 50 millions de francs, je suis convaincu que l'immense majorité des gens qui prennent connaissance de l'information ne réalisera pas qu'il s'agit de 5 milliards de centimes.

Il est certain que l'on atteint là des seuils qui doivent nous amener à nous poser des questions.

Le spectateur d'un Opéra et le passager du Concorde ont un point commun : c'est le contribuable qui paye une bonne partie du prix de leur fauteuil. Comment en sortir ?

Diminution des coûts ? C'est à peu près impossible, car dans la plupart des cas, il s'agit de charges de fonctionnement, à 80 % de charges salariales.

Le recours au Mécénat ? Cela commence à se faire, mais quantitativement c'est un secours assez limité, car la structure de la fiscalité qui pèse sur les entreprises se prête mal à l'exercice du Mécénat sur une base suffisamment large pour nous être d'un secours substantiel.

Alors l'augmentation des tarifs, pour arriver à la vérité des prix ? C'est tout à fait exclu. Il faudrait qu'une place à l'Opéra se paye plus de 1.000 Francs ou 1.500 Francs et probablement davantage d'ailleurs pour arriver à équilibrer le budget.

On pourrait tout de même essayer non pas d'atteindre la vérité des coûts, mais de procéder à des augmentations sensibles, quitte à pratiquer une politique de réduction tarifaire pour certaines catégories de spectateurs. C'est impossible dans ce domaine comme dans d'autres domaines. Les communes sont enfermées dans une politique de blocage des tarifs publics qui fait que ces déficits ont tendance à se creuser. Nous sommes à peu près condamnés à choisir entre la solution qui consiste à continuer ou celle qui consisterait à mettre la clef sous la porte de certaines de ces institutions.

En revanche ces critères de rentabilité, cette dimension du déficit peuvent être prises en considération dès lors qu'il s'agit d'activités nouvelles.

Un exemple à Toulouse, celui du Palais des Sports. Cette structure a été conçue en "Palais omnisports", c'est une vaste coquille adaptable à toutes sortes de fonctions : on peut y faire du tennis, du patinage, de l'équitation, on peut y entendre de la musique classique, Elton Jones ou Johnny Hallyday, donc vocations culturelle, sportive.

Ce Palais des Sports a été réalisé et confié en concession à une société privée dès la première année d'exploitation. Le budget de fonctionnement de ce Palais des Sports est équilibré. Il n'a pas coûté un centime à la ville. Nous amortissons évidemment les emprunts d'investissement, mais le fonctionnement ne nous coûte rien. Il est équilibré en recettes et en dépenses. Ce Palais des Sports, en l'espace d'un an, a accueilli 380.000 à 390.000 spectateurs, c'est-à-dire l'équivalent de la population toulousaine.

Voilà un type d'expérience sur lequel on est amené à réfléchir. La nouvelle vocation de la collectivité locale consistera peut-être à investir, pour réaliser des lieux, pour construire des outils, mais en confiant la gestion à des équipes qui agiront avec le souci d'un équilibre financier.

En matière culturelle, on parle toujours de libéralisme, c'est-à-dire laisser le champ libre à la création, et renoncer à toute forme de censure. Mais il y a aussi la dimension libérale de la gestion de l'activité culturelle et ses incidences financières. Nous devons réfléchir aux moyens de ne pas budgétiser systématiquement les dépenses culturelles et ne pas fiscaliser fatalement toutes

les ressources. L'usager doit prendre progressivement le relais du contribuable, trop fréquemment sollicité.

*
* *

Vient enfin le problème de l'analyse des *besoins*. Ils viennent s'inscrire sur une grille qui est déterminée horizontalement par les différentes disciplines (la danse, la musique, les arts plastiques, le cinéma, la littérature, la photographie, les nouvelles formes d'expression, la vidéo, le langage informatique, etc...) et verticalement par les différentes fonctions (l'enseignement, l'initiation, la création, la diffusion, l'animation). C'est l'intersection de ces différentes disciplines et des différentes fonctions qui permet d'analyser les besoins.

Il est évident que l'intersection de chacune de ces disciplines et de chacune de ces fonctions a des intensités extrêmement variables; un exemple: dans le domaine de la littérature, la création (le manuscrit) n'est pas fondamentalement affaire de moyens matériels. En revanche la diffusion, c'est-à-dire l'édition exige la mobilisation de moyens importants; l'animation, la lecture publique est une affaire principalement de lieux plus que de personnel. Chaque discipline a donc ses incidences spécifiques sur chacune des fonctions.

Par ailleurs, certaines de ces fonctions sont spontanément prises en charge par le privé. Un exemple: la diffusion cinématographique. D'autres fonctions sont assises sur un secteur mixte, notamment l'enseignement.

C'est aussi le résultat des choix. On peut faire le choix de privilégier l'encouragement à la création de haut niveau, ou on peut faire plutôt le choix de l'animation. Cela ne signifie pas que l'on fait l'impasse sur l'un ou l'autre, mais on donne un coup d'accélérateur dans un sens ou dans l'autre. On peut être amené à choisir entre un effort en faveur d'un enseignement à finalité professionnelle ou l'initiation du plus grand nombre.

*
* *

Comme vous pouvez le voir le nombre des combinaisons possibles est extrêmement important. On pourrait en tirer la conclusion que les élus disposent d'une fantastique liberté pour déterminer leurs actions; mais comme toujours, cette liberté s'exerce dans le cadre de *contraintes* extrêmement nombreuses: *contraintes financières nationales et locales, contraintes politiques nationales et locales*.

Les contraintes financières locales, ce sont celles que j'exposais tout à l'heure, c'est-à-dire le volume très important des dépenses culturelles dans nos budgets municipaux, la part de ces dépenses ne peuvent pas progresser indéfiniment. Nous nous heurterons à un butoir: la limite de la capacité contributive de nos administrés.

Les contraintes financières nationales, c'est tout le jeu des subventions qui canalisent les choix que nous

sommes amenés à faire. Soit parce que ce sont des opportunités qui nous sont offertes et que nous ne voulons pas refuser, soit parce que ce sont des refus qui nous sont opposés, qui nous interdisent de poursuivre dans telle ou telle direction.

L'exemple de l'opportunité qui est offerte: le Ministère des Affaires Culturelles nous a fait savoir que le théâtre ballet Joseph Russillo, célèbre pour ses créations, est disponible. On nous propose de l'accueillir à Toulouse. Nous recevons une subvention annuelle d'un million de francs, étant entendu que nous versons également un million de francs et que nous devons mettre un lieu à la disposition de ce ballet. Nous avons décidé de faire ce pari.

Les contraintes politiques nationales également. Les élus sont moins libres d'organiser leurs actions culturelles qu'on ne pourrait l'imaginer, par exemple, sur le choix des hommes auxquels nous remettons un lieu et dont nous finançons une part de l'activité. Les municipalités n'ont pas les mains aussi libres qu'on pourrait le croire. Les grandes décisions sont trop souvent prises par le Ministère.

Quatrième contrainte, la contrainte politique locale. Nous sommes obligés de pratiquer la décentralisation à l'intérieur de la ville pour que les habitants des quartiers périphériques n'aient pas le sentiment d'être des citoyens de seconde zone et de devoir traverser toute la ville pour avoir accès aux lieux de diffusion et d'animation culturelle. Cette décentralisation a des incidences financières.

Je dirai simplement en conclusion que les élus ne peuvent pas appréhender les problèmes culturels simplement dans la perspective des Beaux Arts. Nous devons prendre en considération deux dimensions: la dimension sociale et la dimension économique:

La dimension sociale: une politique culturelle de qualité bien relayée par un circuit d'animation, est un facteur d'équilibre social dans la ville. Elle peut avoir notamment des conséquences extrêmement positives dans le domaine de la prévention de la délinquance et de l'insertion sociale des jeunes.

La dimension économique: il y a un facteur attractif de l'activité culturelle, sur le plan économique.

A Toulouse les sommes très élevées que nous consacrons aux activités culturelles rebondissent sur le plan social et sur le plan économique. C'est un facteur que nous devons prendre en considération, parce qu'il tend à justifier, indépendamment des critères de qualité et d'esthétique, l'importance de l'effort que nous consacrons à ces activités.

Jean CHARBONNEL

L'exposé de Dominique Baudis a de nombreuses vertus, en tout cas, pour moi, celles d'avoir défriché le terrain et souvent apporté une réponse à des questions de principe, j'allais presque dire des questions pièges, rela-

tives à la définition de la culture et de la décentralisation, aux moyens d'une ville, aux contraintes qui s'imposent aux élus.

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit par Dominique Baudis, auquel j'adhère intégralement. Je présenterai seulement, si vous le voulez bien, deux brèves remarques à titre d'introduction, très brèves parce qu'il s'agit d'évidences, mais qu'il n'est peut-être pas mauvais de rappeler dans ces rapports qui doivent introduire un débat.

A ces raisons idéologiques, j'ajouterai des raisons politiques qui, à la limite, peuvent se dégrader en raisons politiciennes.

Comme on le dit aujourd'hui, la politique culturelle peut être pour un maire, pour une équipe municipale, pour une ville, un "créneau porteur" ou apporter une "image de marque". Une telle démarche peut être utile et même nécessaire pour rappeler ou pour promouvoir la personnalité d'une ville. Mais cette volonté peut aussi servir à assouvir l'ambition de quelques-uns, ayons le courage de le reconnaître !

J'ajouterai une troisième raison, qui est, elle, plus matérielle. C'est peut-être le seul point où je nuancerai ce qu'a dit M. Baudis : il me semble que la valeur économique ainsi ajoutée à une politique municipale est relativement forte par rapport aux moyens utilisés. C'est en tout cas ce que j'ai constaté dans la ville moyenne dont je vais vous entretenir maintenant, dans la ville de Brive où nous consacrons à notre action culturelle une part du budget général sensiblement inférieure à ce qu'a dit le maire de Toulouse, bien que nous ayons été obligés, en raison du malthusianisme des équipes dites de gauche qui nous avaient précédés, à affecter, dans les premières années de notre mandat, la plus grande part de notre budget aux équipements de base que réclamait la cité. Je crois en effet qu'à partir du moment où l'on ne rencontre pas les contraintes d'une grande métropole régionale, il est possible de mener une véritable politique culturelle avec des moyens réduits, tout en obtenant des effets multiplicateurs relativement importants.

*
* *

Pour ces trois raisons en tout cas, l'action culturelle est devenue l'un des points clefs de toute politique municipale. D'où ma deuxième remarque : il y a là assurément un des domaines où la décentralisation s'imposait le plus.

Jean Charbonnel

Effectivement, je crois pouvoir l'affirmer devant tous mes collègues maires qui sont ici, devant tous les élus qui sont dans cette salle, l'action culturelle est désormais un des points forts de toute politique municipale et devient, dès lors, un enjeu politique.

Pourquoi ? Il me semble que c'est d'abord pour des raisons idéologiques. C'est en effet sur ce plan que la gauche - je devrais dire les gauches, car on ne fait pas de la culture de la même manière à La Rochelle, dans le Grenoble d'avant 1983 ou à la Courneuve -, donc que les gauches ont situé les premiers leur offensive, déclenchant de ce fait toute une série de contre-offensives, elles-mêmes de style et de contenu souvent fort divers, mais qui ont l'ambition commune de retourner, si j'ose dire, Gramsci contre les premiers utilisateurs de Gramsci, étant bien entendu que beaucoup d'entre nous, élus de l'opposition, n'ont pas attendu la Nouvelle droite pour mener une action culturelle...

La culture est par définition - dans la mesure où on peut la définir - un domaine complexe, divers, mouvant, où il est plus difficile qu'ailleurs de tout régenter de Paris. J'en donnerai deux exemples pour Brive, parmi bien d'autres que je pourrais citer. Ainsi, pendant des années, un bureau du ministère des Affaires culturelles a voulu nous imposer, pour des raisons obscures - ou trop claires - le même architecte parisien au titre du 1% affecté à nos C.E.S. Il en a été de même pour le pavage de la cour intérieure du vieux collège des Doctrinaires du 17^e siècle, dont nous avons fait notre mairie. L'Administration s'obstinait à vouloir des cailloux ronds et nous, nous les voulions carrés, et plus elle les voulait ronds, plus votre serviteur les voulait carrés ! Cette discussion a duré quatre ans. Finalement, comme la boue s'accumulait, nous avons annoncé que nous allions mettre les cailloux comme nous le voulions, et que nous verrions bien ce qui allait se passer. Evidemment, il ne s'est rien passé du tout. Nous voulions nos carrés, nous les avons eus. Nous en sommes heureux et fiers !

Je crois que plus que toute autre procédure, la décen-

tralisation peut faire obstacle à ce genre de sottises. Qui peut en effet mieux que les pouvoirs locaux connaître et valoriser les traditions d'un pays, les cartes que l'on peut y jouer, les initiatives qui y sont possibles, les réservoirs de compétences ou de militantismes qui y existent ?

D'où le jugement globalement positif que je porte sur cette décentralisation culturelle, notamment sur les transferts, au demeurant limités, qu'a prévus la loi du 22 juillet 1983 et qui sont théoriquement en cours. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir au cours de la discussion.

*
* *

Dans ce cadre sommairement rappelé, quelles réponses apporter aux questions posées par Maurice Ulrich ? La mienne sera essentiellement fondée sur mon expérience de maire et s'articulera autour de deux idées : la décentralisation culturelle, dont la nécessité ne saurait donc être mise en doute, comporte dans les circonstances actuelles des risques très sérieux ; mais ceux-ci ne sont pas de nature à faire échec, lorsque les collectivités locales s'en donnent les moyens, aux projets qu'elles peuvent élaborer.

En ce qui me concerne, je ne suis pas du tout partisan, comme quelques-uns aujourd'hui, d'expulser la Puissance publique, Etat ou communes, de la société civile. Mais il m'est difficile de cacher une certaine irritation en voyant le pouvoir actuel tenir à la fois le discours d'une décentralisation intégrale, voire intégriste, et, en même temps, s'efforcer de toucher à tout, même si c'est seulement pour inviter les maires à faire des journées de la musique, de la poésie, du théâtre, etc.

Je crois, pour ma part, qu'il y a dans cette volonté, que M. Baudis a eu raison de dénoncer, moins une volonté totalitaire qu'une sorte de scoutisme prolongé et que M. Lang, au total, est sans doute plus proche de Chantal Goya que de Fidel Castro... Le résultat de telles actions n'en reste pas moins négatif et, à la limite, pourrait devenir menaçant pour les élus et les collectivités que nous sommes.

Mais il faut pousser plus loin l'analyse. Dans le domaine culturel comme dans tous les secteurs - M. Ulrich l'a rappelé tout à l'heure - nous assistons actuellement à un freinage souvent spectaculaire des administrations centrales. Nous le sentons bien, comme pour les journées téléguidées par M. Lang : il est difficile d'accepter une certaine manière centralisée de faire de la décentralisation.

Aux raisons proprement administratives, il faut, bien entendu et surtout, ajouter les raisons financières. Quel crédit un maire peut-il accorder à des prédications décentralisatrices, lorsqu'après les augmentations, d'ailleurs plus en fonctionnement qu'en investissement, des années 1982, il voit le budget du ministère de la Culture se stabiliser puis commencer à se réduire ? D'où certains chiffres dont on commence à nous parler pour 1985 et

qui paraissent particulièrement inquiétants dans le domaine des aides à la décentralisation. Comment ne pas comprendre, dans ces conditions, l'émoi d'une municipalité qui, au milieu d'une opération de décentralisation entamée avec l'accord du ministère, la voit interrompue : pour nous, la modernisation de notre Ecole de musique s'est arrêtée au milieu de l'opération, au risque de mettre en danger la sécurité des élèves, parce que tous les crédits d'investissement doivent être concentrés sur les grands projets nationaux du président de la République. Nous le savons clairement maintenant.

En raison de la tradition politique à laquelle je suis personnellement fidèle, je ne suis pas contre les "grands desseins". Je suis même plutôt pour. Mais je dois constater que, compte tenu des contraintes budgétaires qui s'imposent aujourd'hui au pays, ces grands projets mettent actuellement en péril - il faut avoir l'honnêteté de le dire - la décentralisation culturelle. Cette menace est d'autant plus grave qu'elle risque de décourager beaucoup d'entre nous, maires et élus qui nous sommes passionnés pour des actions désormais menacées par l'échec.

Il faut enfin évoquer les risques de politisation, avec ses deux corollaires habituels : l'injustice et la médiocrité.

Et d'abord l'injustice, dont on est souvent victime quand on n'appartient pas à l'idéologie dominante dans une région. Il nous arrive à Brive, pour ce motif du moins, de regretter le passé, quand nous apprenons qu'une subvention partie de Paris a été arrêtée, au passage, à Limoges... Je veux croire que nos amis de Rennes, de Nantes, ou de la région Ile de France sont moins sectaires. Il n'en reste pas moins qu'il y a là un danger que connaissent bien beaucoup de nos collègues, maires du Nord ou du Sud-Est. Mais il y a un autre péril qui guette la décentralisation, et pas seulement dans le domaine culturel : c'est l'émiettement des aides. Apparemment antinomique du précédent puisque l'on cherche ici à faire plaisir à tout le monde, ce comportement n'est pas moins grave puisqu'il conduit à diluer des aides qui ne sont pas extensibles à l'infini. Il est donc un facteur de médiocrité.

Tout ceci est très connu et je n'y insisterai pas. J'évoquerai plutôt un dernier péril qui guette la décentralisation particulièrement dans le domaine culturel : c'est le risque qu'elle s'engluie dans les routines locales, pour arriver parfois à une sorte de culture de patronage, qui n'est jamais exaltante, même si ce patronage est laïc et obligatoire... Ce ratatinement est, on le sait, parfois lié à l'action de certains animateurs culturels "institutionnels", peu portés par nature à goûter le choc des cultures !

J'ai pu, lorsque M. Khaznadar, directeur de la maison des Cultures du monde, a amené, l'an dernier, à Brive un certain nombre de troupes assez remarquables de l'Himalaya, j'ai pu constater le branle-bas de combat d'un certain nombre de ces "animateurs" qui ont décidé le boycott des représentations, auxquelles ils préféreraient manifestement un folklore plus rassurant ! C'est dire que les initiatives prises par une municipalité qui veut aller de l'avant peuvent conduire à l'échec. Ce ne fut pas le cas, en l'espèce, du moins pour le retentissement national de ce

Festival, grâce à la conjonction apparemment paradoxale du journal "Libération" et de la "Croix"...

Voilà quelques remarques autour de cette idée : nous connaissons actuellement beaucoup de problèmes et nous prenons beaucoup de risques quand nous essayons de mener une politique culturelle. Il faut que nous en soyons bien conscients.

*
* *

Deuxième considération, plus positive : c'est qu'au fond, le meilleur moyen d'éviter ces périls est de ne pas attendre la décentralisation comme l'oiseau attend la becquée, mais de la vivre activement, en se dotant d'un *projet culturel* où se reflètent directement l'identité, les moyens, les possibilités d'une cité.

C'est ce que nous avons tenté de faire dans notre ville. Ce projet, j'essaierai de le définir sur quatre plans : par sa dimension, par son objectif, par le principe qui le conduit et, aussi, par le problème permanent qui se pose à son propos.

Une dimension, d'abord. Ce projet se veut à la mesure d'une ville moyenne de 56.000 habitants, dont la population propre est d'ailleurs accrue par une zone d'influence beaucoup plus vaste, qui s'étend sur plusieurs régions et plusieurs départements. Mais Brive reste une ville moyenne et, pour ce motif, se trouve actuellement - je ré ponds ainsi à une des questions posées par le président Ulrich - en deçà de tous les problèmes que nous exposait Dominique Baudis sur le plan de l'audiovisuel. Ce qui n'empêche pas Brive de disposer d'une radio libre qui cherche son équilibre depuis pas mal de mois, et ne l'a pas encore trouvé.

La conscience de cette dimension moyenne nous rappelle forcément à la modestie : notre projet ne procède pas de l'ambition de proposer un modèle national comme quelques autres essayent de le faire aujourd'hui, mais seulement de mettre en œuvre de façon aussi coordonnée que possible plusieurs actions culturelles se rattachant à une philosophie commune.

L'objectif maintenant : c'est essentiellement de valoriser nos atouts locaux, mais sans nous y enfermer. Je veux dire par là qu'on peut chercher à valoriser ces atouts sans s'enfermer dans un quelconque déterminisme, parce que telle ville est située à tel endroit, qu'il y a tel type d'habitants, tel type de pratiques religieuses ou de votes politiques ; je crois au contraire à la part de hasard, au meilleur sens du terme, par exemple à la rencontre entre une équipe et une personnalité. C'est ce qui s'est passé à Brive avec la présidente de la F.N.A.P.E.C. Mme du Breuil : l'étincelle a jailli et les "Orchestrades" - cette fête de la musique que les jeunes se donnent et nous donnent - sont nées.

Quels peuvent être ces atouts locaux ? J'en évoquerai deux, mais je pourrais en prendre d'autres, dont je ne parlerai pas pour ne pas dépasser les limites horaires.

Il y en a d'abord un qui se situe au niveau de l'histoire.

Brive a toujours résisté à ceux qui ont essayé de lui imposer de l'extérieur leur loi, depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la Résistance des années 1940-1944, incarnée au premier chef dans notre région, aux confins des traditions gaulliste et démocrate chrétienne, par Edmond Michelet.

A partir de là, nous avons, en plein accord avec sa famille, le département de la Corrèze et l'Etat, créé et développé un Centre d'Etudes sur la Résistance, le centre "Edmond Michelet". Nous l'avons fait en essayant de respecter l'esprit de ce qu'a été la Résistance d'Edmond Michelet, qui a fait de son expérience de la déportation une aventure spirituelle : ce centre se trouve, de ce fait, sensiblement différent du musée consacré à l'autre bout du département à Henri Queuille que son combat, mené de manière plus classique, devait d'ailleurs conduire au comité d'Alger, aux côtés du général de Gaulle. L'important étant que chacun de ces centres soit fidèle à celui qu'il honore.

Si je reviens à celui de Brive, je constate qu'il est devenu - je le dis sous le contrôle de M. Etienne Borne qui le connaît bien - un foyer très vivant de réflexions et de recherches, qui attire à Brive des témoins prestigieux de la France libre - bientôt M. Geoffroy de Courcel - des universitaires français et étrangers et surtout de nombreux jeunes avides de comprendre une période qu'ils n'ont pas connue mais dont ils savent qu'elle a été déterminante pour leur propre destin.

J'ajouterai que dans le prolongement de la figure de proue d'Edmond Michelet, par l'intermédiaire d'un de ses fils, nous avons obtenu la venue régulière dans notre ville des chorales "A Cœur Joie" ; de même que nous pouvons maintenant réunir plusieurs centaines de jeunes grâce aux Orchestrades, nous rassemblons tous les deux ans 800 choristes sur des thèmes de musique populaire : ce sont nos "Folklories". Nous allons bientôt lancer, également avec l'aide de M. Corneloup, un centre de recherches sur le psaume, dont les préoccupations devraient être à la fois musicales, littéraires et liturgiques, dans un esprit résolument œcuménique. Mais la Résistance n'était-elle pas d'abord œcuménique ?

Je passe maintenant de la dimension spirituelle à une réalité plus terre à terre, qui est le poids économique de Brive dans sa région. Celui-ci demeure largement fondé sur le développement commercial et agricole. Si l'on ajoute à cette réalité un goût très marqué pour l'écriture, à l'origine d'une école de roman populaire qui commence à faire parler d'elle, on parvient à notre réalisation la plus connue, notre Foire du livre, qui attire désormais chaque année 50.000 visiteurs dans notre cité. Mais ces atouts ne seraient rien sans une volonté très déterminée de les exploiter. Nous recevons beaucoup de visiteurs extérieurs à Brive pendant les trois jours de cette manifestation. Mais elle repose d'abord sur la présence de nos compatriotes : il n'y aurait pas de Foire du livre sans une action municipale systématique pour développer la lecture publique. C'est ainsi que les abonnés à la bibliothèque municipale sont passés, de 1961 à 1984, de 300 à

11.040 et les livres prêtés de 6.600 à 247.000.

Voilà donc ce qu'a été notre objectif essentiel : valoriser nos atouts locaux.

*
* *

Quel est, maintenant, le principe de cette politique ? C'est la recherche de la qualité pour le plus grand nombre, dans l'esprit de ce qu'avait voulu André Malraux pour les maisons de la Culture, dont la finalité était de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité. C'est cela que nous essayons de faire, à notre niveau, sans céder à ce qui a été parfois la tentation de cette institution, c'est-à-dire de former des ghettos élitistes. Nous avons préféré, quant à nous, créer ou soutenir plusieurs centres culturels et socio-culturels dans les différents quartiers d'une ville géographiquement très étendue, très pavillonnaire, sans préjudice, bien entendu, des équipements de base qui demeurent dans le cœur historique de la cité, lui-même en pleine rénovation : théâtre, bibliothèque, musée.

Nous sommes ici, je crois, au fond du problème de la décentralisation culturelle. Il s'agit pour une ville moyenne de ne pas se contenter des tournées venues de Paris, mais d'attirer les artistes de la Comédie française ou de l'Opéra, ou encore Georges Mathieu qui a présidé à une exposition de ses toiles. En nous y efforçant et en y réunissant, dans une large mesure, grâce à la bonne volonté des artistes, des Fondations ou des musées qui nous ont prêté des Chagall ou des Miro, je crois que nous avons fait une double démonstration.

C'est d'abord que la province n'est pas condamnée à la sous-culture ni à "Dallas", ce qui est d'ailleurs la même chose...

C'est ensuite qu'il est possible de démocratiser la culture d'une façon authentique en rapprochant les maîtres les plus prestigieux du public qui, sans cela, ne les connaîtrait jamais. La grande majorité de mes compatriotes n'a pas les moyens de fréquenter régulièrement la Comédie française. Je demande à celle-ci de venir à Brive et elle vient. Elle vient et les Brivistes peuvent, en nombre, assister à ses représentations. Je reviens à la Foire du livre. La présence, à côté d'un marché qui attire chaque semaine plusieurs milliers de chalands, d'auteurs connus venus signer leurs livres permet à une clientèle qui, souvent, n'irait pas dans les librairies, de prendre ainsi contact avec le livre : des sondages nous ont chaque fois permis de constater qu'une part importante de ces visiteurs n'allait jamais dans une librairie pour acheter un livre... Les "vedettes" qui nous rendent ainsi visite, le plus souvent par amitié, parfois aussi par intérêt, parfois, au début, par curiosité devant l'audace de cette ville provinciale qui leur demandait de venir à 500 km de Paris, travaillent donc bien pour la culture. Je crois qu'il y a là une espèce de synergie culturelle qui est au cœur de notre expérience.

*
* *

Je termine, Monsieur le Président, en m'excusant d'avoir été trop long. Je disais qu'un problème permanent se posait à nous, sans doute le plus difficile. C'est celui de l'animation. Cette politique que nous avons menée et que nous souhaitons poursuivre est le fruit d'une volonté très ferme des élus de Brive et d'une équipe de fonctionnaires dont je salue ici le directeur. Comment une action, que nous avons voulue diversifiée et profonde, peut-elle se conjuguer avec les initiatives des forces vives déjà existantes ou que la politique municipale a révélées à elles-mêmes ?

A ce problème, qui est l'autre problème crucial de la décentralisation, il n'y a pas de solution miracle. Je constate simplement que nous n'avons pas eu à Brive, même en 1968, de problème avec notre M.J.C., comme tant d'autres villes en ont connu. Je rappellerai donc sur ce point quelques-unes des idées qui nous inspirent.

Tout d'abord, nous nous sommes efforcés de réaliser au maximum des co-productions, en diffusant les responsabilités et pas simplement pour ouvrir un parapluie. J'évoque une fois encore notre Foire du livre. La municipalité aurait pu prendre toute seule la responsabilité de cette manifestation, et l'avantage politique que son succès a procuré ; mais nous avons chaque fois préféré mener cette opération en accord avec les libraires de la ville, et pas seulement pour des raisons commerciales, et avec une association d'Amis du livre, active dans la cité. Il s'agit donc d'une opération à trois têtes, et non pas d'une opération strictement municipale.

Autre orientation : c'est, bien entendu, d'accorder notre aide financière aux associations sans aucun interdit politique. Dans la mesure même où nous souffrons souvent de discriminations opérées dans l'attribution des subventions, et de la censure, voire des interdictions des médias officiels, nous nous efforçons de ne pas les pratiquer en ce qui nous concerne : ce n'est pas par angélisme, mais parce que nous sommes convaincus que si nous ne sommes pas différents des autres, c'est-à-dire de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, il n'y a aucune raison valable pour tenter de les remplacer en 1986.

Mais nous ne nous interdisons pas pour autant d'apprécier l'activité des associations. L'argent public est limité ; il doit y avoir, pour le dépenser un certain critère d'utilité. Nous refusons - je le dis devant tous nos collègues de la Cour des Comptes qui sont ici et notamment devant le Premier Président Beck, bien placés pour savoir ce qu'il peut y avoir de pervers derrière certaines sortes d'associations - nous refusons cette forme de démagogie qui sacralise l'association. Nous pensons qu'il faut travailler avec les associations, mais nous n'ignorons pas que plusieurs d'entre elles sont surtout des faire-valoir, sans véritable intérêt collectif et, parfois, sans vie démocratique interne.

C'est ce qui nous a amenés, vis-à-vis de toute cette vie associative qui s'est développée de manière considérable dans notre cité, à choisir le système du contrat avec un cahier des charges engageant chaque partenaire. Je pense

notamment à ce que nous avons fait avec les J.M.F. locales, dont les dirigeants se situent politiquement à l'inverse des options de la majorité du Conseil municipal, avec qui nous avons signé un contrat de ce type.

En conclusion, je crois finalement avoir apporté, à travers ces quelques idées, un témoignage sur ce qui est pour moi une conviction profonde. C'est que la décentralisation culturelle n'est réelle - je tente ainsi de répondre à votre dernière question - et réussie que si elle est vécue non pas comme une réponse à ce qui se décide au centre, mais j'allais dire à ce qui est vécu à la périphérie par les élus, par les associations, par les populations. Elle ne se présume pas, elle ne se décrète pas, elle se prouve par le mouvement, un mouvement qui n'est pas, comme certains ont essayé de le dire, un alibi à la crise, mais qui peut être une des réponses à la crise, qui peut être une des conditions du progrès social.

COMMUNICATIONS

Jacques BARROT

Merci, Monsieur le Président, de donner sa place à une structure départementale en permettant à un Président de Conseil Général de s'exprimer. Le département est incontestablement un des niveaux auxquels une relation très directe s'établit entre les citoyens et leurs responsables administratifs et politiques. Il y a là la possibilité pour ces responsables d'apporter à la vie culturelle une médiation de bonne qualité. Les témoignages de Dominique Baudis et de Jean Charbonnel étaient très intéressants à cet égard, et j'estime pour ma part que l'idée de médiation mérite d'être creusée.

Très brièvement, je voudrais dire que mon département qui n'est qu'un modeste département, s'est résolument engagé dans le domaine culturel.

Les chiffres en témoignent, depuis cinq ans, nous avons multiplié par quatre notre budget culturel. Nous nous sommes engagés dans cet effort avec le souci d'éviter ce que j'appellerais "la tutelle" et la tentation du féodalisme culturel. Peut-être sommes nous particulièrement prémunis contre cette tentation en cette Région Auvergne où l'interventionnisme culturel manifesté par l'Etablissement Public Régional ne semble pas toujours exempt d'arrière pensée politique.

Notre engagement est circonscrit à des secteurs où nous sommes plus sûrs de ne pas succomber aux tentations que je viens de dénoncer.

Nous avons privilégié le domaine de la musique, dans lequel notre rôle me paraît beaucoup plus clair. Nous avons fait un très gros effort en créant une des premières écoles départementales de musique de France, une école "éclatée" dotée de 24 antennes en milieu rural. L'ambition de déplacer les professeurs et les instruments de

musique au lieu des élèves nécessite un budget de 5 millions de francs, une charge importante pour ce département. Le Conseil Général a joué aussi la carte des festivals, avec notamment le Festival de musique de la Chaise Dieu. Nous avons le sentiment de pouvoir éveiller le plus grand nombre de personnes à la dimension musicale et de le faire à un niveau de qualité certain sans pour autant peser sur les acteurs artistiques et culturels.

De même pour développer la lecture publique, les bibliothèques de prêt doivent être modernisées et acquérir d'importants stocks. Pour pallier à la faiblesse du réseau des libraires dans le monde rural, les responsables publics doivent s'engager en faveur de la lecture publique. Nous avons là aussi été assez loin.

Jacques Barrot

La question est moins simple cependant lorsque nous parlons théâtre et cinéma, car ce sont des domaines où la tentation d'interventionnisme et de tutelle est très vite présente.

En matière théâtrale, l'alternative demeure peu satisfaisante entre d'un côté les offres d'un certain nombre d'intellectuels qui se disent généreusement être des créateurs, mais dont les propositions génèrent peu d'intérêt, et de l'autre les projets de troupes à support plus populaire, mais souvent trop sensibles à un certain environnement politique. Notre situation est très délicate, car nous tenons à rester des médiateurs, en respectant l'esprit des différentes initiatives.

Nous avons eu le même problème pour le cinéma, car dans une région où beaucoup a été fait pour revaloriser le cinéma en milieu rural, des subventions importantes ont été accordées à des organismes "engagés".

En ce qui concerne les bibliothèques de prêt les choses sont plus claires, elles ont pour obligation d'acheter tous les livres qui paraissent, ou tout au moins de procéder à une sélection absolument impartiale, afin de permettre le libre choix du lecteur.

La Région Auvergne a par exemple monté un programme cinévasion, sur la base d'un répertoire de films établi et géré par la Fédération des œuvres laïques à l'encontre de laquelle je n'ai aucun grief mais qui ne peut prétendre représenter toutes les sensibilités.

C'est un peu la question que j'adresse à ce colloque de réflexion: comment éviter que la décentralisation ne donne lieu à un "féodalisme" subtil sur le plan culturel?

*
* *

Mon deuxième point est le suivant: je viens d'un département essentiellement rural, et je proteste contre l'injustice culturelle engendrée par la décentralisation sans l'aménagement du territoire, car l'absorption d'une grande partie des moyens culturels nationaux par les grands chantiers parisiens a de graves répercussions sur un département comme le mien.

Je vais d'ailleurs lancer un cri d'alarme dans quelques jours pour les petits départements que la montée des charges fixes sans compensation équivalente menace de faillite.

En matière culturelle, une Ecole Nationale de musique départementalisée comme la nôtre devient une charge très lourde: la Direction de la Musique exige évidemment des professeurs de ses 25 antennes des garanties de qualification, en particulier le C.A.P., et les locaux doivent remplir toutes les conditions optimales de succès (par exemple, des parquets cirés pour les cours de danse). Il en résulte pour nous une contrainte excessive au regard de la compensation modeste que nous apporte l'Etat, soit 25 % du budget de l'Ecole Nationale de Musique.

Il est évident que nous ne pouvons pas continuer: accusés d'un côté d'élitisme, élitisme que l'Etat semble aujourd'hui nous imposer, et confrontés de l'autre aux réticences des communes devant un effort aussi important.

Je lance un appel à la solidarité: il est inacceptable qu'une partie de la France ne soit pas à égalité de chances en matière culturelle.

J'ai moi-même signé deux conventions culturelles Etat-Département, la première relativement intéressante, la seconde beaucoup moins en ce qui concerne les sommes en jeu. De plus ces conventions, et je m'excuse de le répéter, font parfois place aux "marottes" d'une administration centrale qui privilégie certains axes au détriment de ce que nous souhaiterions.

Oui à la décentralisation; mais sans lier ensuite les collectivités locales par le biais de conventions extrêmement complexes ou le recours à des financements croisés (Etat-Région-Département).

Nous attachons de même une grande importance à la conservation des Arts et Traditions Populaires. Mais cet effort suscite un intérêt relatif de la part de l'Etat et des fonctionnaires de l'Administration Centrale. Or nous pouvons difficilement mettre en œuvre une telle politique avec les moyens qui sont les nôtres.

*
* *

Je m'interroge enfin sur un troisième point: le danger d'une forme d'assistance. Je me demande si dans certains domaines, il ne faut pas rompre avec la tentation de la gratuité et éviter de vouloir à tout prix exonérer l'usager de toute contribution. C'est la condition pour qu'on puisse poursuivre l'effort et garder une mission en matière culturelle.

En conclusion, nous sommes des médiateurs, nous devons mettre en relation les différents acteurs. Nous avons créé un Comité Départemental de Prospective et de Liaison Culturel et Social, ouvert à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont envie de créer ou d'animer. Cette année notre Comité se consacre à trois événements. En premier lieu nous allons commémorer la Révocation de l'Edit de Nantes, une manifestation qui exige la participation des deux communautés catholiques et protestantes. Nous nous sommes contentés d'être les "entremetteurs" dans la préparation de cet événement.

Nous allons également célébrer le centenaire de Jules Romains, né à St-Julien-Chapteuil, commune de la Haute-Loire, et ce sera l'occasion d'une évocation à la fois théâtrale et littéraire, par exemple par la relecture de cet auteur dans les écoles, notamment de certains passages des *Hommes de bonne volonté*.

Cette année verra la commémoration de la loi Municipale. Dans toutes ces actions le département n'a été que l'intermédiaire entre les partenaires.

Mais je persiste à penser que dans certains arts qui ont une dimension collective tels le théâtre et le cinéma, l'intervention des collectivités locales est beaucoup plus délicate, si elles veulent pratiquer le pluralisme souhaitable.

Ce que je vois au niveau de la Région Auvergne me laisse préoccupé. Si les collectivités locales portaient tous leurs efforts vers ces formes d'expression collectives en se laissant entraîner par des orientations culturelles déterminées et la tentation du clientélisme, la démocratie en souffrirait.

Oui à l'engagement résolu du Département dans le domaine culturel, mais à trois conditions: ne pas verser dans une tutelle culturelle qui à terme appauvrira la culture en empêchant la libre expression, susciter la solidarité nationale en faveur de ceux qui sont défavorisés

par des handicaps de toutes sortes, notamment géographiques, et faire en sorte que les citoyens prennent une part personnelle plus active, fut-elle financière, à la vie culturelle. Certes, il faudra avoir recours au mécénat privé, sans lequel un festival comme celui de la Chaise-Dieu ne pourrait continuer.

Mais il faut en finir avec le mythe de la gratuité partout et toujours. A chacun la liberté d'arbitrer dans sa vie personnelle pour réserver un peu plus de son temps et de ses moyens à la vie culturelle... C'est la dimension essentielle de l'avenir.

Bernard BOSSON

Au niveau du témoignage d'un Maire d'une ville de 50.000 habitants, centre d'une agglomération de 130.000, je ne peux me semble-t-il, au stade du débat actuel, apporter ma pierre qu'en intervenant :

1° - sur la place et le rôle de la Collectivité Locale dans le domaine culturel à travers l'expérience de la ville que j'ai l'honneur d'administrer,

2° - et exprimer ensuite un certain nombre de souhaits concernant les actions des Conseils Généraux, des établissements publics régionaux et de l'Etat en la matière.

1 - Place et rôle de la collectivité de base dans le domaine culturel

A) Définition :

Partant de la constatation que depuis la petite enfance jusqu'à la fin de notre vie, chacun de nous participe à des degrés divers à un immense réseau d'activités qui : façonne notre sensibilité, notre raisonnement, notre conscience, suscite des intérêts, diffuse les connaissances, cultive les goûts, forme des opinions, motive des actions ; constatant que tout se mêle (famille, école, voisins, amis, milieu de travail, loisirs ; église, syndicats, partis politiques ; télévision, radio, cinéma, disques ; journaux, spectacles, réunions, cadre de vie de la cité) et que l'on appelle "culturelle" toute cette réalité ; nous avons voulu essayer de définir la part, évidemment limitée mais essentielle, que devrait prendre notre ville d'Annecy dans cette vie culturelle en zone urbaine.

B) Le rôle de la commune :

Notre politique culturelle est fondée sur un principe fondamental, principe totalement opposé à toute prise en main culturelle, ce principe est de permettre à chacun d'épanouir sa personnalité librement en luttant contre les inégalités, les contraintes, les pressions ou les tentatives de prise en main.

La responsabilité des élus consiste à nos yeux non pas à définir une culture et à l'imposer, mais à veiller à maintenir ou à instaurer les conditions d'une liberté réelle de la culture pour tous.

La Collectivité doit choisir les fonctions, les équipements, les structures de fonctionnement qui seront les plus efficaces.

Nous ne prétendons pas savoir ce que nos concitoyens doivent penser ou aimer, encore moins le leur imposer. Nous ne voulons pas "diriger" les associations.

Nous voulons simplement : aider ce qui veut naître et grandir, encourager les initiatives, éviter les blocages, pratiquer le pluralisme, base de toute démocratie véritable ; sachant bien qu'il ne s'agit pas seulement de démocratiser la culture en rendant accessible au plus grand nombre les valeurs artistiques reconnues ; mais de promouvoir une démocratie culturelle, la culture étant d'abord un appel à la liberté de chacun dans la diversité, le dialogue, la remise en cause.

"Nul ne peut enseigner ce qui doit être inventé,
Nul ne peut donner ce qui doit être conquis".

Nous travaillons donc à réaliser un "équilibre dynamique". perpétuellement rompu, perpétuellement rétabli, de forces antagonistes mais inséparables permettant des choix divergents. Il y a : échange ou concurrence, compétition ou concertation, dialogue ou contestation. Cet équilibre est toujours la volonté de refuser toute domination, tout monopole ; il se veut appel à l'initiative, à la liberté créatrice.

C) Orientations. Nos orientations sont les suivantes :

- la conservation du patrimoine : livres, documents, objets, monuments, sites, techniques, arts, traditions...
- la diffusion des œuvres :
- . effort particulier en direction des enfants et des jeunes pour leur donner les moyens de s'initier et de se former, les amener par exemple régulièrement au Théâtre pour de la musique, de la danse ou du théâtre, de

Bernard Bosson

manière à leur donner le goût d'aller facilement dans les lieux culturels (chaque élève va au moins une fois par an au Théâtre et les transports sont gratuits);

. aide par participation aux activités les plus diverses dans tous les équipements (équipements municipaux, institutions, équipements cogérés, vie associative, etc...);

. aide à la création en l'affranchissant des contraintes du marché qui la traite trop souvent comme une marchandise;

. évaluation de la portée de ces diverses actions pour faire des choix.

D) Les moyens. Nous sommes efforcés de servir le pluralisme :

1°) A travers la gestion directe de nos équipements dénommés "Les grandes institutions"

Il s'agit du Château-Musée, Palais de l'Isle (plus de 120.000 entrées par an); de notre Bibliothèque Centrale et de nos Bibliothèques de quartiers (22.000 abonnés, plus de 700.000 prêts d'ouvrages), du Conservatoire National de Musique et de Danse, de notre école des Beaux-Arts.

2°) Dans le secteur cogéré. Ce secteur nous apparaît indispensable pour la gestion des équipements lourds (aussi bien pour la gestion de l'équipement proprement dite que pour la vie associative devant exister autour de cet équipement).

La cogestion revêt à nos yeux un double aspect : le respect de la liberté de l'association, et le respect de l'indépendance des élus (qui sont présents dans l'association et connaissent parfaitement son fonctionnement, mais qui au cours des réunions financières annuelles de dialogues entre la Ville et l'association et au cours du vote du budget de la ville tranchent seuls souverainement sur les moyens fondamentaux de la politique de cette association).

Nous avons sur Annecy : 3 foyers d'éducation populaire; 4 M.J.C. (ces 4 M.J.C. et ces 3 foyers totalisent plus de 7.200 adhérents); un centre d'action culturelle (plus de 120.000 entrées par an); un Théâtre; une agence technique au service de toutes les associations; un centre de réalisation audio-visuel ouvert à tous; des contrats précis avec une Commission de Gestion Financière et un mécénat privé qui commence à poindre.

3°) Dans le secteur subventionné. Il concerne 65 associations culturelles qui sont subventionnées par la Ville et plus de la moitié d'entre elles sont logées par les soins de la Mairie.

Nous avons une vie associative très intense. Nous faisons le maximum pour aider au maintien et au développement de cette vie. Les associations sont en effet une richesse inestimable pour une ville... on ne peut les décréter... elles sont la vie même. Leur existence est à nos yeux une conquête sur la foule solitaire, un ferment de démocratie. Elles collent parfaitement aux besoins du terrain. Nous pratiquons avec les associations une politique de

dialogues permanents, d'aide (locaux, salles, subventions, bordereaux d'utilisation des équipements lourds).

Nous pratiquons souvent la collaboration entre associations. La ville d'Annecy intervient alors pour :

- aider, surmonter des conflits, éviter des blocages, faciliter la communication, empêcher les monopoles, rompre les cloisonnements.

Financièrement cette politique est lourde, l'aide au fonctionnement culturel représente plus de 14,80 % de notre budget de fonctionnement municipal.

Le résultat est une formidable vie culturelle dans notre Ville où Gabriel Monnet a pu dire : "A Annecy les murs de la Maison de la Culture sont les murs de la Ville".

II - Souhaits concernant les actions des autres échelons de l'organisation politique et administrative : Conseils régionaux, Etablissements publics régionaux et Etat

La décentralisation, si elle est une révolution au niveau départemental, n'a, comme nous le savons tous, pratiquement rien changé au plan communal pour les communes d'une certaine dimension.

Les souhaits que je voudrais formuler sont les suivants :

1) Que se mettent en place une sorte de "définition" souple du rôle de chacun et une sorte de planification de chacune des politiques. Il faut que chacun remplisse tout d'abord sa mission au niveau qui est le sien, national, régional ou départemental : pour les grandes créations, les grandes réalisations, la sauvegarde du patrimoine, la surveillance de la qualité dans certains domaines (musée, école de musique, école des Beaux-Arts), le soutien à l'existence de grandes "familles" ou de grands "mouvements" culturels au niveau national ou régional avec participation à leur vie.

Seules de telles grandes "familles" permettent dans le pluralisme la réflexion, la remise en cause, la confrontation d'expériences, les échanges et la gestion des carrières des animateurs.

2) Que soit maintenu, sans "addition des aides", de vraies subventions d'investissement à côté de la Dotation Globale d'Equipement :

La Dotation Globale d'Equipement est hélas à la fois une aumône et un saupoudrage.

Il faut que soient maintenues de vraies subventions pouvant avoir un "effet de levier" pour :

- des réalisations ayant une base locale, mais ayant un impact beaucoup plus général,

- ou formant une sorte de "réseau structurant" national, régional ou départemental. Ceci est très important pour permettre une planification et afin que l'on ne voie pas s'étendre ces zones d'ombre dont parlait Jacques Barrot en milieu rural... sinon il y aura demain une inégalité culturelle pire que ce qu'a pu être l'inégalité devant l'éducation là où il y avait éloignement de l'école.

3) Qu'une aide soit apportée à des grandes manifestations ou créations ponctuelles telles que Festivals etc... là encore l'intervention de l'Etat ou de la région est absolument indispensable.

4) Qu'il y ait une aide aux frais de fonctionnement des structures locales dépassant le cadre de la collectivité de base ou formant un réseau structurant : Maison de la Culture, Centre d'Action Culturelle, Maisons de Jeunes importantes, orchestres de haut niveau (exemple : orchestre d'opéra etc...), troupes de théâtre...

5) Il faut enfin que chaque niveau soit un lieu de réflexion, de dialogue, de remise en cause et, particulièrement dans le cadre du secteur cogéré, que la présence effective dans la gestion des différents niveaux de l'Administration garantisse au maximum : la diversité de la représentation et des sensibilités, le mélange des représentations politiques, la présence de payeurs responsables aux côtés du dévouement des bénévoles associatifs et des permanents.

Ceci est nécessaire pour éviter que la décentralisation ne se traduise par une municipalisation culturelle qui pourrait être la pire des prises en main et des tutelles...

Rien n'est plus redoutable en effet qu'une tutelle municipale proche et tatillonne.

7) Il faut aussi que l'Etat ou la Région aide les instances locales, notamment dans le domaine des animateurs, des Maisons de la Culture ou des Centres d'Action Culturelle par les mises au point de statuts minimums types tout en permettant qu'en dehors de points minimums, ces associations "collent librement" aux besoins de leur terrain.

*
* *

En conclusion de ces souhaits, ce que je voudrais exprimer c'est que la décentralisation ne doit pas être le prétexte : d'un simple transfert de charges de haut en bas de l'organisation administrative, ni d'un émiettement exagéré des politiques culturelles, ni d'un transfert du risque de tutelle politique gouvernementale en tutelle politique régionale, départementale ou municipale bien plus contraignante car plus proche.

La décentralisation doit être l'occasion d'une plus grande liberté pour tous, plus grande liberté qui ne peut exister que dans la co-responsabilité des instances administratives et dans la recherche permanente d'un pluralisme réellement vécu.

Jean BOUSQUET

Mon exposé sera court, en rapport avec mon expérience ; et ma ville natale, Nîmes en sera l'objet.

A la tête de la Municipalité nîmoise depuis deux ans, je redécouvre cette ville, que je croyais connaître, et je constate que ses capacités ont été trop souvent négligées. Nous procédons à une rénovation du Vieux Nîmes, à une

rénovation de tous les musées municipaux.

En effet, la ville de Nîmes possède un potentiel culturel très important, constitué entre autres de magnifiques collections d'art mal connues, voire même ignorées du public français et même des nîmois.

D'autres villes rencontrent, j'en suis sûr, ce même type de problème.

Un effort, me semble-t-il, est à faire en pratiquant notamment une politique basée sur l'investissement pour offrir au public la possibilité de connaître ces œuvres.

Une orientation budgétaire différente, le choix de "marchés" intéressants, sont la base d'une nouvelle gestion culturelle.

Ce faisant, le budget doit être donc, avant toute chose, orienté vers les dépenses d'investissement pour proposer et disposer de supports et de lieux appropriés, pour permettre à des spectacles de qualité de se produire.

Jean Bousquet

La décentralisation doit avoir un rôle positif en répartissant les responsabilités sur le plan national, régional et local.

En effet, pour notre région, dans un rayon de 100 km, quatre villes : deux de 50.000 habitants, une, Nîmes, de 130.000 habitants et une autre, Montpellier, de 220.000 habitants, créent environ vingt spectacles chacune par an.

La création existe en nombre, mais la qualité ne suit pas.

Cette création nationale et internationale devrait être prise en considération par l'Etat, que ce soit dans le domaine de la danse, du théâtre ou du cinéma.

La Région s'occuperait de la gestion touristique liée à toutes les manifestations culturelles et à la planification des initiatives régionales pour éviter que la saison estivale soit trop chargée.

Les Municipalités devraient aider à gérer les associations locales, tout en laissant la direction de ces associations aux personnalités compétentes. Une certaine souplesse et liberté à ce niveau sont évidemment nécessaires.

En matière culturelle, le choix du "marché" est important. Le tourisme culturel peut et doit devenir une réalité dynamique.

Les festivals sont très appréciés : la ville d'Avignon offre un exemple à suivre. Cet été à Nîmes, nous présenterons dans les Arènes (en co-production avec le Palais des Sports de Bercy) le "Turandot" de Puccini. Les Arènes recevront également les Ballets de l'Opéra de Paris avec "Roméo et Juliette" et "Don Quichotte". Notons également au cours de l'été un grand festival de jazz.

Il est nécessaire aussi de promouvoir l'art contemporain.

En effet, celui-ci reste encore exclusivement parisien alors qu'une véritable demande existe en province.

Devant le succès rencontré par le Centre Beaubourg Georges Pompidou, on s'aperçoit que les jeunes sont très nombreux à s'intéresser à cet art contemporain. La demande existe, il faut créer les installations nécessaires à sa présentation.

A Nîmes, nous avons décidé de construire un Centre d'Art Contemporain, avec musée pour les collections temporaires, médiathèque, artothèque, bibliothèque, discothèque etc... En outre, nous avons mis sur pied un Atelier de création industrielle avec les meilleurs "désigneurs" de diverses nationalités pour que ceux-ci puissent exécuter les commandes passées par les collectivités locales et les entreprises en vue de redessiner les objets les plus usuels (meubles urbains, automobiles etc...).

Nous préparons pour le mois de juin la première Biennale internationale de l'Affiche avec les plus célèbres affichistes et la participation de 12 pays.

Faire prévaloir les dépenses d'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement pour proposer les installations nécessaires à toutes manifestations culturelles de qualité : c'est sans doute l'orientation aujourd'hui la plus opportune et la plus efficace, c'est la politique que nous avons choisie pour la ville de Nîmes.

Jean-Pierre CAMOIN

Il va m'être difficile, à la suite de ces exposés, d'ajouter

une quelconque information générale. Je vais néanmoins tenter de faire part de l'expérience que nous vivons à Arles, qui est assez proche de celle qu'est en train de mettre en œuvre la Ville de Nîmes.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les exposés de M. Dominique Baudis et de M. Jean Charbonnel, et j'ai bien perçu qu'il s'agissait d'un sujet pratiquement totalement différent des problèmes qui sont posés sur Arles.

La ville d'Arles compte 50.000 habitants. Elle est, il faut avoir le courage de le dire, actuellement, sur le plan économique, sinistrée. Nous bénéficions naguère d'une industrie moyenne mais tout de même solide jusqu'en 1979. Depuis cette date, nous avons pratiquement tout perdu : nos ateliers de chaudronnerie, qui employaient 2000 salariés, ont fermé ; les ateliers S.N.C.F. qui employaient 1800 ouvriers ont fermé ; l'industrie papetière qui employait 1400 ouvriers n'en emploie plus que 200. Au total, Arles est aujourd'hui exsangue.

Les perspectives de redressement économique sont actuellement aléatoires. Notre budget représente 30 milliards de centimes alors que les dépenses de fonctionnement atteignent 25 milliards de centimes. Il convient de les comparer aux 20 milliards de centimes que la ville de Toulouse consacre à la Culture ! Chacun comprendra qu'il s'agit de chiffres hors de proportion avec les capacités financières de la commune d'Arles, car notre politique d'investissement poursuivie au prix de réels efforts au cours de ces deux dernières années n'atteindra que 6

Jean-Pierre Camoin

milliards de centimes en 1985. Nous sommes donc contraints à faire des choix dans tous les domaines, et si l'action culturelle représente pour nous un véritable plaisir, elle constitue dans le même temps une nécessité économique et un objectif dont la mise en œuvre permettra de sauver notre Cité en développant une industrie culturelle.

Quelles sont actuellement les orientations que nous avons choisies, en matière culturelle? Ces orientations s'inscrivent dans le processus décrit par mon ami Jean Bousquet, d'une planification au niveau de l'Etat, au niveau de la Région, et au niveau de la Commune. Ce sont en fait des processus qui s'interpénètrent les uns les autres.

Je tiens, à cet égard, à rendre hommage à M. Michel Guy, qui, grâce à son action, a réussi de façon très pragmatique, à planifier les politiques culturelles de plusieurs villes: Avignon, Arles et Nîmes, et à éviter une malheureuse concurrence. Nous disposons désormais d'un potentiel culturel qui, je l'espère, va devenir un véritable pôle créateur.

En matière culturelle, les choix municipaux sont simples. Nous bénéficions d'un centre ancien prestigieux, mais il apparaît aux visiteurs dans un état d'abandon qui frôle le point de non retour. 4 300 appartements sont recensés dans le centre-ville d'Arles, mais 600 sont actuellement vacants. Nos principaux monuments historiques sont certes prestigieux, mais si nous décidions simplement de remettre en état les Arènes afin de les conserver dans leur aspect actuel, il serait nécessaire de disposer d'un budget de 6 milliards de centimes. Là encore, chacun comprendra que notre Commune ne peut obtenir un tel financement.

C'est pourquoi nos choix en matière culturelle répondent à un premier critère: ils doivent, en effet, générer un investissement et cet investissement doit, dans toute la mesure du possible, revêtir une signification urbanistique.

A cet égard, un exemple est particulièrement significatif: l'Ecole Nationale de la Photographie, créée grâce aux Rencontres Internationales de la Photographie, dont le succès est notoire, a généré un investissement urbanistique par la réhabilitation d'un hôtel particulier, en en faisant un phare de notre politique de rénovation du Centre Ville.

La Bibliothèque-médiathèque que nous envisageons de créer va s'installer dans un hôtel du 16^e siècle actuellement vacant. Cet hôtel, qui occupe 6.000 m² en plein centre ville, va permettre aussi de générer un investissement urbanistique.

Le Musée Archéologique que nous comptons réaliser, constituera un investissement nouveau, mais il permettra de raser une partie d'un vieux quartier n'offrant aucun intérêt architectural, et d'exhumer le fameux Cirque Romain, malheureusement aujourd'hui encore enfoui sous trois mètres de terre.

Au total, nous orientons notre politique budgétaire vers les investissements.

Ces investissements seront ensuite mis à la disposition des différentes catégories d'usagers qui devront apparaître comme autant de professionnels, car il ne saurait y avoir d'action culturelle durable et fondée s'il n'y a pas implication directe d'une personnalité.

Quelques exemples sont significatifs: grâce à la personnalité de Lucien Clergue nous bénéficions d'une activité photographique de niveau international. C'est aussi grâce à la personnalité de Hubert Nyssen que nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de la perspective de la création à Arles de la Maison de la Traduction Littéraire. Cet éditeur s'est impliqué personnellement dans la mise en œuvre des Premières Assises Européennes de la Traduction Littéraire. Cependant, cette mise à disposition d'un équipement doit être contractuelle et ce contrat que nous entendons passer avec les associations ou avec les personnalités est un contrat au terme duquel nous demandons que chaque activité culturelle crée de façon cumulative plusieurs actions de formation. Il s'agit d'abord du développement nécessaire d'une activité permanente, de moyen niveau, en direction de la population tout entière. Je pense notamment à l'Ecole Nationale de la Photographie qui engage des actions en direction des Ecoles.

Je pense également à l'Edition du livre, domaine dans lequel des réunions régulières de haut niveau s'adressent à la population.

Le deuxième point du contrat dispose que l'activité culturelle doit générer une activité temporaire de moyen niveau qui permette la promotion d'un tourisme à thèmes. Nous plaçons beaucoup d'espoirs dans le tourisme à thèmes et dans l'augmentation du niveau de vie comme conséquence de ce tourisme à thèmes, grâce au développement d'une politique de séjour et non de passage.

En troisième lieu, nous souhaitons que les activités culturelles engendrent une activité de haut niveau, au plan international, et puissent ainsi se traduire par une activité créatrice.

Arles est essentiellement connue grâce à la photographie, mais d'autres possibilités s'offrent à nous, notamment dans les Arts Plastiques. Je ne souhaite pas détailler aujourd'hui ce projet, car il ne revêt pas encore un caractère officiel.

Mais il apparaîtra bientôt. Dans le même esprit, le milieu de l'Edition sera en cohérence avec la Maison des Traducteurs et le Festival International de la Traduction Littéraire. Ces deux activités auront, à n'en pas douter, un retentissement international.

J'ai peut-être été trop pragmatique dans mon exposé, mais l'évocation des problèmes d'Arles pourrait à terme se généraliser à d'autres villes si nous ne nous donnons pas les moyens d'éviter cet appauvrissement progressif.

Dominique Baudis a pu dire qu'il ne rejetait pas l'héri-

tage des gestions antérieures. Pour notre part, nous considérons l'héritage comme catastrophique. C'est pourquoi il faut se garder de cet appauvrissement, dû à une socialisation rampante. Dans notre cas, c'était une Mairie communiste qui finalement a conduit à cette véritable catastrophe que connaît la Ville d'Arles. Nous espérons que par le biais de la culture nous parviendrons à redresser cette situation.

Jacques DOUFFIAGUES

A ce stade du débat, et à cette heure, si vous le permettez, j'apporterai une contribution rapide, donc partielle, au débat.

Trois points. Un constat, une crainte et une approche.

*
* *

Le *constat*, c'est qu'il y a une vie locale et, au travers des interventions qui ont précédé, cela apparaît très nettement, une vie culturelle locale développée qui ne demande qu'à se développer encore. Mais j'ai l'impression personnelle - expérience là aussi du Maire d'une ville de 100.000 habitants (Orléans) irrigant une agglomération d'environ 250 à 300.000 habitants - qu'il n'y a pas ou peu de décentralisation culturelle.

Je ne reviendrai pas sur ce que Jean Charbonnel a fort bien indiqué, sur le dogmatisme brouillon de la politique du Ministère de la Culture ou sur l'aspect "poudre aux yeux" des grands projets, ou sur l'inconstance dans l'effort enfin, c'est-à-dire qu'on laisse les affaires au milieu du gué.

Je voudrais dire qu'effectivement il ne me semble pas y avoir de décentralisation par le Ministère de la Culture. Cela s'est aggravé depuis 1981, mais c'était, hélas, largement le cas avant. Ce ministère a une pratique qui lui est propre, et que j'appellerai d'un terme barbare, la "déconcentration". On sait ce qu'est la décentralisation : ce sont les affaires locales gérées par les autorités locales. On sait ce qu'est la déconcentration ce sont les affaires locales gérées par les représentants locaux de l'Etat. La "déconcentration" ce sont des affaires supposées de l'Etat, où la décision est celle de l'Etat ou plutôt celle des chefs de bureaux de la rue de Valois, qui se camouflent derrière une décision prise officiellement par une Assemblée locale.

Quelques exemples : les Conventions (d'ailleurs plus ou moins mortes nées) de 1982 ; la dotation culturelle - qui est en train de disparaître petit à petit - officiellement gérée par les Conseils Régionaux mais qui, en fait, l'est dans des conditions telles que c'est bien la rue de Valois qui décide ; le lancement d'un certain nombre de grands projets, qui sont ensuite transférés plus ou moins clandestinement ; la pratique, notamment du Fonds Régional d'Acquisition des Musées, pratique comptable qui fait que la décision - en fait - appartient à l'Etat, mais que le mandatement doit être double : il y a mandatement de

l'Etat, et non pas transfert aux collectivités locales. On pourrait multiplier les exemples : on les connaît tous.

Ce qui est proposé sous le titre de décentralisation, c'est un contrat d'adhésion et rien de plus. En fait, nous avons affaire à des Assemblées locales, (régionales ou départementales), mais surtout à des villes qui n'ont qu'à prendre ou à laisser.

Je crois que ce n'est pas de la vraie décentralisation. Nous aurons à réfléchir sur une autre définition.

*
* *

Après le constat, une *crainte*.

Cette crainte a été sous-jacente dans les interventions qui ont précédé.

C'est celle que les collectivités locales et les villes en particulier, qui sont plus proches, plus "sur le terrain" (c'est Bernard Bosson qui disait qu'il y avait un risque de fêruler plus dure) se mettent à faire comme l'Etat, parce que c'est la voie de la facilité et qu'elles interviennent tous azimuts. Cela peut faire plaisir à des Maires que de se lancer dans certaines opérations comme l'Etat le fait, parce que l'on veut faire - quand on est dans une ville d'opposition - contre l'Etat. Puisque l'Etat privilégie tel type de spectacle, par les mêmes moyens les collectivités locales auront la tentation de favoriser d'autres spectacles, de créer des contre feux.

Jacques Douffiagues

Le résultat c'est que nous risquons fort d'arriver au même principe qui consiste en fait à prélever des res-

sources (et en particulier à tarir ces ressources qui pourraient être affectées directement à la vie culturelle) de façon à ce que ce soit la collectivité elle-même qui les redistribue par une sorte de passage obligé dans les "tuyaux communaux", avec les conséquences qui sont celles que l'on constate dans l'intervention de l'Etat, c'est à dire le privilège donné à des structures plutôt qu'à des actions. Il y a des "machins" culturels qui vivent d'eux-mêmes. Ce sont souvent des associations dont la production s'est étioyée, s'est desséchée, voire a disparu. C'est la tentation de privilégier des clientèles. Pour reprendre là aussi, sans nuances et très rapidement, l'illustration qu'en donnait Jean Charbonnel tout à l'heure : puisque l'Etat favorise les "barbus", nous risquons d'être obligés de favoriser des "patronages" par une sorte de dévoiement de l'action culturelle locale.

Autre crainte : c'est de trop privilégier l'animation et de négliger le patrimoine. J'y reviendrai dans un instant.

L'une de nos tares les plus graves est d'avoir légué à l'actuel gouvernement la Direction du Développement Culturel ; c'est la chose la plus abominable que l'on puisse imaginer dans ce domaine.

Craignons qu'un certain nombre de villes, en particulier, soient tentées de se créer des sortes de Directions du développement culturel. Je crois donc que la pratique de l'Etat doit immédiatement nous conduire à savoir ce qu'il ne faut pas faire.

*
* *

Troisième point, une *approche*, au travers de l'expérience d'une ville comme Orléans. Disons un choix culturel et une pratique du libéralisme, de ce qui peut apparaître en matière culturelle comme une sorte de libéralisme. Le choix culturel, c'est d'essayer de faire le départ entre le fond et les modes.

Nous avons eu un patrimoine culturel commun qui est en train de disparaître, et il me semble qu'il y a des formes de culture - car effectivement tout est culture, nous devons l'admettre nous aussi - qui sont d'un accès facile. La Bande dessinée, le Rock, en particulier qui n'ont pas besoin d'une aide particulière, alors qu'il y a des formes de culture qui sont en train de disparaître de notre fond culturel commun ; et c'est là où je serais tenté de dire, en reprenant d'ailleurs l'approche de Dominique Baudis : "Conservatoire-Laboratoire", qu'il faut intégrer toutes les formes nouvelles d'activités (donc le Laboratoire), mais qu'il ne faut pas oublier non plus le Conservatoire et surtout un conservatoire vivant. Il faut intégrer les formes nouvelles ; mais il faut savoir les hiérarchiser. Voilà un important élément de choix culturel.

Je suis peut-être extraordinairement rétrograde. Le Théâtre classique c'est encore, pour moi, quelque chose de légèrement supérieur au Vidéoclip ! Il faut peut-être, dans l'action culturelle, intégrer aussi cette hiérarchisation.

Deuxième élément, il n'y a d'action culturelle dans une

ville que si elle se fonde sur son "fonds de commerce". Il ne s'agit pas d'hyperspécialiser. Mais je dirai, pour prendre comme exemple "mon fonds de commerce culturel" que c'est Jeanne d'Arc, Péguy, Max Jacob, c'est la Loire... Si je dois intervenir, c'est d'abord sur ce "fonds de commerce" et non pas sur la recherche échevelée de quelques "Zénithons". Il ne faut pas reprendre les lubies nationales pour en faire des traductions réduites ou médiocres au niveau local.

Voilà un premier choix culturel : penser que le *fond doit l'emporter sur les modes*. Si la collectivité communale n'est pas la garante de cette sauvegarde du fond, les modes risquent de tout emporter.

Deuxième choix culturel : *Les institutions et le patrimoine sont effectivement l'affaire commune*. Il appartient à la collectivité, à la ville en particulier, de faire ce que les autres ne font pas, souvent parce qu'ils ne peuvent pas le faire, c'est-à-dire d'abord créer et faire vivre les grands établissements.

Il y a des villes, dont Bernard Bosson parlait tout à l'heure, où nous avons une mission d'enseignement ; si nous voulons que le fonds culturel reste, il faut des écoles de musique, des conservatoires, des écoles des Beaux Arts ; il faut des Musées.

Si les villes, les départements, les régions ne contribuent pas très fortement au financement du fonctionnement de ces institutions, personne ne le fera.

Plutôt que de se lancer dans la production de vidéoclips - je prends cela systématiquement comme repoussoir - il nous appartient de faire fonctionner et vivre ces grands établissements.

La deuxième responsabilité, c'est de préserver, de mettre en valeur le *cadre bâti*. Il faut essayer - ce sera peut-être là une recherche importante pour l'avenir - de faire en sorte que tous les Maires de France puissent, comme Jean Charbonnel, triompher de la dictature de la médiocrité, qui est celle, souvent, (quelles que soient leurs qualités personnelles) des Architectes des Bâtiments de France. Il n'y a pas lieu de penser qu'un Maire ou son Conseil soit fondamentalement un ignare, un bétien, cependant que tel architecte serait la garantie exclusive de la préservation du bon goût et du patrimoine !

Voilà un exemple où il n'y a aucune décentralisation d'aucune sorte, bien au contraire.

La pratique du libéralisme, ou d'une forme de libéralisme, c'est aussi deux types d'approche : l'*Environnement* et le *Mécénat*.

L'environnement, c'est offrir à une population un environnement qui lui permette de trouver des spectacles (en termes abrupts : une "consommation culturelle", puisqu'il paraît que cela se consomme aussi) dans un certain nombre de *vitrines*.

Il faut que la vie culturelle puisse s'identifier à un certain nombre de manifestations ou d'institutions particulières. Cette "vitrine", c'est pour nous, l'installation à

Orléans de la Compagnie François Verret de danse moderne. C'est perturbant dans le milieu local. Il faut que la Culture soit aussi quelque chose d'urticant.

Si la collectivité n'y concourt pas, qui ferait venir une troupe de cette nature ? Il faut une vitrine et peut-être aussi un ou deux Festivals. Il me semble très important que la collectivité puisse offrir un certain nombre de lieux, et si possible répartis dans la Ville.

Rien n'est pire que de mettre la Culture exclusivement en Maison. Il faut qu'elle soit diffusée dans l'ensemble de la Ville, et notamment dans les quartiers périphériques. Il faut, en particulier, qu'elle soit dans la rue. C'est la responsabilité de la collectivité.

Il faut aussi qu'elle soit dans les Ecoles. Je cite, cet exemple, qui est modeste, d'une opération que la Ville d'Orléans lance en 1985 et qui consistera, puisque nous venons d'ouvrir un nouveau Musée des Beaux-Arts, à faire des reproductions des principales œuvres d'art et à les exposer dans les écoles, de façon à ce que, dans les écoles, les enfants vivent au milieu d'œuvres d'art, et poussent les professeurs à les conduire au Musée. Nous ferons "tourner" ces œuvres dans l'ensemble des 50 écoles primaires de la Ville.

Voilà pour l'environnement.

Pour ce qui est du *Mécénat*, il faut peut-être, faute de moyens, réinventer la pratique du *Mécénat*. D'abord par une politique de commandes : on retrouve, là aussi, ce que peut faire l'Etat et ce qu'il fait. Pour éviter que l'Etat seul - c'est Maurice Blin qui s'est interrogé sur le point de savoir si l'Etat avait fait de bons choix, en se comportant comme Louis XIV - fasse ces choix, s'il y a diffusion de cette pratique de *Mécénat* sur l'ensemble du territoire, les choix pourront se multiplier ; le pluralisme interviendra. S'il y a des échecs, des erreurs, ce ne sera pas dramatique, parce qu'il y aura multiplication de commandes publiques diversifiées.

C'est, par exemple, ce que font les Fonds régionaux d'acquisition d'œuvres d'art contemporain. Il y a également la possibilité retenue, notamment par la Région Centre, la Ville d'Orléans et le département du Loiret, d'acheter des représentations de spectacles plutôt que de subventionner des institutions, ou les troupes elles-mêmes.

Troisième élément, qui est la pratique de la Ville d'Orléans (et c'est un peu en ceci qu'une ville de dimension assez modeste, comme la mienne, se distingue de Toulouse, voire de Nîmes), nous préférons *avoir moins mais mieux*. Dans le domaine lyrique, en particulier, rien n'est pire que la médiocrité. Puisque nous n'avons pas la dimension d'une ville de 250 à 300.000 habitants pour des créations lyriques de très grande qualité, nous ne "cra-chons" pas sur les coproductions, lorsqu'elles sont bonnes.

Je prends les trois exemples des années passées : Orléans a coproduit la Carmen de Bourseiller avec Nancy, avec l'Orchestre des Pays de la Loire, Wozzeck,

et, cette année, Mitridate, avec Aix et Lyon. Cela a permis d'avoir (certes pas dans des conditions strictement identiques à celles de la présentation à Aix en Provence, mais dans des conditions de qualité tout à fait satisfaisantes), Mitridate à Orléans. J'ai eu la satisfaction - coûteuse - de voir à peu près une salle et demie - nous avons eu 4 représentations - occupée par des gens qui venaient de Paris.

Voilà une de nos approches. Quand on ne peut pas faire, on doit faire faire et mettre en commun un certain nombre de moyens avec d'autres villes.

Même chose en ce qui concerne le *partage des responsabilités* entre les villes et le milieu privé. Il conviendra, si un jour il y a alternance, de trouver un moyen véritable de favoriser le mécénat des industriels, par exemple. Il faut que celui qui est détenteur des fonds et qui veut les apporter à une action culturelle puisse le faire librement.

Mais également, partage des responsabilités de financement entre les villes, les départements et les régions. Je suis très inquiet devant une approche du type de celle de Jean Bousquet. Je ne crois pas qu'il faille confier à la Région un rôle de planification de Festivals ou d'interventions de programmations. A ce niveau là, en revanche, il faut voir ce qu'est l'ampleur des différents budgets et des moyens utilisables. Et peut-être laisser à la Région le soin (ou le souci) de participer très activement au financement des structures lourdes, qui sont indispensables à l'action culturelle, ou des investissements. Il serait anormal de voir les Régions, comme elles y ont été condamnées par la pratique de la "dotation culturelle", se livrer à une activité qui relève des Conseils Généraux, voire des communes. Les Régions n'ont pas à répartir des bouts de subvention à des troupes. Laissons cela aux communes.

Il devrait y avoir une sorte de "contractualisation" de l'intervention culturelle entre la Région, le Département et la Ville. C'est facile dans une région, comme la nôtre, la Région Centre, où les trois collectivités territoriales et locales sont de même sensibilité ; c'est sans doute plus difficile dans le cas qu'évoquait Jean Charbonnel.

Voilà les orientations que nous essayons de mettre en œuvre.

Notre rôle n'est pas de "faire comme l'Etat" ; notre rôle est de *privilegier, partout où c'est possible, la société civile au détriment de la société politique*. Et ceci est vrai, aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

Je crois que c'est cela la véritable décentralisation. La véritable décentralisation, ce n'est pas transférer les tares de l'Etat pour en faire des tares des collectivités locales. C'est simplement rediffuser, et si possible en passant le moins possible par les structures institutionnelles, la culture, donc la vie, aux citoyens.

Jean Paul FUCHS

La décentralisation récente a-t-elle réellement transformé la vie culturelle de ma ville, de ma région ? Je ne le

pense pas.

Car, depuis plus de vingt ans, nous essayons de la mettre en pratique. Pour nous la décentralisation ne consiste pas à remplacer un Préfet par un Président de Conseil Général, quelquefois fort autoritaire, mais de permettre à chacun à l'échelon le plus bas de prendre des initiatives et des décisions chaque fois que cela est possible.

La politique culturelle de ma ville - Colmar - (65.000 habitants) se caractérise par un certain nombre de principes.

Jean-Paul Fuchs

Pour nous l'action culturelle ne s'attache pas seulement à la conservation du passé, à la contemplation du chef d'œuvre, mais souhaite aussi donner à chacun la possibilité de créer, de former, de rencontrer les autres, de s'ouvrir au monde. Il s'agit fondamentalement de transformer un comportement passif en comportement actif. Une culture active ne peut être que dynamique, elle implique une prise de conscience et incite à la création. Nous essayons de nous adresser au plus grand nombre, de toucher toutes les couches sociales, tous les quartiers, tous les âges. Nous nous intéressons aussi bien aux Beaux-Arts qu'à l'animation, qu'au cadre de vie, qu'aux problèmes de l'école dont les locaux accueillants et fonctionnels doivent permettre un meilleur travail.

Nous nous efforçons également de n'intervenir que dans les domaines où les associations ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire. Nous essayons donc de responsabiliser le plus de personnes possibles.

Nous dégageons aussi des ressources financières importantes: 35 millions de francs dans le budget de fonctionnement; soit environ 13 % du budget ou 540 F par habitant. Le théâtre y compris l'Opéra émerge pour près de 28 %, la bibliothèque pour 22 %, la musique pour 21 %, le musée pour 9 %, l'animation pour 13 %.

Chacun des 50.000 spectateurs du théâtre bénéficie d'une subvention de 150 F, chacun des 1.000 élèves de l'Ecole Nationale de Musique d'une aide de 6.700 F, chacun des 12.000 lecteurs touche par le biais d'une subvention 25 F par livre emprunté et chaque visiteur du Musée 10 F. Ils sont 350.000 par an.

Nous essayons de remettre régulièrement en cause ces choix: mais cela ne peut se faire que progressivement. Nous souhaitons stabiliser la part de la culture dans le budget municipal, diminuer dans la mesure du possible l'aide au théâtre (de 32 % à 28 % en 10 ans) par contre augmenter celle destinée aux associations (le pourcentage est passé en 10 ans de 7 % à 13 %).

Je ne pourrais vous décrire dans les quelques minutes qui me sont imparties la richesse de la vie culturelle à Colmar. Je me bornerais à quelques expériences originales.

Un de nos objectifs est de mettre des équipements à la disposition des associations qui sont au nombre de 450 à Colmar. Nous avons d'abord mis en place des structures de concertation par la création d'un Office municipal des sports, d'un Office municipal de la Culture. Et s'ajoutera prochainement un Office municipal des associations sociales.

Ces organismes sont l'interlocuteur privilégié de la Municipalité. Ils proposent des politiques culturelles ou sportives, la répartition des subventions. Le dialogue est permanent. Il existe par ailleurs d'autres structures de dialogue: le Conseil Colmarien de la jeunesse ou le Conseil Culturel des écoles qui propose des spectacles pour les écoles, en accord avec la Municipalité...

Nous venons d'inaugurer la Maison des Associations. C'est une ancienne Manufacture de Tabacs restaurée avec 10 millions de francs qui abrite déjà 100 associations.

Ces associations ne payent pas de loyer, mais assument financièrement les différentes charges de fonctionnement. Nous tenons au plein emploi des locaux: 3 ou 4 associations qui ne se réunissent chacune qu'une fois par semaine partagent la même salle.

Ces associations culturelles, sportives ou sociales disposent évidemment de locaux communs plus importants pour les Assemblées générales, conférences...

Autre expérience concluante: la mise de bâtiments publics à la disposition des associations. C'est l'ouverture des écoles primaires le soir après les cours; c'est l'ouverture d'un Collège qui se transforme en centre culturel. J'étais directeur de ce collège, par ailleurs expérimental sur le plan pédagogique. Les locaux sont mis à la disposition des habitants du quartier ou de la ville de

18 h à 22 h et exceptionnellement durant la journée. Actuellement une centaine d'activités touchent plus de 3.000 personnes. Ce sont des activités culturelles (langues étrangères, musique, arts...) sportives, artisanales, techniques... Les animateurs sont pour une part des professeurs, des parents d'élèves et ne touchent qu'une indemnité de 50 F par heure. Il est évident que le contact régulier entre parents d'élèves et professeurs crée une excellente ambiance dans le collège. L'établissement est l'un des mieux dotés en équipement. Si les adultes profitent des installations scolaires mis à leur disposition, les jeunes ont à leur disposition le matériel acheté par l'association gestionnaire (labolanguage, matériel d'informatique...)

Nous souhaitons que toutes les institutions participent à l'animation culturelle. Le Musée de Colmar, le plus visité de France après le Louvre propose des concerts, des conférences, des expositions temporaires ; le Conservatoire de musique forme des orchestres de jeunes ; la Bibliothèque s'ouvre à des expositions...

L'aide à la création est une de nos préoccupations. La participation au syndicat intercommunal de l'Opéra du Rhin nous revient à près de 400 millions de francs. L'une des composantes de l'Opéra, l'Atelier du Rhin, est basé à Colmar. Son objectif est de créer des œuvres contemporaines lyriques, souvent en collaboration avec les chorales de la région et avec les enseignants. La décentralisation n'a guère modifié la politique culturelle du Conseil Régional d'Alsace. En 1976 avait été signée la première charte culturelle avec l'Etat, en 1979 la seconde. Depuis sont conclues des conventions dans le même esprit.

L'intérêt de ces chartes a résidé moins dans l'apport financier de l'Etat - il n'a que peu évolué - que dans la nécessité de définir avec des centaines de personnes intéressées une véritable politique culturelle de la Région, de négocier les priorités avec l'Etat, de fixer un échéancier, d'assurer le financement et de prévoir le suivi.

Car dans le domaine culturel nous ne pouvons jamais être satisfait. C'est un combat continu et quotidien au service de la foi et de la volonté.

Michel GUY

Je ne me suis pas trompé en choisissant l'Alsace pour signer en 1976 la première Charte régionale, après avoir signé 13 Chartes municipales et départementales et avoir ainsi lancé une nouvelle politique de décentralisation culturelle. Ce n'est donc pas en 1981 qu'elle a été lancée mais bien en 1975.

Quel est l'objectif d'une politique de décentralisation culturelle ? Il y en a deux. Le premier c'est de se rapprocher de la population.

Le second est d'assurer un plus grand pluralisme de la décision. Décisions souvent prises à Paris et qui n'ont pas à l'être. La décentralisation culturelle telle qu'elle a été conduite par le gouvernement depuis 1981 est insuffisante.

Michel Guy

Il nous faut donc d'une part aller plus loin et, d'autre part, ne pas aller trop loin.

Aller plus loin cela signifie, par exemple, de démanteler la direction du développement culturel et de municipaliser les Maisons de la Culture et les Centres d'action culturelle.

C'est essayer de débureaucratiser le Ministère chargé des Affaires Culturelles et d'examiner attentivement les innombrables organismes créés et notamment la Délégation aux Arts plastiques. Ne décide-t-elle pas seule de la politique à conduire que ce soit au niveau national et international ?

Dans tous les domaines il faut revoir les structures du Ministère dans ce sens et, c'est l'objet d'un rapport que je prépare sur la décentralisation.

Je crois qu'il faut envisager très rapidement une fiscalité différente de façon à ce que le Mécénat ne soit plus l'exception.

Aujourd'hui la plupart des Maires de l'opposition et notamment ceux qui ont repris la majorité en 1983 ont la volonté de mener une politique culturelle active. Ils sont en fait le vrai fer de lance de la politique culturelle.

D'autre part, il ne faut pas aller trop loin ni tomber dans l'ultra libéralisme. Certains pensent que l'Etat n'a pas à se préoccuper des Affaires culturelles et que la nature, les collectivités locales, peuvent tout faire. C'est faux.

Il y a un certain nombre d'actions indispensables au

niveau national et international dans lesquelles l'Etat seul peut véritablement donner les impulsions décisives.

Il est évident que la politique du cinéma, le Centre des Lettres, un certain nombre de grandes institutions, par exemple, ne peuvent exister qu'au niveau national.

D'autre part, la protection du patrimoine ne peut être efficace que décidée par des instances nationales, de même tout ce qui touche à la recherche, que ce soit la recherche sur le patrimoine, ou la recherche artistique, et bien sûr la création doivent être aidées. L'Histoire américaine prouve - et Dieu sait si j'admire infiniment les mécanismes culturels américains - que ce système ne fonctionne pas dès qu'il s'agit de recherche, de choses vraiment novatrices. Il n'y a pratiquement plus de Mécénat aux Etats-Unis pour tout ce qui concerne la modernité à l'exception des Arts Plastiques.

Les compagnies de danse moderne, les compagnies de théâtre expérimental, par exemple, je les ai toutes sans exception connues au chômage, aucune Fondation ni aucun Mécène ne les subventionne.

La difficulté est de savoir si les délégations doivent se faire au niveau régional, départemental, ou au niveau municipal. Savoir où trouver la frontière entre les activités nationales et internationales et les activités qui ont tout à gagner à être au contraire décentralisées.

En fait, une politique culturelle ne saurait s'entendre sans des actions conjointes au Ministère de l'Education Nationale et au Ministère de la Culture, et sans la création d'un vrai service public audiovisuel comportant une Chaîne de Télévision, l'I.N.A. (l'Institut National de l'Audiovisuel), France-Culture, Radio-France et Radio-France-Internationale.

En un mot, une politique globale de la culture.

André MURE

En tant que responsable culturel de la Ville de Lyon, je voudrais dire quelques mots. Puisqu'il est tard, mon propos sera rapide et je vous demanderai d'excuser sa brutalité et son schématisme. Je voudrais ajouter au témoignage de Dominique Baudis quelques arguments qui sont la conséquence des importantes réalisations lyonnaises depuis vingt cinq ans.

En 1957, à la mort d'Edouard Herriot qui avait dirigé la destinée de la ville pendant plus d'un demi-siècle, beaucoup de choses étaient à faire. Si c'était un fin lettré, comme on l'a rappelé hier, il subventionnait peu. Quand Roger Planchon est allé lui demander quelques subsides, M. Herriot lui a ouvert son portefeuille et lui a donné un billet de 1.000 F ! C'est vous dire l'évolution depuis 1957.

Beaucoup de salles de spectacles, un Auditorium, un Musée Gallo-Romain, représentant d'importants investissements ont été réalisés. Mais, aujourd'hui, nous sommes le dos au mur, parce que nous sommes pratiquement dans l'incapacité depuis dix ans, de faire de nou-

veaux investissements culturels. Même la rénovation de notre Opéra cause problème. Francisque Collomb nous demande de faire très attention d'ailleurs, comme Dominique Baudis, à l'importance des investissements, s'ils génèrent des coûts de fonctionnement exorbitants par la suite.

Nous avons sans doute des coûts trop élevés parce que nous avons laissé, comme le veut notre courant libéral, beaucoup de libertés à nos directeurs d'institutions. On l'a rappelé tout à l'heure. Ils sont devenus souvent, trop souvent, des sortes de barons de la Culture, qui veulent toujours davantage, qui exigent une liberté totale et qui, peu à peu, nous ont débordés complètement au point de vue budget, en s'écartant même de l'origine de leur mission.

André Mure

Il faut faire extrêmement attention à cette dérive. Nous en avons fait des stars qui exigent toujours plus. Et malheureusement, ils ne savent pas trouver autre chose que des fonds publics !

On a beaucoup parlé des associations ce matin. Ce que je voudrais dire à ce sujet, c'est que l'on a assisté peu à peu à une sorte de perversion des associations. Aujourd'hui, toutes les associations savent monter des dossiers pour demander des subventions à l'Etat, à la Région, au Département. Elles en vivent pratiquement totalement. Et peu à peu, les subventions qu'elles touchent sont

dévorées simplement par leurs structures, sans générer d'action culturelle. Ces structures s'alourdissent chaque année, avec un grand renfort d'attachés de presse ou de relations publiques, de secrétaires, de salariés de toutes sortes, et elles réclament chaque saison davantage. Nous donnons finalement de l'argent simplement pour payer les structures sans que cela débouche sur une action culturelle. Cette conclusion extrêmement désagréable, nous devons bien la prendre en compte.

Pour les théâtres, il en est de même, Francisque Collomb a créé il y a huit ans une ligne spécifique pour subventionner - Lyon a été la première - les théâtres qui ont été à l'origine de la florissante situation culturelle lyonnaise. Notre cité était devenue une capitale du jeune théâtre, il y a plus de vingt ans, grâce au travail de Planchon et de Maréchal, pratiquement sans subvention... Mais l'argent que nous avons distribué n'a pas permis de maintenir la position lyonnaise...

Voilà des points sur lesquels il faut bien réfléchir pour envisager une nouvelle politique.

Comme chacun l'a dit aujourd'hui, nous souffrons dans nos budgets communaux du retrait de l'Etat. Il nous a lancé dans des opérations coûteuses, pour les bibliothèques, les écoles des Beaux Arts, dans des projets de conservatoires et il nous retire peu à peu au fil des années ce qu'il avait promis. Avec les grands projets présidentiels, nous aurons encore beaucoup moins en 85 ou en 86 dans divers secteurs.

J'ai reçu à Lyon la Mission des Grands Projets de l'Elysée qui est venue nous expliquer que l'Elysée voulait faire quelque chose en province, comme l'interview du Président Mitterrand dans "Le Nouvel Observateur" le laissait prévoir. Mais pour toute la province, en 85, le budget prévu est de 100 millions, alors qu'il y a 4 milliards pour les grands projets parisiens!

2,5 % pour la province! On voit la limite. Alors, comme je l'ai dit, nous sommes le dos au mur pour nos budgets. Nous devons impérativement alléger nos structures. Ce n'est pas une affaire facile à court terme. Vous le savez, nous sommes coincés par tout le personnel que l'on nous a encouragé à engager.

Pour l'Opéra par exemple, les danseurs ont un statut de fonctionnaires municipaux. Comment se libérer d'un artiste qui s'est arrêté de danser pendant quelques mois, ou qui n'a plus l'âge des prouesses nécessaires? Cela coûte fort cher sur le plan des finances locales...

Notre désir, c'est une véritable décentralisation. Pas une fausse décentralisation comme celle du F.R.A.C. (Fonds Régional d'Action Culturelle) qui a fait énormément d'achats, mais où la décision est prise en réalité par le Conseiller Artistique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ce qui conduit à un nouvel "Art à la mode", dans la ligne définie par le Ministère, en oubliant la culture locale... De l'argent est apporté certes. Mais les créateurs qui expriment notre terroir sont écartés. Et les valeurs spécifiquement régionales disparaissent... Non, ce que nous souhaitons, c'est une véritable décentralisa-

tion. Et pas seulement son apparence.

La grande nécessité pour nous, collectivités locales, - et je ne pense pas que cela coûte beaucoup d'argent par rapport à tout ce que l'on dépense au profit des structures - c'est aider la création et l'innovation, aider les associations capables de générer une véritable action culturelle.

C'est aujourd'hui la grande préoccupation de notre Maire. La mission que m'a donnée Francisque Collomb, c'est de veiller à ce que dans notre ville, dans notre région, un créateur valable ne se sente pas abandonné. Aujourd'hui, que ce soit dans le domaine du Théâtre, dans celui de la Musique, de la Danse, des Arts Plastiques, la création doit être aidée. Voilà notre priorité. C'est pour nous le premier but que doit nous permettre d'atteindre la décentralisation.

François GORGE

Rouen est une ville moyenne possédant un patrimoine exceptionnellement riche en monuments, œuvres d'art, tradition musicale. C'est aussi le centre d'une agglomération de 400.000 habitants et la capitale régionale de la Haute-Normandie. C'est enfin un croisement de voies historiques entre la Grande Bretagne et la France, et entre les pays du Nord-Est de l'Europe et la France de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Sa politique culturelle doit donc tenir compte de tous ces éléments; ville de 105.000 habitants, dans une région industrielle importante, avec des activités culturelles nombreuses imposées par la richesse de son patrimoine et sa position de capitale régionale proche de la région parisienne.

Durant les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale, nous avons dû donner la priorité à la préservation de notre environnement culturel. D'abord sauver et reconstruire. Après les importantes destructions de la guerre, nous avons sauvé nos monuments historiques gravement touchés par les bombardements. Par ailleurs, nous avons réalisé un effort très important en matière d'urbanisme (voies piétonnes, place du Vieux Marché, etc...). Enfin, nous avons reconstruit les structures culturelles démolies par la guerre (Théâtre des Arts, Conservatoire National de Région).

Parallèlement à cet effort de conservation de notre patrimoine, notre politique culturelle, animée par un souci constant de démocratisation, s'est concentrée sur les problèmes de formation culturelle; c'est-à-dire l'enseignement de la musique au Conservatoire National de Région, dans lequel 900 jeunes reçoivent une formation musicale de haut niveau en horaires traditionnels ou horaires aménagés; l'enseignement des arts plastiques à l'Ecole Régionale des Beaux Arts, qui dispense un enseignement supérieur sanctionné par un diplôme dont la valeur est unanimement reconnue. Cette école propose en outre des cours à temps partiel: cours du soir pour adultes et ateliers pour enfants (800 participants à cette

Rives, centre de création dramatique régional financé par l'Etat, la région et la Ville.

En conclusion, la Ville de Rouen, centre régional d'une vie culturelle riche et variée assure pleinement son rôle, mais la lourde charge financière qui en résulte - environ 16 % - du budget total de la Ville - est à la limite du supportable. Cette politique a des retombées économiques, grâce au tourisme en plein développement et à l'installation de nouvelles activités économiques, dont les responsables sont attirés par le mieux vivre à Rouen.

Je terminerai par un exemple intéressant de réalisation culturelle toute récente : en 1984, avec l'aide de la Région et du Département, nous avons célébré le tricentenaire de la mort de Corneille par de nombreuses manifestations préparées depuis 3 ans, en concertation avec l'Université, le Rectorat, les magistrats et avocats, les commerçants et artisans, les hommes de théâtre, les musiciens et les responsables des structures culturelles de la Ville et du Département. Ce fut une réussite totale grâce à une coopération enthousiaste et chaleureuse de toutes les forces culturelles de la Ville.

Notre prochain objectif est maintenant de trouver les moyens financiers nécessaires à la réalisation de nouveaux projets, dont le plus urgent et le plus ambitieux est le projet de restructuration du Musée des Beaux-Arts et de la Bibliothèque attenante.

François Gorge

animation sur un total de 920 inscrits); la sensibilisation musicale artistique et scientifique de nos concitoyens, et en particulier des jeunes, par des visites guidées des Musées et du Muséum d'Histoire Naturelle, tant à l'intention des scolaires que des adultes, et par des conférences d'initiation à l'art lyrique.

L'efficacité de ces animations se traduit par une fréquentation très élevée: 90 % de la capacité d'accueil du Théâtre des Arts pour les œuvres lyriques, 130.000 visiteurs par an pour les Musées (Musée des Beaux-Arts, musée le Secq des Tournelles - Musée de la Céramique); accroissement régulier du nombre d'entrée au Muséum.

Favoriser la généralisation de la lecture est un de nos soucis: notre Bibliothèque, avec son très riche fonds ancien et ses 6 annexes, dont l'une est exclusivement réservée aux jeunes, une autre, d'une surface de 1.000 m² dotée d'une discothèque de prêt et d'un département audiovisuel, permet aux chercheurs d'y trouver toutes les sources d'information et de documentation, et au public d'y chercher les joies culturelles offertes par la lecture ou la musique.

Outre sa volonté de conservation du patrimoine et de formation aux différentes disciplines culturelles, la ville de Rouen a tenu à innover: par l'ouverture en 1979 d'une salle polyvalente de 850 places, dans laquelle sont programmés des spectacles divers: musique classique, jazz, danse, théâtre, variétés, cinéma; par l'ouverture d'un Centre d'Art Contemporain, encore modeste mais que nous souhaitons développer; par la création d'une nouvelle salle de théâtre de 250 places dans un immeuble municipal dont la gestion est confiée au Théâtre des Deux

Jean SALVANES

J'essaierai d'être le plus court possible, mais je voudrais vous dire tout d'abord que si je suis ici, je n'y suis pas en tant qu'élu municipal, mais tout simplement parce que j'ai eu la charge et le plaisir en 1982 de présenter devant le Conseil Economique et Social un rapport et un projet d'avis sur le mécénat privé.

Si le mécénat privé peut jouer un rôle dans le domaine de la création artistique (et il le joue déjà) il n'apparaît pas que ce rôle puisse être appelé à grandir considérablement sauf à ce que se crée dans ce pays un courant d'idées porteur selon lequel le plus grand nombre finirait par admettre que tout ce qui relève de l'intérêt général ne doit pas forcément provenir d'une initiative de l'Etat, ni de son budget.

Si donc le mécénat - et nous assistons à l'heure actuelle à la pratique d'un mécénat diffus - qui est fait de contribuables, petits, moyens, et grands, et d'entreprises, est bien une démarche volontaire et spontanée de l'individu, il pourrait plus largement que dans le domaine de la création s'exercer pour des actions qui conduiraient soit à la conservation du patrimoine, soit à la diffusion de la Culture dans ses diverses expressions, pour en rester aux domaines qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour de cette séance.

Je voudrais très rapidement brosser devant vous quelle est, à cet égard, la situation des simples particuliers et celle des entreprises.

Pour les simples particuliers, le mécénat peut s'exercer

Parlons maintenant des dons manuels. Ce que l'on ne sait pas suffisamment c'est que la loi de 1901 sur les associations autorise les dons manuels, à condition qu'ils soient préalablement approuvés par l'administration, au bénéfice des associations reconnues d'utilité publique. Elle les interdit implicitement pour les associations qui ne sont pas reconnues d'utilité publique, même si elles sont par ailleurs considérées d'intérêt général. Certes, le Code fiscal comme la pratique ont dérogé à cette règle, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le pourcentage des déductions tolérées qui en 1981 était encore de 1,5 % pour la Fondation de France a été porté à 3 % par la loi des finances pour 1982 et à 5 % par la loi des finances pour 1985, mais au seul profit des associations reconnues d'utilité publique.

Ne peut-on, dès lors, exprimer la crainte qu'on en vienne peut-être à oublier les associations qui ne sont pas d'utilité publique tout en œuvrant dans l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle, il m'apparaîtrait très important que la loi de 1901 soit légèrement modifiée pour permettre ces dons manuels qui sont les seuls et véritables ressources de la grande majorité des associations. Il faut que la loi fondamentale des associations reconnaisse expressément non seulement ce que la pratique mais surtout le Code fiscal ont de leur côté institué.

Jean Salvanès

essentiellement par le truchement des associations, même si je suis d'accord avec M. Jean Charbonnel, pour dire que les associations n'ont pas à être sacralisées.

Le rapport du Conseil Economique et Social a émis sur la question un certain nombre d'idées qui ont été reprises et même améliorées par une proposition de loi déposée au Sénat en 1982 par M. le sénateur Maurice Blin, et ses amis politiques du Groupe Centriste.

J'en citerai trois points: le champ d'application du mécénat, le régime des dons manuels et l'amélioration du régime de la déduction fiscale.

Le domaine d'application du mécénat est déjà prévu par le Code général des impôts puisque les particuliers sont autorisés à déduire de leur revenu imposable une certaine fraction correspondant à des dons ou libéralités en faveur d'organismes d'intérêt général. Il faut remarquer au passage qu'il ne s'agit pas forcément d'associations, ni de Fondations reconnues d'utilité publique, mais d'associations d'intérêt général qui exercent leur activité dans des domaines énumérés par la loi. Le champ d'activité pourrait être élargi.

Ainsi, autrefois la Culture n'y figurait pas; elle a été ajoutée en 1982. Mais l'art n'y est toujours pas.

De même n'y figure pas l'innovation mais simplement la recherche. Il y a là quelques lacunes. Si l'innovation est contenue dans la recherche, si la Culture contient l'art, il faut observer que les textes fiscaux s'interprètent toujours de la façon la plus étroite. Il vaut mieux vivre de certitudes que d'espoir.

Je voudrais citer quelques chiffres, qui m'ont été fournis par l'intermédiaire du Conseil Economique et Social qui les tient lui-même de la Direction Générale des Impôts.

En 1978, les déductions opérées par les particuliers sur leurs déclarations de revenus se sont élevées à 2,400 milliards alors que la possibilité théorique totale atteignait 9,900 milliards. Nos compatriotes ont donc fait une utilisation du quart du possible.

En 1982, soit cinq ans après, les déductions opérées par les particuliers sur leurs revenus se sont élevées à 4,800 milliards, soit en cinq ans le double en francs courants.

Que s'est-il passé dans l'intervalle? Deux choses.

La première c'est que le pourcentage a été augmenté. En 1978 nous en étions à 1 %, en 1982 nous en sommes à 3 %.

Mais il s'est passé aussi autre chose. Jusqu'en 1982 les déductions ne devaient pas être justifiées par la production d'un reçu libérateur. On pouvait donc songer parfois à des déductions abusives et certains recoupements permettent même de dire que cette pratique était réelle. Mais aujourd'hui, les déductions ne sont prises en considération que si elles sont appuyées par un reçu de l'organisme bénéficiaire.

Je pose alors une question: est-ce que dans l'intervalle s'est produit un phénomène nouveau avec une prise de conscience de nos concitoyens qui une fois pour toutes auraient décidé d'intervenir par des concours personnels dans le domaine de l'intérêt général?

Je n'ai pas la réponse, mais je pense que la question

mérite d'être posée.

Enfin, pour faciliter les dons des particuliers, une disposition d'incitation pour les titulaires de revenus moyens pourrait être efficace : elle consisterait à admettre dans la double limite, par exemple, des trois premières tranches sur le revenu imposable et du pourcentage toléré que les dons effectués puissent bénéficier non pas d'une déduction sur le revenu imposable, mais d'un crédit d'impôt.

Voilà les points qui me paraissent les plus importants.

Quelques mots maintenant pour les entreprises. Elles ont la possibilité, en vertu de l'article 238 bis du Code des impôts, de passer en frais généraux à concurrence d'un pour mille, jusqu'au 30 décembre 1984 et de deux pour mille depuis, les dons qu'elles font dans les mêmes conditions que celles que nous avons vues pour les particuliers.

Malgré le relèvement du pourcentage, il ne faut pas s'attendre à des contributions en augmentation sensible. En effet, la règle fiscale impose aux entreprises de ne considérer comme charges déductibles pour la détermination du bénéfice imposable que les dépenses qu'elles ont engagées en vue de se procurer un revenu ou celles qu'elles ont faites en faveur de leur personnel. Les dons anonymes n'étant pas des dépenses susceptibles de procurer un revenu, il a fallu cette disposition du Code général des impôts pour, si je puis dire, "disculper" les entreprises et ne pas prétendre que jusqu'à un certain point elles se livraient à des libéralités inconsidérées.

Ceci étant, les versements dans l'anonymat, si libérale soit la règle fiscale, ne pourront jamais atteindre des sommets. Les impératifs de l'économie limitent considérablement les largesses.

En revanche, le mécénat des entreprises pourrait s'exercer sans limitation fiscale, s'il était conçu et accepté comme une manifestation de relations publiques. (1)

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le mécénat est parfaitement admis dans le domaine du sport ; les actions auxquelles il donne lieu, sont préparées par des publicitaires, elles ont la faveur du public et celle des médias. Les dépenses qui en découlent constituent des charges d'exploitation incontestées au titre de la publicité ou des relations publiques, dont l'entreprise tire indéniablement parti. La seule limite que connaisse l'entreprise dans ce domaine relève de l'analyse économique de rentabilité.

Pourquoi ne pas transposer quelque peu à la Culture, avec, bien sûr les adaptations nécessaires, ce qui se pratique dans le domaine du sport ? Ne faudrait-il pas chercher les moyens de cette transposition ? Les entreprises seraient plus incitées à agir si elles en retiraient pour elles-mêmes un bénéfice, ne serait-ce que sur le plan de la renommée.

Il serait important, à mon sens, de faire réfléchir les professionnels de la communication, ceux des relations publiques et de la publicité sur ce que, dans ce domaine, ils pourraient proposer à leurs clients.

Lors de l'établissement du rapport du Conseil Economique et Social, j'avais été particulièrement impressionné par le fait que dans les resserres des musées de province, comme dans ceux de Paris, se trouvaient de nombreuses œuvres d'art, des peintures en particulier, qu'il n'était pas possible d'exposer, faute de moyens suffisants pour aménager, avec les sécurités nécessaires, les salles d'exposition ouvertes au public.

Ainsi une entreprise lyonnaise a-t-elle financé l'ouverture d'une nouvelle salle dans un musée de la ville. C'est un exemple, il y en a d'autres, mais toutes ces réalisations ne pourront se multiplier que dans la mesure où l'entreprise en retirera quelque chose, sur le plan du renom. Si l'on veut en rester à l'anonymat, on se contentera d'émettre des vœux pieux. Plus que d'un nouveau texte, nous avons besoin de l'éclosion d'un état d'esprit favorable à ces initiatives privées.

En terminant, je dirai que la charge du rapport m'avait conduit à prendre des contacts avec des Ambassades de divers pays étrangers et en particulier avec l'Attaché Culturel de Grande Bretagne à Paris. Dans ce pays, les actions conduites par les entreprises en faveur de la culture, du théâtre, du cinéma, ne sont considérées comme des charges d'exploitation que dans la mesure où elles sont engagées dans un but exclusivement commercial.

On mesure tout de suite le fossé qui nous sépare de nos voisins d'outre Manche et aussi tout le chemin que nous avons encore à parcourir.

(1) Cette interprétation vient d'être confirmée par une circulaire en date du 12 avril 1985 émanant de la Direction Générale des Impôts, dans laquelle il est reconnu que toute action de mécénat ayant un intérêt pour l'entreprise peut entrer dans la catégorie des "frais généraux". Assimilable à une dépense de publicité, la circulaire ajoute que la charge est ainsi entièrement déductible des impôts sans agrément préalable. "Il suffira par exemple que le nom de l'entreprise soit cité sur l'affiche du concert ou de l'exposition qu'elle parraine, pour que cette disposition s'applique", précise-t-on rue de Rivoli.

Maurice ULRICH

L'heure de nous séparer est arrivée, je dois remercier tous les intervenants et tous les assistants à cette réunion.

Je n'ai malheureusement pas le temps de présenter des conclusions très longues. Mais permettez-moi de formuler quelques observations.

Premièrement les interventions ont un point commun, c'est leur extrême qualité.

Elles ont bien montré la diversité des situations, c'est le deuxième point, dans notre pays. En écoutant M. Baudis puis M. Camoin on sent bien qu'il y a des préoccupations communes, mais aussi des obligations, des contraintes particulières, et c'est tout cela qui fait l'intérêt et la diversité de notre vie locale.

L'accord sur l'importance de l'action culturelle pour les municipalités est général. Pour les Maires, le rôle social, le rôle politique, le rôle économique de cette

action culturelle, ont été soulignés à plusieurs reprises par plusieurs intervenants.

Le sens de cette action a été définie dans la formule imagée de M. Baudis : "Conservatoire et laboratoire". Ainsi est réalisé l'équilibre entre la nécessité de conserver et de maintenir ce qui existe et de rester ouvert à toutes les recherches dans ce domaine culturel, c'est-à-dire à la fois la conservation du patrimoine, mais aussi le développement de la vidéo, sans oublier les activités qui intéressent plus spécifiquement les jeunes.

Un autre point commun réside dans le refus d'une conception qu'on pourrait appeler de domination. J'ai été frappé par ce qui a été indiqué par plusieurs orateurs traduisant leur propre expérience : nous sommes des médiateurs, nous devons mettre en contact, nous devons encourager, nous devons être pluralistes.

Sur l'exigence de décentralisation, on peut dire qu'elle est naturelle ; c'est le domaine privilégié de l'action municipale. Mais M. Michel Guy a eu tout à fait raison de le rappeler - la décentralisation ne date pas du 10 mai 1981. N'est-elle pas en péril ? Les textes sont toujours en discussion. Les crédits sont réduits ; et surtout il y a un état d'esprit défavorable. Nous avons eu l'impression que le Ministère et l'Administration Centrale, par des moyens que je qualifierai d'obliques, revenaient sur cette idée, qui avait été lancée avec enthousiasme.

Un de nos orateurs a employé le terme de "contrat d'adhésion" : en fait ce ne sont pas des conventions négociées librement mais, et M. Baudis lui-même l'a dit très nettement, les municipalités sont obligées d'accepter ce qui leur est proposé, parce que l'on ne refuse évidemment pas des crédits pour une opération qui, on l'espère, pourra s'intégrer dans la politique générale de la ville.

Grande réticence, donc actuellement, semble-t-il, pour passer des discours, des promesses à des réalisations. C'est un point sur lequel il faudra à l'avenir faire très attention.

Il a été dit aussi - c'est très intéressant - que de toute manière il n'y a pas tout à espérer du gouvernement, de l'Etat. Les municipalités conscientes et organisées, les Maires dynamiques reconnaissent que la décentralisation ne se décrète pas. Elle doit être prise en mains par les

intéressés eux-mêmes qui ne doivent pas attendre que tout soit en place pour commencer.

Nous avons pu constater la très grande richesse des actions locales, initiées localement. J'ai été frappé, n'étant pas un spécialiste de ces problèmes, par la très grande variété des actions. Je n'en dis pas plus. Les lecteurs retrouveront cette richesse en prenant connaissance des interventions des uns et des autres.

Sur le plan des rapports entre l'Etat, la région, le département, la commune, nous n'avons pu approfondir suffisamment notre réflexion. M. Michel Guy a posé en fine la question de la répartition des tâches. Certaines idées ont été exprimées à ce sujet qui demandent à être étudiées ; elles sont certainement intéressantes, mais elles ne répondent pas complètement au problème posé.

A quel niveau situer les investissements, à quel niveau situer l'animation ? Quel doit être le rôle précis de la Région ou de l'Etablissement public, ou des collectivités ? Tout cela ne me paraît pas suffisamment précis, et il est évident que l'absence de textes à l'heure actuelle, alors que la date du 7 juillet 1986 approche, est un élément d'incertitudes et de confusions supplémentaires. Mais sur ce point nos réflexions doivent être encore prolongées pour bien définir les niveaux de répartition des tâches, notamment en ce qui concerne les contrôles techniques. Si le contrôle technique revient à l'Etat, s'il y a une interprétation large de la notion de contrôle technique, il n'y a plus de décentralisation, ou tout au moins celle-ci est en péril.

Un point important a été soulevé par M. Jacques Barrot, sur le risque de développement des inégalités consécutif à la décentralisation. C'est un problème permanent dans nos systèmes administratifs, à savoir que ceux qui veulent faire quelque chose et qui n'en ont pas les moyens, ne soient pas mis dans une position d'incapacité d'action. On a trouvé dans d'autres domaines des solutions, je pense qu'il y a dans ce secteur aussi des possibilités de réduire les effets pervers.

Il est certain que nous n'avons pas épuisé ces sujets mais je suis persuadé que les communications que nous avons entendues, lorsque nous les relirons nous permettront de voir les problèmes qui subsistent et d'envisager ensuite plus aisément des solutions raisonnables.

LES NOUVEAUX JEUNES

par Jean-Louis LANGLAIS

L'O.N.U. a proclamé 1985 "Année Internationale de la Jeunesse" et suggéré que, entre autres mesures et manifestations, des réflexions soient engagées dans les différents pays sur ce thème.

Il nous a paru intéressant de contribuer à cet effort par une série d'articles de Jean-Louis Langlais dont le premier "Les nouveaux Jeunes" trace un rapide tableau de la jeunesse en France en 1985.

Ce tableau aborde au passage d'importants problèmes de société - chômage, délinquance - loisirs, culture - qui devront faire l'objet de développements ultérieurs.

Elle donne finalement de la jeunesse une image contrastée et souvent inattendue qui fournit à la fois des motifs de grande inquiétude et de raisonnable optimisme.

Qui est Jeune ? A moins de se contenter de la définition extensive selon Tintin (de 7 à 77 ans) il faut délimiter ce qui se trouve entre l'enfance et l'âge adulte ; et cet espace varie selon les lieux et les époques. Tel enfant d'un pays sous-développé travaillera déjà alors que son aîné d'un pays occidental sera encore étudiant. En Europe, au 19^e siècle, on passait encore sans transition de l'enfance à l'âge adulte donc sans jeunesse. Pour s'en tenir à notre époque et à notre type de société, les sociologues estiment que la fin de la jeunesse se marque par trois événements : l'accès à un logement, l'autonomie financière et l'installation conjugale. Mais là encore la définition n'est pas sans faiblesse. Par convention et tout en sachant que la jeunesse ne peut pas être réduite à une définition chronologique, on retiendra le critère des Nations-Unies : la tranche d'âge 15-25 ans.

JEUNESSE ET JEUNESSES

Les 15-25 ans, sont dans le monde, près de 800 millions ; ils seront plus d'un milliard en l'an 2000, avec une progression de 80 % dans les pays en voie de développement et une quasi-stagnation dans les autres. C'est dire la place qu'ils tiendront dans le premier groupe et le moindre rôle qu'ils joueront sans doute dans le second. La seule Europe en compte 125 millions : un européen sur six est un jeune. Mais tandis que ce nombre s'était accru de 30 % dans les 20 dernières années, il va baisser de 8 % dans les 20 prochaines, du moins en Europe occidentale

et en U.R.S.S. ; seuls les autres pays de l'Europe de l'Est se maintiendront. En France, le chiffre sera de 8 millions environ, proportion la plus basse enregistrée depuis la fin de la guerre ; et cette proportion continuera à décroître dans les prochaines années.

Se limitant au cas français, on tentera de tracer un tableau de la jeunesse de 1985 ; tout en reconnaissant que, au singulier, la jeunesse n'existe pas ; qu'il existe des jeunes ou des familles de jeunes, constituées, soit à partir d'éléments sociologiques (les jeunes agriculteurs, les jeunes ouvriers, les étudiants etc...) soit à partir d'éléments plus psychologiques, d'attitudes de comportements et de valeurs partagées.

Il est trop clair, dans la première approche, que les problèmes rencontrés par un jeune employé revenant du service national ne sont pas ceux que connaît la jeune fille travaillant à la ferme, un apprenti célibataire ou un étudiant marié. Cette évidence n'est pourtant pas toujours présente à l'esprit de ceux qui ont à traiter des questions de jeunesse et qui raisonnent ou interviennent souvent comme s'il existait une jeunesse et une seule. Ainsi, dans le cas français, bien des études sur la jeunesse sont marquées par les événements de 1968 et par une tendance à traiter de la jeunesse à partir du groupe restreint des étudiants qui certes ont alors influencé les façons d'être de catégories élargies, mais ne sauraient représenter à eux seuls la majorité des jeunes.

Cela étant dit, serait-il pertinent de dessiner des

tableaux, catégorie sociale par catégorie sociale? Sachant que ces différences fondamentales existent, il paraît plus utile de rechercher les parentés qui constituent une identité "jeune" par delà les clivages sociaux. Certains observateurs, d'ailleurs, voient dans les difficultés actuellement rencontrées par les jeunes, quel que soit leur milieu social, les éléments d'une solidarité renforcée. On peut aussi soutenir, à l'inverse, qu'un autre clivage se forme entre les jeunes bien intégrés et les jeunes relégués, au sein d'une société à deux vitesses. On pourrait encore se demander si la jeunesse constitue ou non une classe en soi, au sens marxiste, ou si elle est une addition de groupes distincts à l'intérieur des catégories socio-professionnelles ou des classes existantes. On tâchera plus simplement de recenser quelles sont les questions majoritairement rencontrées par les jeunes - quels sont leurs comportements dominants et les valeurs qu'ils sont nombreux à partager.

De ce point de vue on soulignera un réel paradoxe entre les problèmes de jeunesse, objectivement lourds, et une attitude des jeunes envers l'avenir, résolument optimiste.

QUESTIONS DE JEUNESSE

Chômage, déviances, loisirs et culture sont à placer en tête. La question majeure, c'est évidemment l'emploi. Elle se pose aussi bien à ceux qui sont encore sous statut scolaire ou en situation d'apprentissage, qu'aux chômeurs eux-mêmes qui approchent en France, sous forme déclarée ou non, 50 % des classes d'âge 20-25 ans. Certes, le non-emploi a toujours été plus élevé chez les jeunes que chez les adultes, mais le fait nouveau est qu'il croît désormais plus vite et qu'il dure plus longtemps. Après la scolarité apparaît une période d'incertitude qui, pour la moitié environ des jeunes ne débouchera pas sur un accès immédiat au marché de l'emploi. L'emploi, quand il existera, sera souvent peu qualifié et précaire avec des phases de travail intérimaire ou saisonnier ou de travail au noir. Au pire, ce sera le désœuvrement total, les plus démunis étant ceux qui n'ont acquis aucune qualification, les jeunes migrants, les jeunes filles. Ainsi, sans conteste, une première caractéristique commune s'applique à un nombre croissant de jeunes : l'inquiétude face au monde du travail.

On dénonce généralement à ce propos l'inadéquation des structures de formation et des structures d'emploi. Le système éducatif est ainsi accusé d'opérer une série de sélections par l'échec, débouchant sur l'échec social enfin. Il est sans doute inutile de reprendre ici les critiques abondamment répandues quant aux filières qui se heurtent à des impasses, aux enseignements généraux trop abstraits ou aux rudiments de base non assimilés ; ce qu'on veut souligner est que dans l'esprit public, l'école se trouve investie d'une mission presque exclusive de préparation à la vie sociale ; dans cette mesure même, sa responsabilité devrait être équitablement atténuée.

En effet, beaucoup d'autres institutions jouaient naguère un rôle éducatif et ne le jouent plus ou le jouent

moins bien : au premier chef les Eglises et la famille : par nécessité tout autant que par choix délibéré, l'Eglise Catholique s'est largement retirée de l'action éducative qu'elle exerçait notamment à travers les patronages et autres œuvres intéressant l'enfance. Quant à la famille, on a souvent observé son rétrécissement et comme les enfants étaient ainsi privés de liens avec leurs aïeux et donc de repères historiques leur permettant de se situer. L'allongement même de la scolarité contribue à prolonger la coupure dont ils souffrent à l'égard des autres secteurs de la vie sociale, particulièrement dans les villes où les activités liées à la production, à l'instruction, aux loisirs, s'effectuent dans des espaces séparés.

Avec le chômage, l'autre point noir est constitué par les manifestations de violence et de délinquance et les usages d'alcool ou de drogue. Ces déviances juvéniles ont pris ces dernières années une ampleur qui ne permet pas de les considérer comme un épiphénomène. Elles affectent surtout les centres urbains et se trouvent sans doute liées à la pauvreté, à l'échec scolaire, au chômage, aux mauvaises conditions de vie. Le suicide qui est devenu une forme fréquente de décès chez les jeunes, peu après les accidents de véhicule, est sans doute la forme extrême de ces manifestations d'angoisse et de fuite devant le réel.

Il ne semble pas pour autant que la jeunesse soit en rupture violente avec le reste de la société. S'il y a prise de distance, il n'y a pas révolte. A la différence de ce qui avait pu se passer dans les années 60, il s'agit moins d'un conflit de génération que d'une recherche d'identité. Comme toujours mais plus qu'avant peut-être, les jeunes éprouvent le besoin de se retrouver entre eux, loin des adultes, dans de petits groupes souvent informels et plus ou moins éphémères : c'est le phénomène bien connu de la bande. La "planète des jeunes" a tendance ainsi à se satelliser à bonne distance de la planète adulte. Il y a donc là socialisation, mais socialisation séparée. Et dans la mesure où le temps de loisir, volontaire ou non, se développe, un facteur positif et négatif, ambigu - mais en tout cas important pour l'avenir.

Avec les loisirs, la culture. Peut-on parler d'une culture "Jeune"? Culture-comportement ou culture-cultivée. Le débat méritera d'être approfondi. Notons simplement pour l'instant une certaine uniformisation des modèles et des comportements, non seulement à l'intérieur de la société française mais à l'échelle même de la planète : la jeunesse du blue jean et du coca-cola. Notons aussi l'attitude généralement distante à l'égard des institutions culturelles "classiques". Elitisme ou inadaptation? Toujours est-il que les jeunes se reconnaissent plus volontiers dans les modes représentatifs de cultures "sur macadam" que dans les œuvres du "patrimoine" transmis par les adultes. Ainsi, les modèles d'identification proposés par la société adulte tendent à s'affaiblir. Les jeunes créent vraisemblablement un système nouveau de valeurs.

CARTES D'IDENTITES

Certes, de tout temps, les jeunes générations ont été

des forces de changement. C'est en effet pendant les années de formation qu'un individu peut adopter face à des problèmes nouveaux pour lui des attitudes de pensée et des manières d'agir originales. Mais aujourd'hui peut-être plus qu'hier, les jeunes ont tendance à répudier le modèle culturel des adultes. Une étude récente du Centre de Communication avancée est révélatrice à cet égard. La carte météorologique établie à partir d'une enquête permanente sur les attitudes des jeunes comporte un grand vide en son centre, là où se localise le modèle adulte dominant. Autour, gravitent plusieurs groupes que l'on peut, plus ou moins arbitrairement classer en quatre familles d'importance sensiblement égales.

La première est représentative des "chercheurs d'ordre", des jeunes qui désirent posséder un statut social, qui sont partisans d'un Etat fort, voire d'un système d'ordre moral. Ils se recrutent souvent dans les catégories modestes de la population. Pour un gouvernement démocratique, ils présentent l'avantage d'être sensibles à une certaine éthique et le risque d'être favorables à des mesures "musclées". C'est un groupe qui est quantitativement en progression. S'y recruteront les partisans de la loi et de l'ordre. Ils appellent une réponse institutionnelle qui satisfasse leur besoin d'autorité.

La seconde famille est celle des "chercheurs d'installation". Il s'agit de jeunes, pragmatistes, à la recherche de recettes pour aménager la vie, se faire une place au soleil, réussir. On y retrouvera une majorité d'employés, de jeunes agriculteurs, de jeunes femmes. Ne trouvant pas de réponses à leurs aspirations, ils peuvent aisément adopter des attitudes cyniques; bien intégrés, ils peuvent aussi apporter leur réalisme et leurs capacités de travail.

Dans la troisième, on regroupera les "chercheurs de communication et d'une convivialité renforcée". Ce sont les jeunes qui fréquentent les clubs de loisir et de sport, qui se réunissent en groupes ou en communautés, qui privilégient les rapports inter-personnels. Leurs familles se situent souvent dans les classes moyennes et aisées; mobilisables par des mesures de type participationniste, ils sont également disponibles pour des forces, moins nobles, de corporatisme.

La dernière famille sera constituée par les "chercheurs d'innovation" en quête à la fois de projets et d'idées neuves, d'aventures personnelles et de passions, d'évasion culturelle et de création... Les enfants de cadres, d'intellectuels, les citadins y sont majoritaires. On y retrouvera nombre d'écologistes, de pacifistes, d'habités de Beaubourg (plus que du Louvre). Ils seront à la fois peu sociables et souvent apolitiques, mais gages pour la société de créativité et d'innovation.

Bien entendu cette classification peut apparaître simplificatrice ou arbitraire et d'autres présentations sont possibles qui aboutiraient à des tableaux différents. On pourrait, par exemple - et le même institut a popularisé ces qualificatifs - opposer les "décalés" aux "recentrés" qui formeraient à eux seuls les 2/3 des effectifs, laissant à la marge deux petits groupes d'utilitaristes et d'aventu-

riers. Ou bien encore mettre en relief les parentés et les étrangetés de ces différents groupes. Cela risquerait d'obscurcir le schéma.

Ce qui apparaît relativement clair et qui est sans doute le plus intéressant à observer, c'est à la fois les évolutions par rapport à la même carte établie il y a 10 ans et les différenciations par rapport à la carte adulte actuelle. Ainsi par rapport aux années 60/70, les familles des chercheurs d'ordre, d'installation et de communication sont en expansion. Le type du jeune cadre dynamique, et celui de l'écologiste, qui dominaient chacun de leur côté, le paysage des années 60, double face d'une société d'abondance, pratiquée ou refusée, a cédé le pas à un type de jeunes à la fois moins ambitieux et plus rangés. Ce n'est pas non plus la "bof génération" parfois trop rapidement décrite, mais sans doute plutôt une génération sérieuse et pragmatique. Bien entendu la conjoncture économique et les périodes de vaches maigres sont à la base de cette transformation des mentalités. Et il est curieux de constater que cette évolution est apparemment plus marquée chez les jeunes que chez leurs parents. Les jeunes ont coupé leurs cheveux avant que leurs pères ne le fassent. Dans une analyse politique et prospective, il est donc particulièrement intéressant de savoir ce que les jeunes disent penser et vouloir, si l'on veut déceler le comportement adulte dominant de demain.

IMAGES - IMAGINAIRE

De ce point de vue, les sondages et les enquêtes abondent, laissant pourtant une grande marge d'incertitude pour ne pas dire de contradiction quant aux attitudes de votes, quant aux croyances, quant aux réactions devant les problèmes de société. Vu l'incertitude de ces données, on sera prudent. Mais on notera par exemple que des sondages réalisés à l'occasion des derniers scrutins et notamment des élections européennes, il ressort que les jeunes électeurs ont marqué une désaffection particulière à l'égard à la fois du Parti Communiste et du Front National et une option supérieure à la moyenne en faveur des petites listes. Les commentateurs ont pu en déduire que les partis extrémistes, contrairement à ce qui était naguère supposé, n'exerçaient pas actuellement de séductions particulières sur les jeunes. Mais les grandes formations traditionnelles non plus. Ainsi se traduisent sans doute les phénomènes, plus hauts signalés, de dépolitisation relative, de scepticisme à l'égard du débat politique adulte, un refus des illusions lyriques et un appel à des formes raisonnables mais nouvelles de participation sociale.

L'on pourrait s'intéresser de même à un Sondage *IFOP Humanité Dimanche* paru en Février 1984 et qui montre que les jeunes sont en majorité optimistes à l'égard de leur avenir personnel et du progrès scientifique et technique, même si la société actuelle ne leur convient que moyennement; la famille loin d'être dépassée, est le lieu où l'on se sent bien et sur laquelle on peut compter; la formation scolaire apparaît capitale pour la préparation à un métier; le travail est conçu avant tout comme

un moyen d'épanouissement ; l'image des partis politiques est mauvaise, celle des syndicats l'est un peu moins ; l'enseignant et le chef d'entreprise ont une meilleure côte que le député ; 70 % des jeunes se disent prêts à se mobiliser pour la défense des droits de l'homme ou la lutte contre la faim dans le monde et 47 % (seulement) pour le pacifisme ; ils sont peu sensibles aux problèmes nationaux, mais très sensibles aux problèmes locaux comme la vie dans le quartier ; la drogue est considérée par les 3/4 comme quelque chose de dangereux et la meilleure forme d'évasion citée est la musique. Il faudrait évidemment nuancer les réponses selon le sexe et l'origine sociale des répondants ; mais un tableau d'ensemble se dessine d'une génération, qui ne rejette pas, loin s'en faut, les valeurs du travail ou de la famille ou encore de l'Ecole et qui ne refuse pas de s'engager à condition que ce soit pour des idéaux qui lui semblent indiscutables.

Enfin *une Enquête Louis Harris - La Vie* - de cet automne 84 permet d'appréhender des attitudes envers la religion et les grands problèmes de l'existence. Là encore, on note un surprenant optimisme ; les jeunes sont plus nombreux qu'il y a 20 ans à penser qu'ils ont de la chance de vivre à l'époque actuelle ; que vivre avec un idéal est nécessaire ; 20 % se disent catholiques pratiquants, et 29 % sans religion ; parmi les menaces qui pèsent sur la

société aujourd'hui, ils classent par ordre décroissant : le chômage, la faim, le racisme, puis la course aux armements, les atteintes aux droits de l'homme et la drogue, et plus loin encore l'insécurité, la pollution et le repli sur soi. Ils sont également critiques à l'égard des institutions politiques et l'image de l'Eglise et des associations est bien meilleure que celle des partis et des syndicats.

De cette revue aussi incomplète soit-elle se dégage toutefois une image objective et subjective de la jeunesse assez différente de celle que leur renvoie le plus souvent la société à travers les vocables : drogue, musique et sexe. Bien entendu il faut savoir faire la distinction entre l'imaginaire et le vécu, entre ce qu'ils disent vouloir et ce qu'ils font (ainsi du désir de famille et la pratique croissante de l'union libre). Mais s'ils manifestent un certain individualisme, voire un certain hédonisme, c'est peut-être parce qu'ils ont besoin, dans une société dure, de trouver des appuis, des recueils. Et au bout du compte on ne peut manquer d'être frappé par un décalage certain qui existe entre les conditions objectives de leur avenir qui sont loin d'être riantes et l'optimisme relatif dont ils font preuve. C'est le rôle immense des responsables politiques que de ne pas décevoir cette attente, faute de quoi cette génération risquerait d'être celle des aspirations frustrées.

Jean-Louis LANGLAIS

LES ENJEUX DU PACIFIQUE

Le Club France-Forum de Paris a reçu, le 14 mai dernier, le général Gallois, MM. Yves Berthelot, directeur du C.E.P.E.I.I. (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), et Georges Ordonnaud, président de l'Institut du Pacifique.

M. Berthelot a insisté sur les mutations profondes de l'économie mondiale : une nouvelle révolution industrielle, vers une civilisation de la communication - où les distances n'auront plus la même importance - se dessine ; le Pacifique, autrefois situé à la périphérie des échanges industriels et commerciaux, pourrait devenir le centre de gravité des relations économiques internationales, à condition de trouver progressivement une *unité* entre les Etats riverains : l'étendue de cette zone ne l'avait jusqu'alors pas permis. Economique pour une certaine part, le défi que doit relever le Pacifique est peut-être d'abord d'ordre culturel.

Il est aussi, a précisé le général Gallois, le défi de la liberté. Le détroit de Boering, la presqu'île coréenne Sakhaline, le Vietnam, la frontière Thaï constituent autant de possibilités d'affrontements indirects des grandes puissances, autant d'incertitudes profondes. L'avenir de la zone Pacifique est d'abord d'être le lien de rencontre directe de la présence américaine, de la domi-

nation soviétique, de l'ambition croissante de la Chine, des intérêts européens en déclin et de l'influence islamique (Indonésie, Malaisie...) en progression.

Il faut avoir conscience du fait que l'engagement militaire américain dans le Pacifique se fera, au delà de certaines limites, au détriment de la sécurité à long terme de l'Europe, comme l'a rappelé Georges Ordonnaud. Cette mer éloignée que bordent des nations de civilisations riches et où la démocratie progresse, ne doit pas être une préoccupation lointaine de la France et de l'Europe.

La réussite économique japonaise a montré les possibilités de la zone Pacifique. Le Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique a fait comprendre à une opinion, malgré tout assez indifférente à ce crime, les tensions qui existaient dans cette région. La Nouvelle Calédonie et ses difficultés ont éveillé, dans la conscience collective des Français, un intérêt pour l'outre-mer. Le Major-Thompson, visitant de nouveau la France, y verrait certainement "un peuple découvrant la géographie".

Bertrand ROSSERT

N.B. : La revue France-Forum reviendra plus complètement sur ces exposés.

LE JOURNALISME A L'AMÉRICAINNE

par Bernard VOYENNE

Bien que toujours sur le devant de la scène, les journalistes sont généralement mal connus. Y compris par eux-mêmes. La mémoire a retenu les noms de quelques vedettes, le plus souvent directeurs ou éditorialistes. Mais les fantassins de la profession d'où venaient-ils, qui étaient-ils, comment travaillaient-ils? Le livre de notre collaborateur Bernard Voyenne "Les journalistes français", publié aux Editions CFPJ-Retz, s'efforce, pour la première fois, de retracer leur histoire.

Aujourd'hui, la profession de journaliste est légalisée, normalisée. Elle conserve cependant, pour le meilleur et le moins bon, l'insoumission venue de ses origines. Aussi longtemps que l'information sera libre, le journalisme ne cessera pas d'être une aventure.

Nous présentons ci-après les pages du livre consacrées au "journalisme à l'américaine".

L'année de la loi de 1881 - ce texte libérateur, qui devait permettre l'essor de la presse moderne fut aussi celle de la mort d'Emile de Girardin. Le précurseur disparaissait à l'aube d'une ère nouvelle, dont il avait senti le meilleur et le moins bon. Sans doute, dès la fin du Second Empire, un public élargi, des moyens techniques nouveaux et, surtout, un esprit différent avaient plus qu'amorcé la mutation. Pourtant ce ne sont encore que signes avant-coureurs. Les goûts et les besoins évoluant

lentement, une période intermédiaire va s'étendre au moins sur une génération, sinon deux.

L'ancienne presse, éloquente et doctrinaire, subsistera aux côtés de la nouvelle et celle-ci en prolongera elle-même maints aspects. Cependant un changement capital, on peut dire une coupure, est apparu, qui sera irréversible. C'est la substitution des faits aux mots. Non, certes, que les journaux n'aient contenu dès l'origine des nouvelles et que la révélation de l'inédit ne fût déjà leur

première raison d'être. Seulement ces informations étaient encore trop peu nombreuses, les moyens de les obtenir trop lents et indirects, la liberté de les dire trop limitée, pour que cette vocation ait pu s'épanouir. La conversation, cette grande constante de la société française, remplit alors les vides et envahit une grande partie du contenu. Les élites s'en régalaient, écrivant pour leur propre édification beaucoup plus que pour le peuple qui n'avait pas voix au chapitre. Désormais le grand nombre est au centre de tout, parce qu'on ne peut plus se passer de lui, ni politiquement, ni financièrement. Comment l'attirerait-on avec des débats pour initiés, auxquels par définition il n'entend rien ? Ce qu'il demande ce sont des histoires vécues, des récits vrais ou qui, du moins, aient l'air de l'être. Le canard va réintégrer le journal. En un mot comme en cent, l'information triomphe.

Le branle aurait pu être donné par l'Angleterre où, plus tôt qu'en France, les libertés politiques et l'état de la société avaient fait naître avec la *one penny press* un journalisme de grande consommation. En fait il nous vint essentiellement des Etats-Unis, le modèle britannique paraissant alors réservé à la consommation insulaire et les rapports étant plutôt froids de part et d'autre du *Channel*. Au contraire l'Amérique commence, après la guerre de Sécession, une ascension prestigieuse : une grande partie de l'opinion française a de nouveau pour elle le cœur de La Fayette. Pendant quelques décennies, elle avait paru lointaine, un peu barbare ; voilà qu'elle ressurgissait comme le symbole même de la modernité. Le journalisme américain était passé, lui aussi, par sa phase professorale. Cependant il s'en était détaché beaucoup plus tôt qu'ailleurs, pour conquérir un public aussi inculte que celui de nos campagnes mais infiniment plus dynamique. Dès 1831, Benjamin Day en avait donné la première formule, avec le *New York Sun*. Quelques années plus tard, le *New York Herald* de James Gordon Bennet alla plus loin encore, en ne se contentant pas de relater l'évènement mais en s'efforçant par tous les moyens de le créer. Le fameux reportage à suspens d'Henry Stanley, envoyé à la recherche de Livingstone (1871), passionna tous ceux qui, en Europe, étaient en quête de ce "nouveau journalisme" dont le grand poète et critique Matthew Arnold devait saluer non sans quelque effroi l'irrésistible avènement. (1)

Bien entendu ceux qui, en France, admirent ces exploits sont encore peu nombreux et l'opinion affichée est qu'ils seraient, tout au plus, "bons pour des Américains". Il n'empêche que les plus lucides - ou les plus malins, comme on voudra - pressentent que l'avenir est de ce côté. On s'inspirera d'abord avec prudence des formules américaines, puis on les imitera sans le dire, enfin on prétendra les surpasser. Au vrai elles seront assez mal connues, même des professionnels français, jusqu'à ce que le modèle vienne pour ainsi dire narguer sur place : en effet, l'année même où fut publié l'article d'Arnold, l'édition européenne du *Herald* est installée à Paris par James Gordon Bennet, fils du fondateur. Il était, quant à lui, plutôt entiché des choses françaises, ce qui devait favoriser un heureux mariage entre les deux

styles de presse. Si l'américanisme paraît encore un peu vulgaire, toutes les innovations de notre presse dans les dernières années du XIX^e siècle et les premières du XX^e se feront néanmoins sous son influence, pour ne pas dire son emprise. Tout particulièrement celles du *Petit Parisien* après 1890, du *Journal* de Fernand Xau deux ans plus tard et surtout du *Matin* d'Alfred Edwards, dès 1884. Cela restera vrai, d'ailleurs, jusqu'au *Paris-Soir* de Prouvost des années 1930, et bien au-delà.

Tous ces journaux privilégient le rapide, le factuel, le coloré, le distrayant, au détriment des anciennes rubriques. C'est particulièrement frappant avec *Le Matin* qui encadre son titre en gothique (pour faire cosmopolite) sur un fond de poteaux télégraphiques, avec ce "slogan" : *Seul journal recevant par fils et services spéciaux les dernières nouvelles de la nuit*. Ce qui correspondait d'ailleurs tout à fait au progrès technique : à la même époque le réseau télégraphique, relié aux principales capitales, couvre tout le territoire et les entreprises de presse peuvent louer, à un tarif d'ailleurs élevé, une ligne spéciale à l'administration. La première communication téléphonique interurbaine, entre Rouen et Le Havre, date de 1885 ; le premier câble téléphonique sous-marin, de Paris à Londres, est immergé en 1891. Simultanément, les délais de publication sont encore raccourcis, d'abord par les perfectionnements apportés à la presse rotative puis, à partir de 1880, avec les premières composées mécaniques.

La pagination des quotidiens augmente aussi : de 4, elle passe à 6, puis à 8 pages, du moins dans les organes à grand tirage. Des suppléments magazine sont créés, dont le plus répandu est le populaire numéro dominical du *Petit Journal*, avec sa couverture illustrée en couleurs (à partir de novembre 1890). Commence à apparaître également - nouveauté audacieuse - la mise en pages dite "à l'américaine", puisque c'est ainsi que l'on qualifie la plupart des innovations de l'époque. Voici comment la décrit l'un des trop rares travaux à avoir étudié de près ces évolutions formelles, qui ont pourtant un grand retentissement sur le fond : "*A l'alternance de la colonne titrée et de la colonne creuse en tête de première page qui constituait le chef-d'œuvre d'art typographique que les jeunes secrétaires de rédaction s'efforçaient de réaliser, sans y parvenir toujours (elle) substituait le bloc massif d'un titre en gros caractères qui sur plusieurs colonnes coiffait le principal événement du jour. De statique qu'elle avait été jusqu'alors la mise en pages brusquement devenait dynamique. Elle s'adaptait aux circonstances, variait suivant l'importance des faits et, pour la première fois, traduisait de façon visuelle les phénomènes (...). Cette formule révolutionnaire (...) à ses débuts, scandalisa la plupart des professionnels qui n'admettaient pas qu'on put transgresser les règles établies...*"(2). L'innovation sera à l'origine de la lente évolution du secrétaire de rédaction, qui, de coordinateur et animateur qu'il était, va devenir aussi un spécialiste de la présentation, avant d'être lui-même doublé plus tard par un maquettiste.

Toutes ces transformations entraînent un développement notable des équipes de journalistes ; on en compte près de 100 dans plusieurs organes importants, tel le *Petit Parisien*, qui est le seul à posséder en outre 450 correspondants en province. *Le Matin* aura même jusqu'à 150 rédacteurs en 1914. Tous, encore moins les correspondants, ne sont pas il est vrai payés au mois. La rémunération se fait encore "à la ligne" pour un grand nombre, que nous appellerions des "pigistes réguliers" : avec, bien entendu, l'insécurité que cette condition implique. Pour les permanents, la grande salle de rédaction reste de la règle (3) et l'atmosphère semble avoir peu changé par rapport à la période précédente. Voici comment cette pièce commune, à la fois salle de travail et lieu de vie, est décrite dans un roman situé pendant l'affaire Dreyfus : "*Autour d'une grande table, que recouvrait un tapis vert maculé de larges taches d'encre et lacéré de coups de ciseaux, siégeaient une dizaine de rédacteurs. Dans le bruit des conversations, on distinguait ces mots, sans cesse répétés : "Fais passer les ciseaux, fais passer les pains à cacher". Deux ou trois, qui paraissaient n'avoir rien à faire, se lançaient avec le pouce des boulettes de papier ; l'un d'eux, un gros garçon, renversé sur sa chaise, étalant le plastron bombé de sa chemise où reluisaient de gros boutons dorés, éclatait d'un rire sonore, chaque fois que la boulette atteignait un collaborateur en plein visage. La salle, éclairée et chauffée par deux becs de gaz que voilait la fumée condensée des cigarettes, soufflait une odeur de moisi, l'odeur de quelque chose qui aurait pourri en quelque coin". (4)*

Ambiance sordide, m'as-tu-vu vestimentaire, promiscuité de chambrée : les clichés ont la vie longue et furent longtemps imités par la nature. Grande constance également dans les méthodes de travail. Le démarquage - mot d'époque - est roi. Les rédacteurs des feuilles du matin se servent essentiellement du *Temps*, journal du soir, que l'auteur cité plus haut qualifie de *père nourricier de tous les journaux*. C'est pourquoi les ciseaux et pains à cacher (seule colle propre alors disponible, la gomme arabe étant peu commode) donnent lieu à tant d'échanges. De même, à force d'être passés de main en main, les quelques feuilles les mieux informées sont transformées en véritable dentelle. Un article s'écrit à partir de deux ou trois autres. On a également recours au *Grand Larousse*, monument inégalé qui a commencé à paraître dans les dernières années de l'Empire. Il est pillé sans vergogne et c'est d'ailleurs l'unique ressource documentaire, avec dans les meilleurs cas un atlas qui tombe en ruines. D'autres descriptions sont toutefois un peu moins déprimantes. En notant, lui aussi, les locaux sordides et leur ambiance de salle de garde, un témoin des mêmes années parle de *ruche* et montre en effet plusieurs spécialistes qui ont l'air de travailler. Cependant il note, de son côté : "*Quelques journaux ont une salle dite bibliothèque. Je n'y ai jamais vu de livres et je défie qui que ce soit d'en avoir aperçu un seul ; mais il y a un bibliothécaire". (5)*

Ces images sont certainement exactes, parmi d'autres, bien sûr. Leurs intentions caricaturales, et par là même

stéréotypées, ne rendent pas compte néanmoins des transformations qui se font jour, en ce siècle finissant. On est simplement en train de changer de planète, y compris dans les salles de rédaction. Comme dans beaucoup de romans ou de films qui seront consacrés jusqu'à nos jours à la vie de la presse, le pittoresque - de plus ou moins bon aloi - tend à masquer la réalité. Le journalisme ne se fait pas à la cuisine mais sur la scène du monde : c'est d'abord un contenu et, avant même de prendre forme, une curiosité, un regard, une attente. Il faut sortir des bureaux enfumés, où l'on ne fait que tourner en rond, pour arpenter les chemins indéfinis des hommes. L'ère du reporter commence.

Le reporter : un chasseur de vérités

Quand est né ce genre journalistique par excellence que l'on appelle le reportage, comme s'il fallait un mot particulier pour le distinguer de tout ce qui lui est indissociable ? Bien avant les journaux, évidemment, tant il est vrai qu'aucune information n'existe si elle n'est pas rapportée. Les observateurs - professionnels ou non, mais qualifiés - ont toujours existé. Après l'apparition des gazettes, et parallèlement à elles, nous avons vu les novellistes appointés fureter aux quatre coins de la ville, pour en ramener ce gibier au fumet incomparable : la tranche de vie. Ensuite, quand le discours menaçait de tout recouvrir, il y eut une Sévigné, un Restif, un Mercier pour se contenter de décrire ce qu'ils voyaient, comme ils l'avaient vu, du plus noble au plus trivial. Ce sont eux que l'on lit encore de préférence aux ennuyeux vénérables, pour retrouver la couleur, l'odeur, le mouvement des choses, avec le même appétit que les contemporains pour les secrets des coulisses. Ah ! si ce reporter de génie qui se cachait sous le pseudonyme de duc de Saint-Simon eût publié de son temps ses *scoops* de première grandeur, quels tirages il aurait fait... Et le succès des livres de colportage ne tient qu'à l'absence d'une presse qui eût contenu des informations dignes de ce nom. Il est vrai qu'alors les salons, les cafés des villes et les lavoirs des hameaux regorgeaient de reporters qui, pour n'en pas porter le nom, n'avaient ni les yeux ni les oreilles dans leur poche.

Dans la presse de la Restauration et de la monarchie de Juillet, les reportages s'appelaient "chroniques". C'est en effet une erreur d'imaginer que ce genre était exclusivement, au début, ce qu'il est devenu par la suite : une façon élégante de parler sur tout et sur rien. Certes la paresse des journalistes et l'inaccessibilité de bien des sujets en décidaient souvent ainsi. Mais les journaux de l'époque publiaient déjà, à côté de ces guirlandes de mots, des récits pris sur le vif auxquels ceux qui viendront par la suite ne seront pas toujours supérieurs. Quand la propre femme de Girardin - qui signait vicomte de Launay - a la bonne fortune d'être parmi les voyageurs du premier voyage en chemin de fer entre Paris et St-Germain, le 1er septembre 1837, elle en "rapporte" un récit où ne manquent ni le temps qu'il faisait, ni le prix des places, ni les notations sur ses compagnons de route. Ce sera la matière de l'une de ces "Lettres parisiennes"

que publiait régulièrement *La Presse* et qui contribuait tant à son succès. D'autres, trop rares sans doute, ont rapporté avec exactitude les événements du temps, qui occupaient une place encore mineure mais non entièrement subordonnée, à côté des solennels feuilletons de critique et d'histoire.

Le mot même de "reporter" fut importé dès 1829 par Stendhal, aussi féru d'anglomanie que de "petits faits vrais" (6). Dès cette époque, en effet, la presse britannique a connu, plus tôt que la nôtre, ce que le Larousse désignera - quarante ans plus tard - comme *une classe spéciale de journalistes: les reporters*, en les décrivant ainsi: "... toujours à l'affût des nouvelles, les premiers arrivés sur les champs de course ou sur les théâtres d'incendie, questionneurs acharnés, se faufilant dans les groupes, prenant des notes sur les enfants brûlés, les maris battus, les passants écrasés" (7). Le ton amusé, voire un peu sarcastique, suggère qu'aux alentours de 1870 ce personnage paraissait encore insolite dans la presse française. On a vu qu'elle publiait pourtant des reportages sans les nommer de ce nom. Mais il est vrai que c'est presque simultanément, en 1866, que Villemessant et Girardin - toujours eux - créent très précisément la fonction de reporter au sein de leurs nouveaux journaux respectifs, *Le Figaro* (quotidien) et *La Liberté*. Conjonction qui n'est certainement pas due au hasard. Bien qu'il ne signât pas, selon l'usage, nous connaissons même le nom du second d'entre eux, Charles Brainne. "C'était un esprit prompt, résolu, inventif, nous dit l'un de ses confrères. Il aurait mis le feu à une maison pour avoir une nouvelle, car Girardin n'admettait pas qu'un reporter pût revenir bredouille". L'Alcide Jolivet de Michel Strogoff (1876) ou l'immortel Rouletabille du *Mystère de la chambre jaune* (1907) sont déjà là.

Si le terme de reporter n'est encore saisi qu'avec des pincettes, c'est que la fonction est méprisée. Le fait que l'on ait eu recours à un vocable différent, emprunté à une presse étrangère, vient du besoin de distinguer ce nouveau venu des journalistes proprement dits. Ce sont apparemment ces derniers qui y tiennent. Ils estiment qu'il n'y a rien de commun entre les tâches nobles auxquelles ils sont censés se livrer et le métier de fouilleur de poubelles, qui nécessite un préposé spécial. Faire des fenêtres dans les pages des confrères, manier en virtuose la paire de ciseaux et le pot de colle, exceller dans le calembour et la plaisanterie de café-concert, sont évidemment d'une haute intellectualité en comparaison de l'occupation consistant à user ses souliers pour ramener, dans les meilleurs cas, trois brins de vérité.

Le piquant est que, presque au même moment, les commentateurs politiques - qui s'estiment, de leur côté, d'une autre race - s'efforcent d'implanter le terme de "publiciste", emprunté à la langue juridique, pour ne pas être confondus avec les simples rédacteurs. L'usage persistera jusqu'à la dernière guerre mais, à son tour, l'étiquette ronflante sera abandonnée parce que captée entre-temps par les publicitaires, également soucieux de s'ennoblir et par ailleurs ignorants du français. La comé-

die sociale est un renouvellement permanent !

Pour revenir au pauvre reporter, il convient de dire qu'à l'origine ce ne semble avoir été qu'un simple collecteur de faits, qu'il ne rédigeait pas et livrait dans leur état brut aux journalistes proprement dits. Ceux-ci avaient seuls la responsabilité d'en faire un récit suivi et d'y ajouter la sauce et les épices. En soi, le reportage ainsi conçu pouvait être tenu pour une besogne tout à fait subalterne et, dans une tradition qui survalorise la forme, son apport considéré comme négligeable. Les directeurs de presse ne s'y trompaient pas, sachant bien qu'ils n'auraient pas pu faire des journaux vivants et toujours renouvelés, comme l'exigeait le style "à l'américaine", sans ces collaborateurs indispensables. Mais ils entraient dans le jeu, en les payant le moins possible - puisqu'ils "n'écrivaient pas" - ou, ce qui est pire, en ne rétribuant que les informations effectivement ramenées. Bien des sans-grade de la profession sont ainsi morts à la tâche, sans même être admis comme des journalistes à part entière et, par-dessus le marché, en bénéficiant - si l'on peut dire - du mépris cordial des honnêtes gens.

Rejeté par les rédacteurs de la vieille école, le reportage l'était aussi, et plus encore, par les élites qui donnaient le ton. Quand Emile de Girardin supprima l'antique feuilleton pour le remplacer par des rubriques informatives, voici ce qu'écrivit le critique Francisque Sarcey: "*Personne n'a plus que lui (Girardin) contribué à rabaisser le journalisme contemporain, et je ne vois pas sans tristesse où est tombée la feuille qu'il dirige. ce n'est plus qu'un amas informe, indigeste, de petits faits qui tombent les uns par-dessus les autres, sans qu'aucun ferment d'idées mette en jeu et fasse lever cette pâte (8)*". Un duel s'ensuivit, par personnes interposées, les collaborateurs de la *Liberté* s'étant estimés offensés: on ne badinait pas alors avec l'honneur. La petite presse de province - qui publiait peu de nouvelles exclusives, et pour cause - renchérit sur cette façon de voir. Ainsi, parmi bien d'autres, le *Phare de la Loire* s'indigne avec une gravité comique: "*La presse à bon marché a besoin de fouetter l'attention de la clientèle. Les indifférents s'ennuient, ils ont cru échapper au malaise qui les tourmentait en fuyant la politique, pour lire exclusivement des journaux composés de chroniques et de faits-Paris. Cet aliment ne leur suffit plus. On leur sert tous les détails des crimes qui se présentent, on leur raconte tout ce que disent et font les condamnés à mort. Mais ce n'est pas assez. On ornemente M. Ponsou du Terrail afin d'encourager, nous le supposons, le rocambolisme*".

Encore s'agit-il là d'attaques de famille, émanant de gens qui se sentent directement lésés par le nouveau cours des choses. Mais ce sont aussi des littérateurs comme Emile Zola - lequel, pourtant, aurait dû apprécier le côté naturaliste du fait divers - qui constatent avec tristesse: "*L'information (...) a transformé le journaliste, tué les grands articles, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place aux dépêches, aux nouvelles grandes et petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers.*" Notons cependant qu'il ajoutait, non

sans perspicacité: “*Si nous assistons à l’agonie de la littérature d’une élite, c’est que la littérature de nos démocraties modernes va naître*” (9). Les graves messieurs de l’Institut ne prennent pas tant de gants. Dans un article retentissant de *La Revue des deux mondes* (15 janvier 1897) le sociologue Alfred Fouillée tonne: “*Autrefois la presse se considérait comme ayant la mission de “vulgariser les idées”, souvent généreuses; aujourd’hui ce sont les passions qu’elle prend à tâche de répandre. En fait de nourriture intellectuelle, elle a le reportage à outrance...*” Se fondant sur cette étude, la *Revue bleue* consacre tout un numéro spécial, d’ailleurs très journalistique, à recueillir les avis des personnalités les plus en vue de la science, de l’art et de la politique. C’est un tollé! Le Sénateur Béranger- dit “le père la Pudeur” parce qu’il avait fait voiler les statues - s’étrangle dans sa barbe: “*Il faudrait (...) que le premier raté venu des professions libérales n’eût pas le droit de s’intituler journaliste*”, et de réclamer une solide juridiction qui y mette bon ordre. Le thème général de l’enquête portait sur les abus de la presse en général et leurs effets sur la moralité publique. Mais la plupart des réponses s’accordent, comme celle du critique Gaston Deschamps, à dénoncer presque exclusivement *les progrès stupéfiants et les aberrations du reportage*.

Voici lancé le thème des effets criminogènes du “sang à la une”, appelé à faire une belle carrière. Certes la défense inconditionnelle de la presse de cette époque, ou de quelque autre, ne s’impose pas. Pourtant ce qui frappe c’est que, sous couvert de stigmatiser des excès, c’est l’information elle-même qui est visée. Quel peut-être, nous dit-on, l’intérêt de parler de misérables histoires de personnes quand les idées offrent un terrain aussi sublime qu’utile à la moralité publique? A la rigueur, que l’on fasse de la bonne et belle polémique, mais surtout pas cette trivialité de détails qui écœure les gens bien nés et ne captive que les concierges. C’est la malédiction de toujours contre le diable boiteux qui - sous sa nouvelle et exotique appellation de reporter - s’en prend, comme il l’a toujours fait, à la paix des familles. Mais le pauvre n’y peut rien: il faut bien que tout le monde vive.

La vogue de l’interview

Ce que fera le reporter c’est se donner les lettres de noblesse que la société lui refuse. Entreprise assurément difficile. On doit reconnaître que les missions qu’il reçoit, non seulement ne sont pas toujours relevées mais offrent peu de matière à une information approfondie. La tournée épuisante des quatre-vingts commissariats de police de Paris n’apporte, le plus souvent, que quelques procès-verbaux pour racolage ou des bagarres d’ivrognes sur la voie publique. D’ailleurs aucun ne peut la faire de bout en bout et nos pauvres journalistes se retrouvent chez un marchand de vins du boulevard du Palais pour mettre en commun leur maigre pitance: éternel retour de la bourse de nouvelles qui se tenait, trois siècles plus tôt, au même endroit. Quand par chance un “beau” crime ou une ténébreuse affaire se présentent, tout le peloton se la partage. Alors le reporter, privé de son exclusivité, devra

remettre ses informations à un rédacteur d’un rang plus élevé. C’est ce dernier qui, sans cesser d’avoir eu les pieds au chaud, sera à l’honneur. De telles pratiques n’ont pas cessé d’exister.

Beaucoup de ces reporters sont d’ailleurs, on l’a vu, ce que nous appelons des “pigistes”: ils étaient payés à la nouvelle, et seulement quand celle-ci était retenue. Leurs journées se passent à battre les buissons, pour y découvrir ce que les journaux les mieux informés ou les agences n’ont pas déjà débusqué, en créant au besoin de l’inédit. Quand ils ont enfin trouvé quelque chose, commence une autre course épuisante auprès des journaux, dans l’espoir de vendre au mieux leur marchandise. Bien entendu le nombre de ceux qui participent à la compétition fait baisser le montant des enchères et, au bout de la chaîne, le produit qui a coûté le plus de peine à acquérir se brade à vil prix. Alors qu’un article signé d’un nom que les journaux s’arrachent est payé couramment trois cents francs, le traîne-patins en recevra le dixième, ou moins, pour la matière d’un fait divers. Heureux quand il n’est pas rémunéré à la ligne. Là encore, notre homme se trouve tout au bas de l’échelle: sa ligne, vaut, selon les titres et le bon vouloir du secrétaire de rédaction, de dix à vingt centimes - vingt-cinq pour un écho entièrement rédigé - alors qu’on donne un franc pour celle du roman feuilleton. Cela à condition, bien sûr, que la feuille fût solvable, car il y a souvent loin du passage d’un article au passage à la caisse. C’est de cette fin du XIX^e siècle que datent la plupart des histoires des ruses employées par les patrons pour ne pas payer, même quand ils ont feint de donner leur accord. La plus belle est peut-être celle de ce directeur qui écrivait ses billets à ordre avec de l’eau pure, saupoudrée d’une poudre bleue: celle-ci s’envolait avant que le journaliste, trop heureux d’avoir enfin son dû, se soit présenté au caissier. Mais le folklore professionnel est, en ce domaine, inépuisable.

Les reporters vont recevoir quelques compensations avec la vogue de l’interview, qui fait fureur à partir des années 1880. A l’imitation de la presse américaine, les chefs d’informations veulent avoir des déclarations de personnes célèbres à propos de n’importe quoi. Façon de publier leur prose et de s’honorer de leur nom sans bourse délier. La dépense ne dépasse pas la pige du journaliste, sans commune mesure avec ce qu’il faudrait donner à celui que l’on est allé interroger. De leur côté les interviewés, surtout les écrivains, adorent cette mise en valeur qui leur fait une publicité gratuite. C’est précisément l’époque où l’édition, commençant à devenir elle-même une industrie, prospecte un public nouveau par tous les moyens de la réclame. L’un des premiers à avoir senti cette évolution est Emile Zola, à l’époque où il travaillait pour Hachette tout en essayant de se lancer dans le journalisme: habilement répandues dans les feuilles à la mode, les déclarations des auteurs de la maison servaient à la promotion de leurs ouvrages. Dès ses premiers succès, l’écrivain ne manque pas d’utiliser en sa faveur les méthodes mises au point pour les autres. Un de ses disciples, qui le met en scène dans un roman sur le journalisme, montre le maître ouvrant chaque jour sa

porte aux journalistes dès le début de l'après-midi, une fois achevées ses pages quotidiennes. Il répond gravement à toutes les questions qu'on lui pose, fussent-elles saugrenues, et ne manque jamais d'envoyer sa carte à l'auteur de l'interview avec ses mots, toujours les mêmes : *Mes biens vifs remerciements*. L'important est que la presse parle de vous, en bien ou en mal, à intervalles réguliers et même quotidiennement s'il se peut. Par définition la popularité (et les récompenses financières qu'elle entraîne) est incompatible avec le silence.

Trouvant plus aisément à placer sa copie, le reporter va mettre encore du temps à acquérir le plein statut de journaliste. Le roman déjà cité met en scène de façon transparente Charles Chincholle, celui qui - du *Figaro* à *Paris-Journal* - fit certainement le plus pour répandre et perfectionner le genre de l'interview. Or voici ce qu'en disent entre eux deux de ses confrères : "*A-t-il un talent d'écrivain ? - Ah ! il se fiche bien de ça... Il a été un excellent reporter, voilà tout*". Ces mots en disent long. D'un côté le reportage n'est pas encore admis comme faisant partie de la littérature, ce qui peut se comprendre ; mais de l'autre, le critère du vrai journaliste est de se rattacher si modestement que ce soit à l'homme de lettres. Tout, ou presque, a changé dans la presse sauf les idées qu'on s'en fait : celles-ci n'ont guère varié depuis le XVIII^e siècle. L'explosion de l'information est devenue une nécessité, sans que celle-ci soit encore admise comme une valeur. Bien plus, les témoins de cette apparition la déplorent, voire la dénigrent. Quel dédain sous-jacent ne perçoit-on pas derrière ces propos pourtant lucides de l'éditorialiste Yves Guyot, l'homme de presse du chocolatier progressiste Menier : "*Pendant longtemps la presse a été une chaire. Elle deviendra de plus en plus un bureau de renseignements et un laboratoire (...). Les journaux se sont faits par lettres, puis par dépêches : ils commencent à se faire par téléphone (10)*". De la missive (noble) à la machine parlante (anonyme), l'évolution est présentée comme exclusivement régressive. On tient le reporter pour un marginal de la profession, au mieux comme une victime : "*... ces humbles et ces honnêtes du journalisme, à qui était réservée la plus ingrate besogne du métier, et dont quelques-uns auraient pu avoir du talent, sans l'injustice qui condamne un reporter à n'être jamais qu'un reporter, en lui refusant de prouver qu'il est capable de mieux...*"

Mais voilà qu'à quelques années près ou presque en même temps, le ton change, le jugement se fonde sur de tout autres prémisses. C'est l'un de ceux que l'on peut déjà appeler "grand" reporter, Hugues Le Roux, qui écrit dans le journal le plus attaché aux anciennes conceptions : "*l'ancien chroniqueur, l'homme d'esprit, de bons mots et de propos à bâtons rompus est détrôné par un écrivain moins soucieux de briller mais mieux informé des sujets qu'il traite : le reporter. Pendant des années on l'avait tenu, ce reporter, dans les humbles besognes du journalisme ; on l'enfermait dans le fait divers. La volonté du lecteur qui, depuis le mouvement naturaliste professe pour le document vraiment vrai un goût très vif, a tiré l'homme de cette obscurité où il*

végétait, sans lettres et accessoirement sans orthographe. Le reportage remonte des bas-fonds du journal à la surface. Il est devenu chronique. Il tente les artistes, les littérateurs, les poètes (11)".

Un écrivain : voilà, enfin employé le mot qui est dans ce pays le parangon de dignité d'un manieur de plume. On peut donc accéder à ce titre en écrivant au jour le jour, en disant ce que l'on a vu avant ce que l'on ressent. Le reportage est rendu à la chronique dont il vient, désormais sans nuance de mépris. Bien plus, d'authentiques écrivains, reconnus et patentés, viennent à l'information. Après le Hugo des *Choses vues*, qui n'étaient pas connues de son vivant, vont venir le Vallès de *La Rue* - tenu surtout pour un polémiste alors qu'il était en premier lieu un observateur - le Barrès de *Leurs figures*, Pierre Mille, les Tharaud, Saint-Exupéry, Kessel, pour ne pas allonger ici une liste fort longue. Avec eux le reportage fait partie de la littérature à part entière.

La rencontre de Stanley et Livingstone en Afrique Centrale

Ainsi en très peu d'années, au tournant du siècle, la connotation du mot "reporter" a changé du tout au tout. Peu avant, il désignait encore la plus humble catégorie des gens de presse, celle qui n'avait même pas tout à fait droit à la qualité de journaliste. Et voilà que ce même terme, sinon tout à fait dans le même emploi, devient

comme une métamorphose à vue, l'un des plus prestigieux et des plus enviés. Traduction symbolique des mutations que connaît la presse elle-même : si longtemps enfermée dans ses salles enfumées, elle s'ouvre enfin au monde. Dès lors les directeurs feront tout pour rendre célèbres leurs reporters et les choisiront donc avec le plus grand soin. "Si je dirigeais un journal en 1900, écrit Pierre Giffard, l'un de ces "nouveaux journalistes", j'irais chercher les reporters à la sortie de l'École normale. Et ils ne croiraient plus déchoir parce que je les prierai d'aller étudier un fait sur place avant d'en parler. Ce sera la nouvelle forme du journalisme, le journalisme vécu. (...) A mesure que le journal sera mieux renseigné, le rédacteur devra acquérir des connaissances plus étendues. Il sera forcé de traiter de plus de choses, de savoir de tout un peu, d'apprendre beaucoup et très vite à l'occasion (...). Nous croyons que le reportage, loin d'abaisser le niveau du journalisme, comme on l'a craint, l'élèvera au contraire, quand le besoin de reporters habiles et instruits aura modifié leur mode de recrutement. Notre époque commence à voir justement cette transition..." Sans doute tous ces espoirs ne se sont-ils pas réalisés. Mais du moins, une telle vision d'avenir fait maintenant partie des certitudes quotidiennes.

Le premier grand choc avait été donné par le reportage à rebondissement d'Henry Stanley, envoyé par le *Herald* de New York à la recherche de Livingstone et qui finit par le retrouver (*Mr Livingstone I presume ?*). Cela avait eu lieu en 1871, au lendemain de la guerre de Sécession qui montra, dans le texte comme pour l'illustration, ce que le journalisme à l'américaine était capable de faire. L'exemple, il est vrai, ne devait s'imposer à la presse

française qu'après un assez long décalage. Assez vite, cependant, quelques précurseurs comprirent que l'on pouvait faire à partir d'une histoire vraie le plus passionnant des feuilletons, pourvu qu'elle soit bien racontée. Découverte dont les conséquences allaient bouleverser aussi bien la gestion commerciale des journaux que les techniques du journalisme.

Bernard VOYENNE

- (1) Dans un célèbre article de la revue *Nineteenth Century*, en mai 1887.
- (2) Raymond Manevy, *L'évolution des formules de présentation de la presse quotidienne*, Ed. Estienne, 1956, p. 49.
- (3) Elle sera d'usage général jusque vers 1930. Il semble que ce soit Jean Prouvost qui, le premier, imposa des bureaux séparés dans l'immeuble qu'il fit construire pour *Paris-Soir*, rue du Louvre.
- (4) Paul Brulat, *Le reporter, roman contemporain*, Paris, Perrin et Cie, 1898, p. 98. L'ouvrage est d'un fervent disciple d'Emile Zola, auquel il est d'ailleurs dédié.
- (5) Baron Tanneguy de Wogan, *Manuel des gens de lettres*, Paris, Librairie de Paris, Firmin-Didot, s.d. (1897), p.23.
- (6) "On cite plusieurs reporters de journaux anglais, dont le voyage en Italie est défrayé par les lettres qu'ils font insérer dans le *Times* ou le *Morning Chronicle*." (*Promenades dans Rome*, 5 avril 1828, Calmann-Lévy, I,278). Littré enregistra le mot de "reporter" en 1870 et l'Académie seulement en 1878. Même à cette époque on continuait souvent à imprimer le mot en italiques, ce qui montre qu'il était encore ressenti comme étranger.
- (7) *Grand Larousse universel*, V° "Journaliste".
- (8) *L'Opinion nationale*, 24 septembre 1866.
- (9) *Annales politiques et littéraires*, 22 juillet 1894.
- (10) Réponse à l'enquête de Henri Avenel in *La presse française au XX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1901.
- (11) *Le temps*, 22 février 1889.

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

MERCI

L'ENIGME DE L'AVENIR CHINOIS

par François FEJTO

Où va la Chine avec Deng Xiao Ping? Qu'en pensent les sociologues français et japonais? Y-a-t-il une différence d'optique et d'interprétation entre experts français et japonais, pour faire des prévisions pour l'avenir de la Chine populaire? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre quelque trente universitaires français et japonais réunis à Paris sur l'initiative conjointe des professeurs Claude Cadart et Lucien Bianco, directeurs du Centre Chinois à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, et du professeur Mineo Nakajima de l'Université de Tokyo. On peut dire que dans l'ensemble, les experts français étaient un peu plus optimistes, les Japonais un peu plus prudents dans leurs prévisions, mais tous étaient d'accord pour estimer que la Chine vit actuellement, comme Deng Xiao Ping vient de le dire, une nouvelle révolution, et, comme toujours, l'initiative des changements radicaux vient du sommet et non d'en bas. Ce qui n'empêche pas le Grand Patron actuel, Deng Xiao Ping, d'être populaire.

Les participants ont fait grand cas de la "décision" sur les réformes de structures "annoncées" en octobre 1984, à l'issue d'une réunion plénière du Comité Central, qui a confirmé et complété l'orientation réformiste inaugurée en décembre 1978 et consommé la rupture entre Deng et Hua Guo Feng, héritier désigné par Mao. Certains observateurs vont jusqu'à prédire que la Chine deviendra sous peu un pays capitaliste. Ceci dit, la plupart des participants japonais et français étaient d'accord que les résolutions adoptées en octobre dernier constituent une victoire remportée par le camp des novateurs contre les conservateurs. Mais ils étaient aussi d'accord pour estimer que ce serait une erreur que de considérer le grand vainqueur et ses partisans comme des libéraux. A ce propos, j'ai fait observer le *parallélisme que l'on peut constater entre l'évolution de la Chine actuelle et celle de la Yougoslavie de Tito*. Le chef de la Yougoslavie - pays dont le système politique et économique fut l'objet d'études approfondies à Pékin - pratiquait une double politique, de libéralisation économique associée à la répression de toute activité d'opposition, qui aurait pu mettre en question le monopole politique du parti. C'est de cette même façon que Deng s'efforce de maintenir la dictature du parti, tout en tenant compte des lois du marché et s'ouvrant à l'Occident. La Yougoslavie a décollectivisé à partir des années 1950, la Chine a commencé la même opération dans les campagnes en automne 1984.

*
**

Deng poussera-t-il la réforme et la démaoisation jusqu'au détronement, non seulement de Staline et Lénine mais aussi du grand ancêtre Karl Marx?

La Yougoslavie officielle en est restée à renier Staline, et Tito s'affirmait jusqu'au bout comme un fidèle disciple de Marx et de Lénine. Les participants ont diversement interprété la polémique déclenchée récemment par quelques articles du *Quotidien du Peuple*, niant l'actualité de l'enseignement de Marx. Les Japonais pensent qu'il s'agissait là d'une tempête dans un verre d'eau, d'une bavure commise par quelques journalistes trop zélés. D'autres experts estimaient que la polémique a révélé que les adversaires du réformisme de Deng subsistent à l'intérieur de l'appareil du Parti. Le contraire d'ailleurs serait étonnant. Deng se heurte aussi à l'opposition de vétérans comme Chen Yun et Li Xianian qu'on appelle des "réformistes frileux" et qui craignent que les disciples impétueux du Patron n'aillent trop loin dans la nouvelle politique économique, que par ailleurs ils approuvent.

Les experts japonais tendent à penser que Deng a eu beau gagner une bataille après l'autre, il n'a pas encore gagné la guerre, son pouvoir est fragile. Mais ce qui paraît acquis et peut-être irréversible, ce sont l'ouverture aux techniques et aux capitaux occidentaux, l'instauration d'un secteur privé, assez large, mais surtout l'émancipation de la paysannerie. En revanche, le désir de Deng d'introduire l'autonomie des entreprises industrielles suivant les modèles hongrois et yougoslaves, a dû être ajourné. Un des sinologues français, Chevrier, a comparé l'actuelle situation chinoise à celle de l'URSS à l'époque de la NEP de Lénine. Il a souligné que la pseudo-société intellectuelle (pseudo parce qu'entièrement étatisée) s'est opposée jusqu'à présent à l'extension de la réforme aux villes. Cependant la "dynamique de la société rurale", composée de 800 millions d'individus, est favorable à la nouvelle politique. Les décisions d'octobre dernier portent avant tout sur la réorganisation de l'économie urbaine. On parle de l'économie socialiste de marché et on part en guerre contre l'égalitarisme de Mao. Pour mener à bien à son terme la réforme, Deng veut rajeunir les cadres. Il a pris la tête du courant radical à tendance décentralisatrice qui veut faire du marché le régulateur de l'économie, tandis que les adversaires de Deng veulent maintenir l'Etat dans son rôle régulateur. Deng veut accélérer l'industrialisation, il encourage le secteur privé, mais à l'intérieur de certaines limites. La révolution d'octobre 1984, a fait l'apologie de l'entreprise privée ou semi-privée; qui devra être liée sur la base

contractuelle aux entreprises nationalisées. Ce système s'apparente visiblement à la NEP de Lénine.

Les Japonais, tels que le Professeur V. Tokuda, ont mis en garde contre trop d'optimisme quant aux perceptions d'évolution de la politique chinoise. Ils ont souligné qu'il ne faut surtout pas prendre Deng pour un démocrate. Celui-ci n'a-t-il pas dit récemment que "le pluralisme qui caractérise les pays occidentaux n'est pas un signe de force, mais un signe de faiblesse"? Selon Tokuda, le système autoritaire, dictatorial, est fortement enraciné dans l'esprit des dirigeants chinois, et aussi dans la mentalité de la population. Deng est décidé de maintenir le contrôle du Parti sur la société. Il cherche une solution de compromis pour intégrer dans son système socialiste le dynamisme de l'individualisme paysan. De son côté, le professeur Hidenoki Ijiri, a dit que "le cheminement chinois en direction de la rationalité et de l'équilibre est plein de contradictions et d'incertitudes, et qu'une grande partie de la génération de la révolution culturelle, recrutée par le Parti dans les années 1960/1970, est hostile à la réforme". S'y opposent aussi beaucoup de vétérans de la vieille garde et beaucoup de chefs militaires. Cependant, Mme Cheng Jingxi (épouse chinoise de Claude Cadart) a attiré l'attention sur l'importance de l'extension aux villes industrielles des réformes de structures qui jusqu'à présent n'affectaient que la campagne. Mme Bergère a souligné qu'à son avis "le retour du vieil homme (Deng) est en train de faire renaître la vieille Chine".

*
* * *

Une grande partie du colloque était consacrée à l'évolution de la politique étrangère de la Chine. Le professeur Cadart a souligné à ce propos que malgré le rapprochement sino-américain depuis 1979, les relations améliorées n'ont pas conduit jusqu'à présent à la signature d'un traité comparable au traité d'alliance sino-soviétique de 1950, signés par Staline et Mao Zédong.

Ceci dit, les Etats-Unis commencent à aider la Chine à moderniser son armée. En ce qui concerne les relations sino-soviétiques, les Japonais sont d'avis que la Chine cherche la normalisation de ses rapports économiques et politiques avec l'Union Soviétique, surtout afin d'améliorer leur position de marchandage avec les Etats-Unis.

Il y a quelques années encore, les Chinois tentaient de se placer en équidistance par rapport aux deux Super Grands. Cette formule a été abandonnée. Dans tous les domaines, la Chine d'aujourd'hui se sent plus proche de Washington que de Moscou. Quant aux relations entre Pékin et Tokyo, le Japon n'ira pas non plus jusqu'à conclure avec la Chine une alliance qui serait dirigée contre l'Union Soviétique. C'est là une réponse aux articles de la presse soviétique accusant les Etats-Unis et le Japon de vouloir créer une branche extrême-orientale du NATO, en y intégrant la Chine.

Une seule question restait sans réponse : que penser du désir exprimé par certains dirigeants chinois de rentrer

au sein du mouvement communiste international et de participer éventuellement au prochain "Concile" - institution dont elle est sortie au début des années soixante. Tout se passe comme si la direction chinoise s'alignait à présent sur les conceptions de polycentrisme ("unité dans la diversité"), mises en avant dans les années soixante par Palmiro Togliatti. Veut-elle ainsi réaffirmer le caractère communiste du régime, tout en poursuivant sa politique d'indépendance totale?

Tout en cherchant à normaliser ses rapports avec l'URSS, la Chine continue à exiger de l'URSS de cesser son soutien à l'expansionnisme du Vietnam, de retirer ses troupes stationnées au Cambodge et en Mongolie extérieure et de retirer ses troupes de l'Afghanistan.

Cependant le Japon est prêt à accorder à la Chine des crédits à long terme d'un montant de 10 milliards de dollars. Les rapports sino-américains ont évolué beaucoup plus rapidement que les rapports de la Chine avec l'Union Soviétique. La presse de Pékin ne parle plus de l'impérialisme, de l'hégémonisme des deux supers puissances. Elle affiche plutôt une neutralité à l'égard des deux. Si elle les critique, c'est avec modération.

Les Japonais voudraient aussi éviter que grâce à l'aide du Japon pour son industrialisation, la Chine ne devienne pour lui un concurrent sérieux notamment en Asie du Sud-Est. Mais tout le monde se félicite de la désidéologisation de la politique extérieure de la Chine. Il faut attendre pour savoir si la politique actuelle portera assez de fruits pour battre définitivement les maoïstes et créer un consensus pour la politique réformatrice du sommet du Parti. Mais que se passera-t-il après la disparition de Deng, qui a si bien réuni en lui l'homme d'appareil autoritaire et l'homme d'Etat réaliste pour ne pas dire opportuniste? Sur ce point on entre dans la zone des incertitudes.

Les participants français ont indiqué que - ce qui ne manque pas de piquant - l'on parle à Pékin de l'affaire néo-calédonienne avec beaucoup de modération. Malgré toute leur sympathie pour les peuples qui luttent pour l'auto-détermination, les Chinois reconnaissent que "la France ne peut abandonner une île où elle a des investissements importants dans l'exploitation du nickel et a construit (Nouméa) une base expérimentale nucléaire ayant une grande importance stratégique".

Certes, le passage de la diplomatie idéologique à une diplomatie réaliste est toujours difficile. Le professeur Seichiro Tagaki a rappelé, qu'au cours des négociations avec le Japon en vue d'un traité de paix, en 1978, les Chinois ont posé comme condition préalable l'adhésion du Japon à un front asiatique anti-hégémone (c'est-à-dire anti-soviétique). La Chine de Deng a abandonné cette revendication. Ce qui est le plus important, aux yeux des experts français et japonais, c'est que, grâce au tournant amorcé en 1979, la Chine vient de se donner une chance pour réaliser le rêve de Sun Yatsen : faire entrer la Chine dans le club des grandes puissances modernes.

François FEJTO

EXPLOSION TECHNOLOGIQUE ET ÉVOLUTIONS SOCIALES

DÉBAT avec Christian BEULLAC, Jean BORNARD, Albert DUCROCQ

Les facteurs politiques et idéologiques ont longtemps été déterminants dans l'évolution des relations sociales, rythmées par les scissions, les élections, les guerres et événements internationaux.

Aujourd'hui la rapidité et l'intensité du progrès technique incitent à une autre perspective. Les conditions de travail, l'emploi et plus largement les rapports entre les partenaires sociaux ne dépendent-ils pas plutôt des mutations technologiques, moins en raison des contraintes qu'elles imposent que des ruptures qu'elles provoquent.

Assurément depuis les débuts de la révolution industrielle la vie sociale ne cesse d'être confrontée aux conséquences des découvertes des sciences et techniques. Mais n'assiste-t-on pas actuellement à une donne nouvelle parce que les caractéristiques de la science sont aujourd'hui d'une autre nature : parler d'"intelligence artificielle" c'est bien témoigner qu'il ne s'agit plus seulement de remplacer le bras de l'homme par la force de la vapeur comme au XVIII^e siècle.

"Explosion technologique et évolutions sociales", ce thème de la rencontre de "France Forum" vise, sinon à répondre à cette interrogation - ce serait présomptueux - mais à en éclairer les contours, à mieux identifier les faits porteurs d'avenir, à ouvrir le débat, non à le clore.

"France Forum" a donc réuni Albert Ducrocq, chercheur scientifique, Jean Bornard, syndicaliste, Christian Beullac, ancien ministre et chef d'entreprise. La technique, le social et l'économie sont non pas en face à face mais en interrogation commune face à l'avenir.

"France-Forum" remercie tout particulièrement ceux qui ont aidé à la préparation de cette réflexion : Paul Camous, Michel Drancourt, François Guiraud, Jacques Lesourne, René Robin, Jean-Jacques Salomon, Silvère Seurat.

Gérard ADAM

Albert DUCROCQ

C'est un peu une gageure en une dizaine de minutes de vouloir vous dépeindre la période 1985-2000. Ce que vous devez retenir, c'est que cette période va valoir à l'humanité plus de transformation que tout ce qu'elle a connu depuis qu'elle existe déjà ; c'est très impressionnant parce que, on voit déjà l'an 2000 ; on se donne déjà rendez-vous pour le réveillon du vendredi 31 décembre 1999. On a l'impression que tout va continuer de la même manière. Non. Je ne veux pas dire qu'il y a destruction.

Non. Changement, transformation ne veulent pas dire suppression. Mais vous allez avoir énormément d'événements nouveaux. Essentiellement vous allez, d'ici à l'an 2000, vivre une nouvelle civilisation. C'est très extraordinaire parce que dans le passé nous avons eu deux civilisations. Nous avons eu d'abord la civilisation de l'agriculture, qui a débuté il y a à peu près dix mille ans, lorsque l'homme a imaginé de semer des graines et de fabriquer une végétation artificielle et par ailleurs d'emprisonner des animaux dans des enclos, des animaux susceptibles de procurer la nourriture. Cette civilisation a fixé

l'homme, elle a engendré la société, les rapports sociaux, la communication, et la conséquence a été la production d'une nourriture en très grande quantité. Autrefois les hommes étaient peut-être quelques centaines de milliers seulement à travers la terre entière. Avec la révolution agricole, la terre va pouvoir nourrir des individus de plus en plus nombreux, la population de la terre va se chiffrer, en millions, en dizaine, en centaine de millions, en milliards d'hommes ; et cette civilisation agricole a été par excellence *la civilisation*.

En effet, il y a encore un peu plus de deux siècles, en France, 95 % de la population vivait à la campagne, c'était le travail des champs qui était l'activité des individus. Voilà quelle a été la première civilisation et vous voyez sa majestueuse lenteur.

*
* *

Deuxième civilisation. La révolution industrielle. La révolution dite industrielle dans le cadre de laquelle l'homme a imaginé non pas seulement de changer à son gré la carte biologique de la terre mais l'homme a imaginé d'exploiter les ressources du sous-sol, il a imaginé de mettre les ressources minérales de la terre à sa disposition pour augmenter son pouvoir, le transformant singulièrement avec la production d'énergie artificielle. La révolution industrielle a été essentiellement cela. Pourquoi ? Il faut comprendre que si l'homme est une machine extraordinaire, une machine transcendante, une machine qui pense, les scientifiques ne savent pas du tout ce qu'est la pensée. L'homme c'est par ailleurs une machine qui voit, aucun robot n'est capable de voir comme je vois les personnes dans cette salle, comme je suis capable de reconnaître une personne même si je ne l'ai pas vue depuis plusieurs années ; si entre-temps elle a changé de coiffure, changé de style, je la reconnais. Essayez de trouver la machine qui fera cela. C'est impensable. L'homme, c'est une machine transcendante par son cerveau, c'est une machine transcendante par son habileté. Voyez toute la cinétique de mes membres supérieurs, de degré de liberté à l'épaule, des coudes, voyez ce que j'ai dans le poignet, dans les mains, une soixantaine de petits moteurs qui peuvent être commandés de façon coordonnée par mon cerveau et justement à la lumière de cette image, du monde extérieur et de ses lois que j'ai dans ma tête. Cela me permet une universalité, cela me permet une cinématique extraordinaire. Il est vraiment remarquable par tout cela. En revanche les disponibilités énergétiques de l'homme sont insignifiantes, 60 watts pour une machine de 70 kg, même pas un dixième de cheval, et aussi longtemps que l'homme avait été réduit à ses seuls muscles, eh bien, même en travaillant beaucoup son pouvoir transformant avait été très modique. La révolution industrielle a créé l'énergie artificielle, elle a peuplé la terre avec des esclaves mécaniques. Vous avez un esclave mécanique lorsque vous avez une machine de 60 watts que vous faites travailler 2.000 heures dans une année et cette population de la terre en esclaves mécaniques elle a été de plus en plus nombreuse, vous avez eu là

une natalité galopante, aujourd'hui les esclaves mécaniques sont 300 milliards, à côté à peine 5 milliards d'hommes de chair et d'os ; et ces esclaves ne sont en outre pas équitablement répartis à la surface de la terre, ils sont très nombreux, très denses dans les pays industriels. Voilà ce qu'a été la révolution industrielle, là la terre est peuplée par des esclaves et des esclaves dont le nombre a à peu près doublé tous les vingt ans, vous voyez le changement d'échelle par rapport à la révolution agricole : doublement tous les vingt ans. Et maintenant cela c'est le passé. Ne me faites pas dire qu'il n'y a pas besoin d'énergie ! Au même titre que le passage de la civilisation agricole à la civilisation industrielle n'a pas signifié que les hommes ont cessé de manger (au contraire ils ont mangé beaucoup mieux parce qu'avec les ressources de l'industrie vous avez pu fabriquer des engrais, vous avez appris à conditionner, transporter et distribuer la nourriture, il y a eu valorisation du facteur agricole) au même titre, vous avez maintenant valorisation du facteur énergétique ; mais ça n'est pas lui la flèche de l'évolution dans la nouvelle civilisation. Une civilisation qui est caractérisée par quelque chose d'extraordinaire, alors que la civilisation agricole était venue au secours du ventre, quelque chose de matériel, sa nourriture, son produit, la civilisation industrielle était venue au secours du muscle, eh bien, cette fois c'est le cerveau de l'homme qui est assisté, le substrat est immatériel, c'est la formation.

*
* *

La civilisation dans laquelle nous entrons est ce qu'il faut appeler une civilisation de l'intelligence, une civilisation où l'homme est assisté par les ordinateurs, où l'homme est capable de pénétrer dans les secrets précisément de la matière pour la reconcevoir, pour créer une nouvelle nature et en premier lieu de nouveaux matériaux. D'ici à l'an 2000, vous allez d'abord assister à une révolution des matériaux, la plupart des matériaux de l'an 2000 n'existent pas encore, ces matériaux sont légers, ils sont résistants, ils changent complètement les conditions de la vie. Une maison par exemple n'aurait presque pas besoin d'être chauffée si elle était bien isolée, la substance qui permettra cet isolement existe déjà dans le laboratoire sur le plan semi-industriel. Vous allez systématiquement remplacer des consommations d'énergies précisément par une approche plus fonctionnelle du but, vous allez avoir des objets plus légers, des objets plus fonctionnels, des voitures qui consommeront moins, partout vous allez chercher des solutions intelligentes avec ces nouveaux matériaux et aussi avec tout ce que va apporter justement l'ordinateur. L'ordinateur dont les performances actuellement obéissent à la loi du doublement tous les dix-huit mois. Vous voyez : civilisation agricole, civilisation industrielle et maintenant regardez le nombre de périodes de dix huit mois que vous avez d'ici à l'an 2000 et vous mesurerez précisément l'enjeu d'ici à la fin du siècle. Les ordinateurs, sont actuellement capables de faire un milliard d'opérations par seconde ; en l'an 2000 on en sera à mille milliards. On vous dit souvent, "Vous allez avoir un ordinateur dans votre

maison". Oui, mais pas celui dont on vous parle, pas l'ordinateur qui aurait tout simplement pour rôle de vous aider à composer vos menus ; vous allez avoir un ordinateur dans le téléphone, vous aurez un ordinateur qui sera votre répertoire. D'une manière générale les ordinateurs seront dans les appareils. Le cadre aujourd'hui, lorsque vous l'embauchez, vous lui donnez un bureau avec le téléphone. Vous n'allez pas lui demander ce qu'il va faire avec le téléphone. Au même titre demain, il aura un micro-ordinateur, ce sera évidemment pour lui l'accessoire normal dont il fera le système expert de sa profession. D'ici l'an 2000 nous allons vers un déplacement professionnel total. Nous allons remplacer l'homme par le robot, chaque fois qu'hier vous demandiez à l'homme d'exécuter systématiquement des consignes, lorsque pour atteindre un but vous pouviez dresser une liste exhaustive de règles à appliquer, eh bien actuellement l'automatisation est certaine et c'est un bien. Vous entendez des personnes s'indigner en disant "Vous enlevez du travail", c'est hier qu'il aurait fallu s'indigner que l'on fasse de l'homme un robot et c'était ce que l'on faisait lorsque toute la journée on demandait à une personne de faire boum, boum, boum, boum, à longueur de journée, à longueur d'année, sa vie entière ; eh bien, demain vous aurez la démarcation, tout ce qui est programmable, les machines, l'homme, la pensée, la création, l'initiative, cela face à des besoins intellectuels qui vont justement être immenses dans le cadre de cette ère de l'information. Et lorsque je parle des professions, partout le micro-ordinateur sera le système expert. Vous mettrez dans cet ordinateur les règles courantes pour l'exercice d'une profession c'est-à-dire que vous serez débarrassés, dégagés de tout ce qui est routine, de tout ce qui est contingent. En l'an 2000, la majorité des Français travaillera sur l'information. L'ordinateur prend un nouveau visage, l'ordinateur de poche nait en ce moment celui qui est plus petit qu'un livre, celui que demain l'enfant aura dans son cartable. Actuellement il coûte 2.500 F ; dans quatre ans, il sera à 2.000 F. Déjà vous avez 65.000 lignes de programmes, dans ces conditions là, vous avez une carte, vous pouvez avoir une carte mathématique, une carte d'histoire, une carte de français, autrement dit vous avez une assistance. Par conséquent, vous avez aussi au point de vue intellectuel, un événement fabuleux. Par conséquent, ce que je voudrais que vous compreniez c'est que d'ici à l'an 2000 nous allons vivre une aventure fantastique qui n'est pas écrite, une aventure qui n'est pas jouée ; les acteurs c'est nous, c'est précisément à nous de construire ce monde, ce monde qui sera tel que nous le ferons.

Christian BEULLAC

Pour éclairer le débat sur "Explosion Technologique et Evolutions Sociales", je ne parlerai que des évolutions probables de l'organisation et de l'environnement des entreprises : j'aborderai les problèmes humains dans la seule mesure où certaines de mes remarques pourront aider à la réflexion.

Deuxième préliminaire : certaines incidences qu'auront les évolutions techniques dans notre vie quotidienne peuvent apparaître comme assurées. En fait, il me semble qu'il y a un préalable : la France est devenue, en trente ans, la cinquième puissance industrielle au monde : mais l'évolution que l'on peut envisager aujourd'hui suppose que les Français l'accepteront. Or, elle entraînera beaucoup de changements, beaucoup d'adaptations et donc des souffrances : les Français sont-ils prêts à accepter ces souffrances ? Les Français sont-ils prêts à tous ces changements pour rester dans le peloton de tête des pays industrialisés ? Si par malheur cela n'était pas le cas, nous deviendrions un pays en voie de sous-développement et le tableau imaginé des évolutions et des changements serait un rêve.

Faisons pourtant l'hypothèse optimiste. Personnellement, c'est la mienne, car j'espère que les hommes politiques auront la lucidité et le courage de dire au Pays les conséquences d'un refus, j'espère que nous saurons mettre en place une politique de solidarité qui limitera les souffrances, que nous saurons adopter une politique de formation qui facilitera les adaptations.

Troisième préliminaire : je suis toujours prudent en ce qui concerne les délais en raison de l'importance des investissements nécessaires et du temps de formation des hommes. Mon expérience d'homme d'entreprise et d'ancien ministre, surtout de Ministre de l'Education m'a appris que l'on sous-estime toujours le facteur temps pour le changement des esprits : mais cette remarque ne remet pas en cause la tendance générale.

*
* *

Cela dit, il me semble possible de faire trois grandes observations :

Première observation : je crois à la disparition des grandes concentrations ouvrières. Dans des entreprises, comme celles de l'automobile, les unités type Flins avec 20.000 ou 25.000 personnes, sont des unités essentiellement composées d'O.S. faisant des opérations répétitives : grâce à la productique, nous assisterons à la disparition de ces tâches, y compris, peut-être, au niveau du montage final. Tous les ingénieurs et en particulier les ingénieurs français travaillent à l'automatisation de toutes les opérations ; si bien que, dans vingt, vingt-cinq, trente ans nous n'aurons plus, dans des usines comme Flins, que quelques milliers de personnes essentiellement occupées par l'entretien et dans les salles de commande qui, d'ailleurs, grâce à la télématique, pourraient être implantées à distance. Par conséquent, les grands bataillons vont fondre et fondront de plus en plus comme neige au soleil.

Je crois que nous assisterons à une autre évolution allant dans le même sens : l'augmentation de la sous-traitance sous la double influence de la recherche de la flexibilité et de la valorisation du professionnalisme.

Reprenons ces deux termes.

Dans le monde où nous sommes entrés, l'incertitude règne : on ne pourra pas, comme pendant les "trente glorieuses", être sûr du lendemain. Dans ces conditions les entreprises auront à s'adapter rapidement au marché et à éviter les grandes intégrations qui sont source de rigidité. En sous-traitant au maximum, elles pourront répartir leurs risques.

Quant à la valorisation du professionnalisme, ce sera la conséquence d'une concurrence internationale toujours plus impitoyable : la qualité et les prix de revient deviendront chaque jour davantage des éléments-clés de la réussite. Jusqu'à présent le métier des autres apparaissait toujours plus facile et plus rentable que son propre métier : les grandes entreprises étaient tentées d'intégrer toutes les fabrications environnantes de leur métier de base. Demain, elles se concentreront sur lui avec le maximum de professionnalisme et s'adresseront pour le reste à des sous-traitants spécialisés et compétents, qu'ils soient industriels ou de service.

Automatisation et sous-traitance aboutiront ainsi au changement de taille et d'organisation des entreprises. En outre, le travail se dématérialisant grâce à l'omniprésence de l'électronique, on pourrait s'attendre à la désynchronisation et à la dé-localisation des activités. Pour ma part, je préfère parler d'activités désynchronisables et délocalisables car je ne suis pas sûr que l'Homme, ayant besoin de vie sociale, profite totalement de ces nouveaux degrés de libertés.

Conséquences de ces changements :

- Il sera plus difficile, et pourtant plus nécessaire que jamais, de créer un esprit d'entreprise.

- Le professionnalisme sera de plus en plus valorisé mais il faudra néanmoins le rendre compatible avec une bonne reconvertisibilité, nécessitée par les changements techniques ou économiques probables.

- Les classifications professionnelles devront être profondément révisées.

- Les cadres verront leur justification d'encadrement diminuer puisque les équipes de travail seront plus petites.

- Cette tendance, ajoutée à celle de syndicats moins omniprésents, risquera d'entraîner l'apparition de conflits difficilement maîtrisables.

Voilà quelques sujets de réflexion.

Jean BORNARD

L'effort de prospective réalisée par Albert Ducrocq est tout à fait remarquable. Il est aussi enrichissant par la somme d'informations apportées sur les évolutions prévisibles dans tous les domaines, que stimulant par les réflexions qu'il suscite, au point qu'on peut se demander s'il ne provoque pas déjà cette transformation du cerveau qu'il annonce dans son ouvrage "Le futur aujourd'hui".

Pour ma part, j'ai retenu surtout deux grandes orien-

tations parmi les perspectives ouvertes par Albert Ducrocq.

D'une part, un grand mouvement qui conduit à une concentration des choses, au nom d'un certain déterminisme de la Science et de la Recherche.

D'autre part, ce puissant courant de délocalisation des hommes qui entraînerait une "démassification" de notre société, c'est-à-dire une plus grande liberté impliquant même une certaine dose de désordre.

C'est autour de ces deux tendances que je voudrais livrer quelques réflexions.

Les incertitudes de l'avenir

Auparavant cependant, une observation, même si elle doit montrer que notre esprit est encore un peu prisonnier du passé.

Mais l'histoire a son poids d'expérience.

Ce n'est pas la première fois en effet que notre société se trouve confrontée à de profondes transformations, même s'il est vrai que les mouvements actuels sont d'une exceptionnelle ampleur et d'une rapidité sans précédent.

Mais des phénomènes comme l'avènement de l'électricité et la révolution des transports ont représenté des bouleversements considérables.

Le développement de l'électricité, énergie transportable, aurait pu apporter une dissémination très étendue des activités industrielles ; de même que l'accélération des transports et des déplacements devenus infiniment plus faciles pour les hommes comme pour les marchandises.

Or, jamais nous n'avons assisté au cours des dernières décennies à un mouvement plus puissant de concentration des activités et d'urbanisation dans toutes les parties du monde. L'autoroute, le TGV ou l'avion ont, par exemple, permis à des professeurs d'enseigner aux quatre coins du pays, mais en restant basés dans la capitale, au point qu'on a parfois parlé des "turbo-profs".

J'ose donc avancer un certain bémol par rapport à la rapidité et à l'intensité du grand mouvement de délocalisation annoncé, sans pourtant contester la valeur des perspectives générales qui sont tracées.

Le risque d'une concentration technocratique des choses

Plusieurs éléments confirment la tendance à une concentration croissante des choses.

Il est certain que la pénétration rapide de l'informatique est en train d'influer sur la structure des entreprises. Elle donne la possibilité de concentrer rapidement une masse considérable d'informations au niveau central d'une direction.

Dans plusieurs grandes sociétés, à des organigrammes traditionnels en forme de pyramides, avec des relais intermédiaires entre les unités de base et le sommet, succèdent des organigrammes en râteau, les multiples unités de base étant reliées directement à la direction

centrale qui dispose ainsi rapidement des informations nécessaires à la décision.

C'est sans doute un élément de plus grande efficacité dans le sens de ce déterminisme scientifique dont il a été question.

Mais qui peut nier que cette concentration de pouvoir comporte un danger vers une évolution très technocratique et vers une société très déshumanisée dans la mesure où il n'y a plus ces relais intermédiaires, pesants peut-être, mais porteurs de bien des réactions que l'ordinateur ne pourra toutes transmettre.

Albert Ducrocq souligne que "la seule richesse c'est l'homme" et que l'intervention de celui-ci reste déterminante et nécessaire. Il insiste sur la valeur des "cercles de qualité", qui doivent permettre aux individus de s'exprimer largement et de faire bénéficier les entreprises de leur créativité et de leur dynamisme.

Mais c'est non seulement au niveau décentralisé des sociétés que doit s'exercer cette participation. C'est au niveau même des centres de décision, là où se définissent l'orientation de la politique à suivre et les grands choix.

Faut-il rappeler combien le problème des investissements va devenir important, compte tenu de la nécessité du renouvellement rapide des installations dû à l'accélération du progrès. S'il n'y a pas de discussion approfondie, en vue d'arriver à un certain consensus au sujet de la répartition des résultats entre investissements et salaires par exemple, le risque de conflits est considérable.

Il faut donc, jusqu'au niveau du sommet des entreprises, des structures d'association des salariés pour permettre la prise en compte dans les décisions, des facteurs à la fois techniques, économiques, sociaux et humains.

De même si l'on veut introduire dans les choix économiques, la préoccupation du développement du Tiers Monde, qui tient aussi une grande place dans l'ouvrage d'Albert Ducrocq, comme dans l'esprit de M. Christian Beullac, il est nécessaire de dépasser les simples analyses économiques et techniques.

Dans tous les cas, il convient donc, au-delà de tout déterminisme scientifique, d'introduire des éléments volontaristes dans les politiques à définir et de se doter de structures de dialogue à tous les niveaux pour humaniser les évolutions et rester dans le cadre d'entreprises et de sociétés qui fassent toute leur place aux hommes.

Eviter l'isolement des individus

La délocalisation des activités et des hommes appelle d'autres réflexions et réactions.

Ce n'est pas un syndicaliste qui va s'effrayer d'une perspective de démantèlement des grands ensembles et de désentassement des individus. Au contraire.

Mais la question est fondamentale de savoir quels vont être le niveau et le contenu des relations sociales dans le cadre d'une telle déconcentration, sinon dispersion.

Excusez encore une référence historique: lors de la

première révolution industrielle du 19^e siècle, les salariés, par la grâce de la loi Le Chapelier de 1792, qui avait supprimé toute réglementation et toute organisation, se sont trouvés isolés et nus devant les manufacturiers de l'époque.

La conséquence, ce fut une misère incroyable, révélée par l'enquête de Vuillermé de 1830 qui a montré à quel point le grand mouvement d'industrialisation s'est accompli en négligeant les hommes.

C'est aussi le temps où Lacordaire a lancé son cri "Quand il n'y a pas égalité entre les intéressés, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui protège". Faut-il rappeler que la première loi sociale a eu pour but d'interdire d'employer les enfants de moins de huit ans!

Face à tout le courant actuel de déréglementation sociale, nous devons rappeler que si personne n'est plus attaché que nous à réaliser le maximum de liberté dans la vie sociale, nous n'accepterons jamais de laisser le travailleur à domicile, qui va se multiplier demain, seul face à un directeur avec son ordinateur.

Des ajustements, des assouplissements peuvent bien entendu être recherchés dans les réglementations, mais le dialogue organisé et collectif reste plus nécessaire que jamais, afin de réaliser les consensus indispensables équilibrant contraintes économiques et exigences sociales qu'il s'agisse de salaires, de conditions ou d'organisation du travail.

Bien sûr, se pose un problème de niveau de discussion. Il faut concilier un cadre légal général, avec des accords de branches épousant mieux les spécificités des différents secteurs, et aussi une certaine souplesse, dans ce cadre, au niveau des entreprises.

Mais la discussion collective continuera de s'imposer pour éviter des inégalités choquantes au détriment des plus faibles, et même pour faciliter les mutations.

Car une mobilité accrue est prévisible entre entreprises et même entre secteurs. Si des disparités trop fortes se créent, elles seront un élément de rigidité, car comment imaginer que le salarié relativement bien loti dans une entreprise acceptera volontiers sa mutation dans une autre dont le statut social sera par trop inférieur. Il risque de s'opposer à ce changement, même s'il est reconnu économiquement souhaitable.

Voilà donc nos deux remarques majeures face à l'évolution esquissée des relations sociales pour l'avenir, toutes deux tendant à la nécessité d'un renforcement des instruments du dialogue social, que ce soit au niveau des entreprises et jusque dans les choix économiques, ou au niveau des conventions collectives.

La présence syndicale continue de s'imposer, de même qu'une certaine réglementation sociale pour poser des garde-fous et éviter des abus.

N'oublions pas que la lutte des classes n'est pas que le fait de certains courants syndicaux, elle est pratiquée aussi par un certain nombre d'employeurs.

La nécessité d'une éthique

Il convient encore, dans notre effort de projection vers l'avenir, de se réjouir de la place croissante et déterminante qui est donnée à la formation des hommes.

C'est un moyen essentiel de promotion humaine, en même temps qu'un facteur de plus grande efficacité.

J'ajouterai seulement que face aux dangers de déviation technocratique, face aux problèmes de société posés dans le domaine de la biologie notamment, face aux problèmes internationaux, de développement du Tiers Monde en particulier, il y a une dimension supplémentaire à donner à notre effort de formation.

Si dans cette formation des hommes, nous n'introduisons pas une forte dose d'éthique, qui fasse une place prioritaire à des valeurs, telle que le respect fondamental de la dignité humaine, alors je crois qu'on assistera à des conflits dont nos films de science-fiction ne nous donnent aujourd'hui qu'une pâle idée.

C'est encore une exigence à souligner très fortement.

Albert DUCROCQ

Examinons la situation des divers pays du monde après l'an 2.000. Jean Bornard a rappelé que mon récent livre comporte un chapitre dont le titre est "Une seule richesse, l'homme". Comme lui je pense que cette idée est profondément vraie. Et mon propos précédent va dans ce sens. L'élément humain est essentiel dans les évolutions et changements à venir. C'est vrai, tout existe par l'homme pour l'homme. Autrement dit, c'est nous justement qui faisons tout. Les robots ne savent pas qu'ils existent, ce qui implique qu'actuellement le sort de la terre il est entre les mains des hommes. Et là justement, je voudrais répondre à Christian Beullac qui a posé la question préjudicielle précisément, au début de son exposé disant : Ne va-t-il pas y avoir un refus de ce mouvement de mutation et d'évolution ? autrement dit la question est posée implicitement, quel va être, dans ce mouvement, le sort des différents pays du monde. Il faut apporter une précision. En ce moment, il est certain que le jeu est mené par les Etats-Unis et le Japon. En l'an 2000 je ne vois pas comment on empêchera ces deux pays à eux deux d'avoir 50 % du produit national brut de la planète. Cela étant, regardons le XXI^e siècle, car si vous travaillez maintenant vous aurez les résultats au XXI^e siècle et là, la question européenne se pose. On peut imaginer deux scénarios :

1^{er} scénario : les Etats-Unis et le Japon galopent suivis par les pays jeunes (la Corée par exemple) puis la population européenne en valeur relative sur la terre, va être de moins en moins importante, l'Europe deviendra en l'an 2050 quantité négligeable. Voilà le premier scénario.

Autre scénario : après l'an 2000 il y a des chances pour l'Europe, des chances qui pourraient être très grandes. Je voudrais vous dire quels sont les arguments qui personnellement me font pencher en faveur de ce second scénario.

Autrement dit quels sont les atouts de l'Europe. Ces atouts sont au nombre de trois. Le premier, c'est qu'hier l'Europe était désavantagée par rapport aux géants par la faible étendue de son territoire, hier la richesse était matérielle : des mètres carrés de territoire, c'était fondamental, c'était des tonnes de production. A l'heure où la production est immatérielle eh bien, non, cela ne compte plus et cela peut être un avantage. Quand vous avez un satellite de communication, s'il doit concentrer toute sa puissance sur un territoire moins important ça permettra de faire arriver davantage de décibels watts, c'est-à-dire que l'argument mètre-carré maintenant ne compte plus, l'Europe étant à cet égard plutôt favorisée.

*
* *

Deuxième atout : c'est l'homme seul qui compte. Vous aurez toutes les données dans les machines, il ne s'agira pas pour les hommes de faire apprendre précisément tout ce qui pourrait être dans la mémoire des machines ; mais attention, dans les machines vous n'avez jamais d'information, vous n'avez jamais que des données, c'est très important cela. Imaginez que vous ayez dans une machine "en 1492 Christophe Colomb a découvert l'Amérique", ça n'a de sens que si vous savez ce que c'est que 1492, si vous connaissez le début de l'ère chrétienne, si vous avez un certain nombre de points de repère, si vous voyez avant "1453 Constantinople", après "1515 Marignan", si vous pouvez situer faits et dates. Il faut que vous ayez entendu parler de Christophe Colomb, que vous sachiez que l'Amérique est un continent, autrement dit il existe une relation, et cette relation, c'est vous qui la faites ; dans la machine vous n'avez que des données, c'est dire que la primauté va aller de plus en plus à la culture générale ; à l'enfant d'ailleurs, vous ne pouvez pas aujourd'hui prétendre donner la connaissance du métier qu'il exercera, c'est absurde. Vous devez faire en sorte qu'il soit capable dans sa vie de s'initier rapidement à un métier et éventuellement d'exercer plusieurs métiers et cela encore, c'est la culture générale. Or, sur ce point de la culture générale les atouts des européens sont considérables, justement compte tenu de leur potentiel intellectuel.

*
* *

Troisième atout : nous ne savons pas, si d'ici à l'an 2000 nous aurons un conflit nucléaire mondial. Nous pensons que nous ne l'aurons pas, malheureusement nous n'en sommes pas sûrs. Au XXI^e siècle il en ira différemment. Au XXI^e siècle vous aurez à travers la planète des liens extrêmement étroits de sorte que le conflit ne sera pas plus pensable qu'il ne l'est à l'heure actuelle à l'intérieur de l'Europe. C'est une évolution qui mérite d'être soulignée. Il y a cinquante ans, si vous aviez parlé justement d'un temps où il n'y aurait plus de conflits entre la France et l'Allemagne, on vous aurait dit, cela est impensable, il y a tout le temps eu des guerres, il y aura toujours des guerres entre les français et les allemands, jamais on ne s'entendra. Voilà ce que l'on

disait il y a cinquante ans. Au même titre, on parle aujourd'hui d'une entente générale à la surface de la terre, cela n'a pas de sens rigoureux. Vous verrez cette entente au XXI^e siècle, mais nous ne savons pas dans quel cadre, sous l'influence de qui. Ce que nous savons, c'est que l'Europe a de l'avance, autrement dit, elle est déjà zone de paix, cela, elle l'a payé très cher, ce climat de paix, de coopération, c'est encore un atout.

Selon moi, compte tenu justement de ces liens extrêmement étroits que vous avez à l'heure actuelle à l'intérieur de l'Europe, j'envisage mal précisément un refus en France des changements et une acceptation ailleurs, autrement dit, je crois que l'échec ou le succès seront européens.

Christian BEULLAC

L'évolution de la taille et de l'organisation des entreprises m'amène à une deuxième observation. L'entreprise ou ses unités de production s'intégreront à un réseau de plus en plus complexe d'interlocuteurs. Les uns en relation directe avec sa vocation (autre unité de production, sous-traitants, clients, concurrents nationaux et internationaux...), les autres faisant partie de son environnement. Dès aujourd'hui, l'entreprise doit s'ouvrir au monde entier et vivre dans un univers complexe: les évolutions prévisibles ne feront que renforcer cette tendance au point qu'un des problèmes majeurs du chef d'entreprise, comme de l'homme politique de demain, sera la maîtrise de la complexité.

Heureusement, l'entreprise, baignant plus qu'aujourd'hui dans son environnement, ses valeurs et celles de la société environnante, seront plus en cohérence.

*
* *

Troisième observation: on peut penser que: tout ce qui est programmable sera peu à peu automatisé, tout ce qui n'est pas programmable sera l'apanage, soit d'hommes très qualifiés, lorsqu'il s'agira d'activités comme la création artistique, soit de personnel à faible qualification dans les autres cas. Mais ces dernières activités feront l'objet d'efforts permanents pour les transformer en activités programmables et donc vouées à être automatisées. Cela donne matière à réflexion sur les emplois nouvellement créés aux Etats-Unis. La plupart d'entre eux sont, est-il rapporté, du domaine du tertiaire et avec du personnel de faible qualification. En fait, ne se produit-il pas dans le tertiaire du XX^e siècle ce qui s'est passé dans l'industrie de la fin du XIX^e et du début du XX^e? Au début de cette industrie, l'organisation était sauvage, les protections sociales à peu près inexistantes, la qualification des postes faible: peu à peu, grâce au développement des marchés, à une meilleure maîtrise des techniques, à une augmentation de la concurrence et à une complexification des services rendus, l'organisation a dû et a pu s'améliorer, la structuration apparaît, la qualification devenir nécessaire. En ce qui concerne le

tertiaire, des exemples récents permettent de penser que les mêmes évolutions se produiront avec quelques dizaines d'années ou même un siècle de retard sur l'industrie, mais se produiront.

Dès lors, l'affirmation que les nouveaux emplois du tertiaire sont de faible qualification pourrait provenir d'une erreur d'optique; l'observation à un instant donné ne prendrait pas en compte les évolutions dans le temps.

Cela m'amène d'ailleurs à me demander si l'évolution du "non-qualifié" vers le qualifié, de l'inorganisé vers l'organisé, du désordonné vers l'ordonné ne serait pas une évolution générale: retrouvant ainsi la pensée de Teilhard de Chardin. Mais alors, les "mutants de l'innovation", c'est-à-dire ces hommes et ces femmes qui savent mettre en œuvre des idées nouvelles, qui en acceptent le risque, qui ne peuvent, au départ, ni prévoir, ni organiser, ne sont-ils pas gênés, ne sont-ils pas bridés, ne sont-ils pas bloqués par toutes les règles que nous avons créées dans un esprit de justice et de protection? Le SMIG, les prélèvements sociaux, les horaires maximum, les règles de licenciement...? Et toutes ces règles n'entravent-elles pas l'innovation? En un mot, la pointe du progrès n'a-t-elle pas besoin de désordre? Questions qui sortent de mon sujet et qui, au demeurant, ne devraient être abordées qu'avec prudence.

*
* *

Voilà les trois observations ou groupes d'observations auxquelles je voulais me livrer. Mais je voudrais terminer par quelques remarques ou interrogations complémentaires:

La décentralisation, qui sera de plus en plus nécessaire pour maîtriser la complexité croissante, entraînera l'Etat vers des fonctions d'incitation, de régulation, d'aide plus que d'actions directes. Le rôle de ces interlocuteurs sociaux et économiques privilégiés que sont les organisations nationales, patronales et de salariés, comme le rôle des différentes instances en sera modifié; les rapports des représentants salariés et patronaux au niveau de l'entreprise deviendront les rapports les plus importants.

L'importance croissante du professionnalisme rendra moins vif le sentiment de groupe pour ne pas dire de classe. La philosophie syndicale en sera affectée. N'assisterons-nous pas alors à l'affaiblissement de l'influence des idéologies (ce qui ne signifie pas la disparition d'une éthique)? Que deviendront les motivations syndicales?

Une éventuelle délocalisation ou désynchronisation des activités rendra difficiles les rassemblements humains qui privilégiaient le verbe. Par contre, les télécommunications faciliteront la transmission des mots d'ordre. La tactique syndicale devra changer et l'exemple des syndicats agricoles, aux membres éparpillés et autonomes, devra être médité.

La multiplication des entreprises et des unités, la dématérialisation du travail, son éventuelle délocalisa-

tion ou désynchronisation, ne supprimeront pas pour autant le problème du partage des fruits de l'activité de l'entreprise entre capital et travail.

A l'occasion de ce partage, la prise de conscience de l'évolution des chapitres du bilan et du compte d'exploitation posera un redoutable problème aux comptables, aux économistes et aux hommes politiques : une partie cruciale de l'investissement sera la formation des hommes qui est aujourd'hui comptée en exploitation.

La diminution du temps de travail est inéluctable. On peut regretter la façon dont ce problème a été abordé au début du septennat, mais la productivité prévisible est telle que le temps de loisir ou plutôt le temps non rémunéré posera en termes nouveaux les rapports sociaux.

Les évolutions techniques n'entraîneront pas une organisation univoque de la société. Elles donneront une extension du champ des possibles entre lesquels il nous faudra choisir. L'Homme, s'il veut bien en prendre conscience, verra s'accroître le champ de sa liberté. Et je pense que ce propos s'inscrit bien dans les réflexions formulées par Albert Ducrocq et Jean Bornard.

Dans le même esprit, je crois à l'Homme acteur mais aussi auteur de l'évolution. En se rappelant le "1984" d'Orwell, on se convainc que l'homme peut refuser le déterminisme.

En particulier, je crois que l'entreprise doit cesser d'apparaître comme un lieu d'exploitation pour devenir un des moteurs de l'évolution culturelle de notre société. Elle peut devenir un groupement à taille humaine, générateur de convivialité, d'universalité, de transnationalité.

Jean BORNARD

Compte tenu de l'importance de la formation, il convient absolument d'éviter tout monopole dans la maîtrise de ce grand levier de l'évolution des sociétés.

L'importance de la formation

L'Etat a son rôle, qu'il s'agisse de l'enseignement de base ou de la formation professionnelle. Mais il est essentiel qu'il respecte le libre choix par les parents de l'école de leurs enfants, pour des raisons de principe, et aussi parce que le pluralisme est un élément primordial de souplesse et de dynamisme d'une société.

Les entreprises ont également une place prépondérante à prendre dans la formation, car elles sont plus près des besoins. La contribution obligatoire de 1 % qui leur incombe a été parfois critiquée. C'est une erreur, et il est même regrettable que le taux de 2 % prévu à l'origine n'ait pas été appliqué par suite des oppositions patronales.

Ce taux ne peut être considéré comme un frein à la formation et de nombreuses entreprises le dépassent, heureusement. L'idéal nous paraît être la gestion paritaire de ces fonds dans des organismes comme les Fonds d'Assurances Formation (FAF) associant directions et syndicats.

Il est bon qu'un taux minimum soit fixé par la loi, les accords paritaires permettant d'aller beaucoup plus loin.

Ne négligeons pas non plus le rôle des syndicats dans la formation. Ils font un gros effort. La CFTC depuis plusieurs années voit passer plus de 10.000 participants par an dans ses sessions consacrées à la formation aussi bien économique, que sociale, doctrinale ou pratique.

Soulignons enfin la nécessité du rôle des églises dans la formation morale et spirituelle des individus.

Le traitement social des mutations

La CFTC n'a jamais contesté la réalité du mouvement de mutation actuel ni la nécessité d'une adaptation aux technologies nouvelles. Mais elle pose comme exigence d'une part que les transformations soient discutées au préalable avec les intéressés, d'autre part que des politiques d'accompagnement permettent de les réaliser dans des conditions acceptables pour les individus. Moderniser, oui, mais dans le respect des hommes.

L'exemple des USA est parfois donné, du fait de la vigueur de la reprise économique dans ce pays.

Mais d'une part, n'oublions pas que si Chrysler vient de réembaucher fortement, cette firme avait auparavant licencié brutalement quelque 70.000 salariés.

Est-ce que de telles méthodes sont applicables dans nos pays, qui s'efforcent d'amortir les variations plutôt que de pratiquer une évolution en dents de scie.

Cette dernière attitude est incontestablement plus adaptée à nos mentalités.

Economiquement, il n'est pas démontré que la méthode américaine soit la meilleure. Il y a 40 ans, le PIB par tête, en France, était très inférieur au niveau américain. Aujourd'hui, les chiffres sont comparables. C'est la preuve qu'un comportement plus social n'exclut pas l'efficacité.

Le danger d'une rupture de l'emploi

Je souscris assez largement à l'opinion d'Albert Ducrocq selon laquelle le développement des nouvelles technologies va faire naître des besoins nouveaux considérables, imprévisibles, qui permettront des compensations importantes aux réductions d'emplois.

Par ailleurs, un autre élément d'espoir, c'est de voir les pays de la Communauté Européenne accélérer la coordination de leurs efforts pour rattraper le retard qu'a pris l'Europe dans des domaines d'avenir tels que l'informatique ou la biotechnique. Le programme Esprit est un bel exemple.

Mais il est à craindre que la situation de l'emploi continue de se dégrader pendant plusieurs années encore. C'est un danger extrêmement grave. Car devant la perspective d'un chômage toujours croissant, nous risquons de voir bien des salariés s'opposer à des adaptations d'entreprises même si celles-ci sont reconnues économiquement inévitables. Il faut arriver à présenter des alternatives valables aux licenciements.

L'expression de la solidarité

La rapidité des évolutions pose de façon de plus en plus cruciale le problème de la solidarité.

Au-delà des mouvements d'opinion très fluctuants, il convient de développer un effort prioritaire en faveur de ceux qui sont les victimes des changements.

La priorité nous paraît être la sauvegarde de nos grands systèmes de prévoyance et de protection sociale, qui sont les meilleures expressions de la solidarité collective dans les domaines de la santé, des retraites, de la politique familiale et de l'indemnisation du chômage.

Le repli sur des formules d'assurances individuelles conduirait inévitablement à une grave dégradation de la situation des catégories les plus faibles.

Le rôle du syndicalisme

Face à l'évolution galopante des technologies, il appartient au syndicalisme de veiller à ce que ce grand mouvement n'écrase pas les individus, ne débouche pas sur une société de robots, plus ou moins déshumanisée et soit mis au service des hommes. Telle est ma réponse à Christian Beullac qui s'est interrogé sur le rôle des syndicats dans l'avenir.

Le syndicalisme, en tant qu'expression et représentation des hommes au travail, reste donc plus nécessaire que jamais pour rappeler la finalité des évolutions techniques et économiques, pour défendre aussi le sens des solidarités à un moment où la rapidité des changements risque fort d'accroître les disparités, voire de créer une société duale...

Pour éviter ces ruptures sociales, il est fondamental que l'organisation syndicale veille à ne pas cantonner ni ses structures, ni son action au niveau de l'entreprise, et développe son activité également au niveau des problèmes communs des salariés, tels que emploi, formation, protection sociale, etc...

En mettant les salariés en contact entre eux, de l'OS à l'ingénieur, le syndicat préserve chacun de l'égoïsme absolu et impose une cohésion en situant les uns par rapport aux autres. En cherchant des solutions à la Sécurité Sociale, il doit tenir compte des usagers bien sûr, mais aussi des professionnels de la santé et des gestionnaires des services. C'est un aspect peu apparent du syndicalisme. Mais celui-ci quand il ne tombe pas dans le piège du catégoriel est un facteur extraordinaire de cohésion sociale.

Les négociations salariales et autres dans les entreprises devront s'insérer dans le cadre de conventions plus larges, pour s'inspirer d'une vue plus complète de l'influence des évolutions techniques sur les classifications professionnelles et aussi pour maintenir une certaine cohésion dans l'évolution sociale.

La sauvegarde des systèmes de prévoyance et de protection sociales va devenir une des tâches prioritaires des organisations syndicales, car c'est la condition d'une réelle solidarité entre tous les salariés.

Ces tâches impliquent des exigences accrues pour les organisations syndicales elles-mêmes.

Un effort d'organisation tout d'abord parce qu'il est plus difficile d'organiser des travailleurs répartis dans de petites unités que dans de grandes concentrations.

Une prise de conscience plus nette aussi des réalités économiques pour que l'action sociale n'aille pas à contre-courant d'évolutions inéluctables dont l'ignorance pourrait conduire à compromettre la vie même des entreprises. Cela implique un effort très important de formation des militants et d'information des salariés en général.

Mais cela implique aussi que les organisations syndicales soient considérées comme de véritables partenaires dans le grand mouvement actuel. Il n'est pas possible de demander aux salariés de simplement subir les conséquences d'évolutions ou de décisions dans l'élaboration desquelles ils n'auraient eu aucun rôle. Tout en restant fidèle à sa vocation spécifique de défense des intérêts des salariés, le syndicalisme doit être associé à tous les niveaux à la préparation des options économiques, que ce soit au niveau de l'entreprise, de la branche, de la région ou des bassins d'emploi, ou encore au plan national ou international.

L'évolution du syndicalisme lui-même sera d'ailleurs influencé par l'attitude de ses partenaires. Car n'oublions pas que le syndicalisme est né d'une réaction contre les abus de ceux qui ont ignoré les aspirations les plus élémentaires de leurs salariés. Le climat de lutte systématique qui a marqué fortement les relations sociales est dû sans doute à des courants inspirés de l'idéologie marxiste de lutte de classe, mais également à des comportements assimilables à de véritables exploitations sociales. La prise de conscience simultanée des réalités économiques et des aspirations sociales est une condition de la transformation des relations sociales, mais celle-ci dépend au moins autant de l'attitude des entrepreneurs que de celle des organisations syndicales.

La question a été posée parfois de savoir si le syndicalisme ne devait pas se limiter au niveau de l'entreprise, et aux conditions purement économiques de la survie de celle-ci. Mais jamais, il ne pourra faire abstraction d'une conception de la société ni de la réalité des rapports sociaux. Dans le mouvement syndical, des organisations syndicales, comme la CFTC, sont convaincues que si des tensions sont inévitables entre salariés et employeurs, l'opposition n'est pas irréductible dans la mesure où la santé d'une entreprise est la base de sa politique sociale et où il apparaît de plus en plus qu'une association, une participation plus étroite des salariés est une condition essentielle de son dynamisme.

Est-ce que ceux qui, chez les salariés et les employeurs, partagent ces convictions arriveront à nouer des dialogues assez constructifs et à présenter des réalisations assez démonstratives, c'est de la réponse à cette question que dépend largement l'orientation du futur.

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT

Europe n° 1

L'EUROPE SUR LE LAC

Aux confins de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse, le lac de Constance peut se vanter d'être un lac européen. François Mitterrand et Helmut Kohl ont choisi un lieu particulièrement symbolique pour se rencontrer le 28 mai. Ils avaient bien besoin de mettre un peu d'ordre dans leurs affaires et donc dans celles de l'Europe qui en dépendent beaucoup.

En quelques semaines, plusieurs accroc ont entamé l'union entre la France et l'Allemagne, au moment précis où l'on comptait sur elle pour relancer l'unité européenne. Premier accroc, au sommet de Bonn, où, face aux Américains, Français et Allemands se divisent. Hel-

mut Kohl accepte de fixer une date pour la reprise des négociations commerciales dans le monde. François Mitterrand refuse. Le Chancelier allemand salue avec chaleur l'initiative américaine de préparer la défense dans l'espace. Le Président français n'entend pas s'y associer.

Deuxième accroc sur les prix agricoles. La plupart des membres de la Communauté acceptent une baisse des prix des céréales pour endiguer les excédents dont on ne sait plus quoi faire. L'Allemagne refuse et se réfère pour cela à un arrangement imposé autrefois par le Général de Gaulle, arrangement qui aboutit, en fait, à donner à chaque pays un droit de veto sur les affaires qu'il juge essentielles pour ses intérêts.

Est-ce la rupture de l'axe Paris/Bonn autour duquel tourne la construction européenne depuis ses débuts ?

Non. D'ailleurs il n'y a aucun contentieux personnel entre le chancelier allemand et le président français. Tous deux sont sincèrement européens. Seulement la République fédérale n'est pas gouvernée comme la France, par une monarchie républicaine. On y discute ferme au sein du gouvernement où l'on n'est pas toujours d'accord.

La question de fond est la suivante: les Allemands veulent bien avancer vers une Europe où davantage de décisions se prendraient à la majorité. Mais ils veulent être sûrs que cela ne les conduira pas à toujours payer l'addition. La France elle-même ne renoncera pas aussi facilement qu'on le dit à son droit de veto lorsque sa politique sera en cause. L'essentiel est d'éviter que l'Europe ne devienne qu'une carte de politique intérieure: en Allemagne pour rallier les suffrages agricoles, en France pour préparer une union entre socialistes et centristes. Si c'est vraiment l'Europe qu'on veut bâtir, alors elle est encore sur le lac, pas dedans. Elle rame, elle ne coule pas.

28/05/85

L'HORIZON 89

Messieurs Giscard d'Estaing, Barre, Chirac et consorts tenez-vous-le pour dit: il n'y aura pas de miracle économique d'ici à 1989 en France, même si vous revenez au pouvoir. C'est du moins ce que nous annoncent les experts du Sénat qui viennent d'organiser un colloque sur les perspectives économiques jusqu'en 1989.

Il s'agit d'un exercice technique, toujours discutable, mais cependant très intéressant. Les économistes du Sénat font tout d'abord deux hypothèses sur notre environnement international. L'une optimiste: l'Occident sort doucement de la crise. L'autre, pessimiste, l'économie mondiale rechute dès l'année prochaine. Le choix entre ces deux scénarios dépend pour une bonne part de la politique américaine. Or le président Reagan vient d'annoncer une importante réforme fiscale sur laquelle nous reviendrons.

Ultime hypothèse extérieure faite par les experts: le dollar retombe à 8,80 F tandis que le franc se dévalue par rapport au mark, lequel coterait 3 F 75 en 1989 contre 3 F 05 aujourd'hui.

Retenons le scénario rose, c'est à dire celui dans lequel le monde sort de la crise. La France, elle, ne sort pas de ses soucis. Elle a des dettes et des déficits à régler. Ce qui la contraint, par exemple, à augmenter les impôts ou les cotisations sociales afin d'équilibrer les comptes de la sécurité sociale. Méfiez-vous donc de tous ceux qui vous promettent des cadeaux fiscaux. Ou alors, demandez-leur comment ils les financent. Certes, le pouvoir d'achat des salaires reprendrait sa marche en avant, interrompue depuis deux ans, à partir de 1986, mais une partie de ces gains irait chez le percepteur ou à la sécurité sociale.

Le cheminement de l'économie française est d'ailleurs cahotique. De 1983 à 1985 c'est le creux. En 1986 c'est la

charnière, pleine de périls et de tentations. De 1987 à 1989 ce peut être une certaine reprise des affaires si nous ne faisons pas de bêtises avec toutefois le risque de voir réapparaître l'inflation.

Quant au chômage il continuerait de s'accroître jusqu'en 1989 où il dépasserait 2.800.000 contre 2.400.000 aujourd'hui, dans l'hypothèse optimiste, et serait de près de 3 millions dans l'hypothèse pessimiste.

Pour faire mieux que toutes ces prévisions, il va nous falloir sérieusement retrousser nos manches.

29/05/85

METEO ECONOMIQUE

Temps variable sur l'ensemble de l'Occident; moins beau aux Etats-Unis; meilleur en Europe. Faibles risques d'orages. Ainsi pourrait-on résumer en termes météorologiques, les nouvelles prévisions économiques que publie l'OCDE.

Dans l'ensemble, le bulletin n'est pas pessimiste. A la différence d'autres experts qui craignent une rechute de l'économie mondiale en 1986, ceux de l'OCDE ne voient pas venir de catastrophe. Toutefois, dans cet environnement plutôt rassurant, nous allons voir que la situation de la France reste difficile.

1 - *Activité.* La production de l'ensemble OCDE serait en progrès d'un peu moins de 3 % en 1986 contre un peu plus cette année. Les écarts se réduisent: Etats-Unis et Japon iraient moins vite; Allemagne et France, un peu plus vite. Après un mauvais premier semestre 85, l'économie française se retrouverait jusqu'à la fin de l'année prochaine sur une pente légèrement ascendante de 2 % l'an. Cela ne suffira pas, selon les experts de l'OCDE, pour enrayer le chômage chez nous. Apparemment les spécialistes ne sont guère impressionnés par les statistiques récentes faisant état d'une diminution du nombre des chômeurs en France. La population à la recherche d'un emploi passerait de 9,5 % fin 1984 à 11,5 % fin 1986. Nous aurions, alors, le taux de chômage le plus élevé des grands pays industrialisés, à égalité avec la Grande Bretagne. Espérons que les experts se trompent...

2 - *Inflation.* Du côté des prix, en revanche, ça irait mieux chez nous, sans aller plus mal ailleurs. Les chiffres de l'OCDE font même rêver: la France retrouverait un rythme de hausse des prix de 4 % l'an à la fin de l'année prochaine. Nous aurions ainsi recollé au peloton des meilleurs dans le monde.

3 - *Echanges extérieurs.* Là aussi la France continuerait d'améliorer sa position pour devenir durablement excédentaire. En revanche les Etats-Unis sombreraient dans un déficit-record avec 145 milliards de dollars. C'est là le point faible de toutes ces prévisions. Bien qu'elle imprime les dollars et qu'elle attire l'argent du monde entier, l'Amérique ne pourra pas accumuler indéfiniment de tels déficits sans provoquer de craquement dans l'éco-

nomie mondiale. La danger est là et les experts font semblant de ne pas le voir.

31/05/85

DE REAGAN A CHIRAC

Au moment où le RPR propose aux Français un programme économique qui s'inspire de celui de Reagan, il est utile d'aller voir aux Etats-Unis ce qu'il en est. J'en reviens, après un voyage éclair de 3 jours, durant lequel j'ai rencontré les financiers à Wall Street, des dirigeants d'entreprises, des économistes de tous bords et des responsables politiques.

L'heure était propice. Le Président Reagan vient, en effet, de présenter un bouleversement complet de la fiscalité. Après avoir réduit les impôts sur les revenus, dès sa première élection à la Maison Blanche, il annonce aujourd'hui une réforme beaucoup plus ambitieuse qu'il appelle la "seconde Révolution américaine". Le vice-Président Bush, qui nous a reçus à la Maison Blanche, (et qui, soit dit en passant, nous a fait forte impression ; voilà un dauphin bien placé), parle plus modestement de "simplification et d'incitation à l'épargne et à l'initiative".

En résumé, le projet actuel prévoit une baisse sensible sur les impôts des revenus des particuliers. Le taux maximum d'imposition reviendrait de 50 % à 35 %, alors qu'il est en France de 68 %. Les abattements seraient relevés pour les petits revenus. En contrepartie, différents avantages fiscaux disparaîtraient, surtout pour les entreprises. Du point de vue budgétaire, le résultat serait équilibré. Les baisses étant compensées par de moindres avantages.

En réalité, toutes les personnes que nous avons rencontrées se sont déclarées incapables de prévoir les conséquences d'une réforme dont les explications tiennent dans un volume de 460 pages ! Un spécialiste du Congrès nous a même avoué qu'il n'avait pas fini de le lire. Mais il est sûr que Reagan se battra jusqu'au bout, que cela demandera du temps, et que le projet est populaire chez les électeurs, même si l'on est plus réservé dans les entreprises.

Quant aux économistes, ils ne voient pas comment une telle réforme résoudra les deux problèmes majeurs de l'économie américaine : le déficit budgétaire et celui des échanges extérieurs.

Certes, parce qu'ils fabriquent des dollars et attirent l'épargne du monde entier, les Américains peuvent survivre plus longtemps que nous à de tels déficits. Plus longtemps, mais pas éternellement. Il nous a semblé que les responsables en prenaient conscience. Il ne faudrait pas qu'au moment où les amis de Reagan voient les avantages, mais aussi les limites de sa politique, nous la suivions les yeux fermés.

3/06/85

QUE FAIRE POUR L'EMPLOI ?

Dans la bataille que se livrent les forces de l'opposition pour séduire les électeurs à l'approche des législatives, on retrouve les facilités avec lesquelles la gauche avait séduit les Français en 1981.

Aussi, lit-on avec intérêt un document publié aujourd'hui sur le chômage et réalisé par Lionel Stoléru pour le compte du Conseil pour l'avenir de la France de Valéry Giscard d'Estaing. Ce document met en garde contre le slogan, selon lequel il suffirait d'accélérer la croissance économique pour résoudre le problème de l'emploi. C'était déjà la promesse de la gauche en 1981 à laquelle s'ajoutait la perspective de partager le travail en réduisant sa durée. Tout cela a été tenté et nous avons quand même 700.000 chômeurs de plus.

On a calculé que l'économie perd des emplois, aussi longtemps que la croissance de la production ne dépasse pas 2 % par an. Elle en crée tout juste ce qu'il faut pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, avec une croissance de 4 %. Ce n'est qu'au delà de ce taux que le chômage commencerait réellement à diminuer. Or, cette année, seul le Japon fera plus de 4 % de croissance. La France tout juste 1 %. Et si l'opposition revient au pouvoir en 1986, elle peut difficilement promettre plus de 2 à 3 % sans courir le risque de s'écraser sur le déficit extérieur comme cela s'est produit pour la gauche en 1982.

Il faut donc prévoir d'autres mesures. Notamment, alléger les coûts de la main d'œuvre en transférant certaines charges payées par les entreprises au budget de l'Etat. Ce qui réduit d'autant les possibilités d'allègements fiscaux. Encourager le congé parental pour élever les enfants par une allocation suffisante. Ce qui entraîne aussi des dépenses publiques.

On peut tout promettre sauf une chose et son contraire. Pas de dépenses supplémentaires sans ressources nouvelles, pas de réductions d'impôts sans sacrifices sur les dépenses. En 1986, les Français se souviendront des belles promesses de 1981. Ce qu'ils n'ont pas pardonné à la gauche ils ne l'accorderont pas à ses adversaires. "Parlons vrai" : quand cette belle formule sera devenue réalité nous aurons fait un grand pas dans la démocratie.

4/06/85

L'INDE DU MILLIARD

A la fin de ce siècle, c'est-à-dire dans 15 ans, un deuxième pays - après la Chine - aura franchi le seuil du milliard d'habitants. C'est l'Inde, dont le jeune Premier Ministre, le fils de Madame Gandhi, assassinée l'an passé, vient à Paris cette semaine.

Rajiv Gandhi souhaite accélérer la modernisation et l'industrialisation de l'Inde. Il entend faire appel, pour cela, à tous les moyens disponibles. Non seulement au

secteur public - très développé dans son pays - mais aussi au secteur privé et aux entreprises étrangères. Plusieurs grandes firmes américaines, qui avaient quitté le pays à cause de son économie très dirigiste, envisagent d'y revenir.

Développer un pays qui compte déjà 760 millions d'habitants n'est pas une petite affaire. Le revenu moyen y est extrêmement bas : près de cinquante fois inférieur au nôtre.

Le rythme de croissance de la population est tel (elle double pratiquement tous les trente ans) que la production s'essouffle à courir derrière la natalité. Les campagnes pour freiner celle-ci n'ont pas toujours été très heureuses, notamment quand Madame Gandhi avait voulu imposer la stérilisation.

Faute de pouvoir freiner très vite la population, il faut donc accélérer la production. De remarquables résultats ont déjà été acquis dans l'agriculture. L'Inde arrive même à vendre des céréales à l'étranger. Le pays dispose d'une petite marge de manœuvre car il est relativement peu endetté à l'extérieur. Les dirigeants du Fonds Monétaire International que je viens de rencontrer à Washington m'ont même cité ce pays en exemple. Il y a quelques années, voyant venir une crise du commerce extérieur, ses dirigeants ont négocié avec le FMI, avant que les difficultés ne se produisent. Moyennant quoi elles ont été surmontées beaucoup plus facilement qu'ailleurs ; qu'en Amérique latine par exemple.

Dans des conditions extrêmement difficiles, l'Inde a été mieux gérée que beaucoup de pays plus riches qu'elle.

Comme quoi la pauvreté n'est pas synonyme d'imprévoyance et de laxisme généralisé. Une leçon pour tout le monde.

5/06/85

LE VICE ET LA VERTU

A l'examen de sortie de la Convention Libérale qui vient de se tenir à Paris les trois principaux candidats ont été reçus par acclamation. Giscard qui a beaucoup parlé en ancien Ministre des Finances, a eu droit à la plus belle ovation, ce qui était naturel puisqu'il était chez lui. Barre, qui s'est exprimé en chef de la diplomatie et en chef des armées, a été le deuxième à l'applaudimètre malgré son visage parfois fermé. Et Jacques Chirac qui n'a pourtant pas traité son sujet (la politique sociale) a eu sa ration d'applaudissements. Au fond, peu importait à l'auditoire ce que ces grands chefs disaient. L'essentiel était qu'ils le disent ensemble.

De fait, l'inspiration était commune. Giscard a trouvé la formule qui l'exprime le mieux : il ne s'agit pas de savoir, a-t-il dit, s'il faut mettre plus ou moins de carburant dans le réservoir, il s'agit de changer le moteur. Entendez par là, changer nos comportements de peuple habitué à trop attendre de l'Etat et pas assez de lui-même

et des entreprises.

Certes, les divergences demeurent sur les modalités. Barre est plus prudent que Chirac en économie et plus exigeant pour les institutions. Mais Giscard avait tout le talent nécessaire pour tricoter une synthèse. Barre aurait probablement ratifié sa proposition, d'affecter la moitié des économies budgétaires à réduire les déficits, et seulement l'autre moitié à diminuer les impôts. De même, les trois protagonistes auraient été d'accord pour étendre les TUC aux activités productives afin d'habituer les jeunes à travailler dans les entreprises sans alourdir les charges de celles-ci.

On se demande évidemment pourquoi tous ces hommes n'ont pas réalisé lorsqu'ils étaient au pouvoir ce qu'ils promettent aujourd'hui. Ils se sont trouvés une excuse : les Français n'étaient pas mûrs. S'ils le sont aujourd'hui c'est qu'ils ont fait l'expérience du socialisme. On a beaucoup dit à la Convention Libérale que lorsque la gauche se résigne à des mesures libérales, c'est un hommage du Vice à la Vertu. Mais on peut tout aussi bien dire que ceux qui se parent des vertus libérales, reconnaissent qu'ils seraient encore impuissants à les appliquer sans le secours pédagogique de ce qu'ils appellent les vices du socialisme.

Voilà peut-être la vraie cohabitation : non pas gouverner ensemble, mais avoir chacun besoin de l'autre même pour gouverner seul.

10/06/85

L'ITALIE DESINDEXEE

Qu'une liaison trop serrée entre les prix et les revenus soit dangereuse, tous les économistes le disent depuis longtemps. Les gouvernements libéraux l'ont proclamé sans pouvoir toujours empêcher le mal. Même les gouvernements socialistes se sont résignés à revenir sur l'échelle mobile indexant les salaires sur les prix. On l'a vu en Italie et en France.

En revanche, ce que l'on n'avait pas encore vu c'est un référendum dans lequel la majorité de la population reconnaît qu'une telle indexation n'est pas bonne pour l'économie. Voilà qui est fait. Non pas chez les sages scandinaves, ni en Suisse, au Japon, en Allemagne ou aux Etats-Unis, pays réputés de tradition libérale. Mais en Italie ! Pays de l'inflation record et doté du plus puissant parti communiste occidental. C'est d'ailleurs à l'initiative de ce dernier que le référendum avait été organisé... Il a simplement donné le résultat inverse de celui qui était attendu par ses initiateurs !

Décidément, la crise nous en aura appris des choses...

Partout la peur du chômage paraît justifier quelques sacrifices sur le pouvoir d'achat.

Il faut dire que la situation italienne n'est pas brillante. Le rythme de la hausse des prix est repassé au dessus de

10 % par an. Le déficit budgétaire est 4 fois supérieur au nôtre. Et la dette publique se rapproche du sommet de l'Himalaya. En revanche, la croissance est plus forte que chez nous. Quant au chômage, il est difficile à évaluer dans un pays où le travail noir constitue une sorte d'institution nationale. On a pu dire que l'économie italienne était peut-être en faillite mais que cela n'empêchait pas beaucoup d'entreprises d'être très prospères.

En réalité, les excès de l'échelle mobile avaient depuis longtemps été compensés par ce travail noir où les salaires occultes ne supportent ni charges sociales ni impôts. Au fond, le récent référendum rapproche l'économie officielle de l'économie souterraine. Encore un mariage à l'italienne.

12/06/85

NOUVELLE EUROPE

Née sur le Rhin - entre la France et l'Allemagne-, l'Europe s'étend vers la Méditerranée. Désormais le traité d'adhésion à la Communauté de l'Espagne et du Portugal est signé. Après ratification par les Parlements nationaux, il entrera en vigueur en janvier prochain.

Conçue à six, la Communauté s'est d'abord élargie à dix (avec la Grande Bretagne notamment). La voici à douze. Nul ne doute qu'elle sera plus difficile à gérer pour deux raisons.

D'abord parce qu'il est plus difficile de mettre d'accord douze Etats souverains que six. Les propositions de recours plus fréquents au vote à la majorité qui devaient être étudiées au prochain "sommet" européen de Milan ont subi un coup dur avec le veto de l'Allemagne à toute baisse du prix des céréales. On aura du mal à avancer dans cette voie, pourtant plus que jamais nécessaire. La lourde mécanique bruxelloise va encore prendre un peu de poids supplémentaire.

La deuxième raison qui va compliquer la vie de la Communauté est son extension vers le Sud, c'est-à-dire vers des pays à bas revenus et dont le potentiel économique n'a pas encore la puissance de celui des grandes nations du Nord de l'Europe. Comment se feront les transferts du Nord au Sud pour rendre le Vieux Continent plus homogène, alors que chacun doit d'abord combattre le chômage chez lui? L'Espagne a le chômage-record en Europe. Le Portugal a le plus bas niveau de vie.

Le précédent de l'Italie ne vaut guère. Car Rome est entrée dans la Communauté dans les années cinquante quand le rythme de la croissance économique était à son maximum. Ne sous-estimons pas, toutefois, la volonté des nouveaux venus, en particulier de l'Espagne, de combler leur retard. Ni la porte qui va s'ouvrir sur toute l'Amérique latine.

De cela se dégagent deux évidences : l'Espagne et le

Portugal ont leur place dans un des rares espaces de liberté qui existent dans le monde et le fait qu'ils y rentrent, renforce cette liberté. Mais la Communauté à douze ne sera pas une extrapolation de la Communauté d'origine. Elle vivra autrement, avec d'autres règles. Tous les pays ne seront pas associés à tout. Nous entrons, vraiment, dans l'Europe à plusieurs vitesses.

13/06/85

BOOM SUR LES VENDEURS !

A force de parler de chômage, on oublie que les entreprises continuent d'embaucher. Mais pas partout, pas n'importe qui, ni n'importe comment. C'est particulièrement vrai pour les cadres.

Dans son numéro annuel sur les salaires des cadres, réalisé après une enquête minutieuse auprès d'une sélection représentative d'entreprises, le magazine *l'Expansion* apporte sur ce sujet de précieux renseignements.

C'est ainsi que les entreprises s'arrachent littéralement des cadres pour la vente. Mais attention ! pas n'importe quel cadre. On exige des qualités professionnelles de haut niveau. La vente n'est plus seulement une affaire de "bagoût". Connaissance précise de la clientèle, capacité de garantir la qualité du service-client : telles sont les principales exigences. Le prototype, c'est l'ingénieur commercial d'IBM. Les salaires grimpent en conséquence dans ces spécialités.

A l'inverse, la demande d'ingénieurs de production s'effondre. Beaucoup d'usines ont fermé ou ont été regroupées. C'est pire dans le bâtiment. Avec, toutefois, une pénurie persistante chez les spécialistes des nouvelles technologies : ingénieur capable d'améliorer par l'informatique les flux de matières et de marchandises à l'intérieur de l'entreprise, afin de réduire les stocks par exemple. Même recherche de spécialistes en contrôle de qualité (qualité du produit et service à la clientèle restent les deux points faibles des entreprises françaises).

Cela ne veut pas dire que n'importe quel informaticien peut avoir aujourd'hui les mêmes exigences que naguère en matière de salaires. Là encore, c'est la spécialisation dans les techniques les plus pointues qui paye.

En matière de finances, on recherche surtout des gens capables de gérer la trésorerie de l'entreprise et des financiers internationaux. Anglais courant et vision mondiale indispensables. Du côté de la gestion du personnel, le boom des dernières années a disparu. On veut des techniciens capables d'inventer de nouvelles méthodes de rémunération (le salaire sur-mesure se multiplie) et - hélas ! - des gens qui savent réduire les effectifs sans provoquer de crise sociale.

En résumé, on embauche pour des temps difficiles où il faut se battre au plus haut niveau.

14/06/85

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Sur Madame de Genlis. *Le Journal de Jacques de Bourbon Busset*: Jeanne Bourin : **Grand Feu**. J.M.G. Le Clezio : **Le chercheur d'Or**. Philippe Sollers : **Portrait d'un joueur**. Patrick Modiano : **Quartier Perdu**.

“**J**e veux être une énigme pour la postérité”, a dit Madame de Genlis. C’est cette énigme que M. Gabriel de Broglie s’est attaché à résoudre dans un gros livre de cinq cents pages (1) qui ne laisse dans l’ombre aucun des aspects de la biographie de la maîtresse de Philippe Egalité, de l’institutrice de Louis-Philippe, de la correspondante de Napoléon, de l’auteur de cent romans, nouvelles, traités d’éducation, précis de conduite, comédies, auxquels il faut ajouter les célèbres mémoires dont Sainte-Beuve dit qu’ils ne sont que mystification. La personnalité de Madame de Genlis est d’autant plus difficile à pénétrer que “femme-auteur”, mais encore plus “comédienne” qui transporte le théâtre dans les salons et l’école dans le théâtre, elle est, depuis le jour de son enfance où elle apparaît dans un opéra-comique, déguisée en Amour, jusqu’aux années de sa vieillesse où l’auteur du *Manuel de piété proposé à tous les fidèles et particulièrement aux œuvres d’éducation* se pose en “mère de l’Eglise”, sans cesse en représentation. Sous les multiples travestissements qu’elle a empruntés au cours de son existence, où la saisir dans sa vérité? C’est peut-être son ami Fiévée qui l’a approchée au plus près. “Rien n’est vrai que dans son imagination, écrit-il, c’est là qu’on peut seulement la saisir”. Talleyrand a dit qu’elle avait mis ses vices en action et ses vertus en préceptes. Elle a mis tout simplement sa vie en roman. Mais doit-on pour autant prétendre comme Sainte-Beuve qu’en romançant toutes choses, elle n’est allée au vrai en rien? “Elle ne ment, elle ne trompe pas, assure Fiévée, elle croit ce qu’elle imagine”. Jamais vraie, toujours sincère... ainsi Custine jugeait-il George Sand. On pourrait appliquer ce jugement à Madame de Genlis.

Sainte-Beuve désigne les époques de sa vie : avant 89, elle est, *d’Adèle et Théodore aux Veillées du château*, éducatrice, et c’est le temps sans doute où elle a mis ses vertus en préceptes ; entre 89 et 93, elle est maîtresse en patriotisme ; de 1793 à 1802, dans l’émigration, à Hambourg, son meilleur moment pour Sainte-Beuve, elle n’est plus que romancière et elle écrit son chef d’œuvre, *Mademoiselle de Clermont* ; après 1802, revenue en France, elle entre dans son automne clérical et elle se campe pour la postérité en anti-Voltaire. A vrai dire, la seule grande époque, la seule grande aventure de la vie de

Madame de Genlis, c’est son préceptorat de Louis-Philippe. Un complot de dames lui avait ouvert les portes du Palais-Royal et le lit du duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité. C’est alors que son rêve s’est réalisé. L’admiratrice de Fénelon allait faire l’éducation d’un prince et elle a très vite soupçonné que ce prince un jour pourrait être roi. Ne formera-t-elle pas le projet de proposer Louis-Philippe à l’adoption de Louis XVI? “Le 21 janvier 1776, jour de mes trente ans, a-t-elle écrit dans ses Mémoires, je renonçais à me farder”. C’est le jour, un peu avant, un peu après, où elle a fait son entrée au Palais Royal, le Palais d’Orléans. Il n’y a pas quatre époques dans la vie de Madame de Genlis comme le veut Sainte-Beuve, seulement deux ; avant et après le 21 janvier 1776. Elle est entrée ce jour-là au Palais Royal comme en religion. Mais, a dit Michelet, le Palais Royal, c’était le Temple du Faux. Madame de Genlis ne s’y est installée que comme sur une scène de théâtre pour y jouer le grand œuvre de sa vie : *l’Education modèle*. Entendez Michelet s’exclamer : un modèle de charlatanisme.

Madame de Genlis savait l’orthopédie, la saignée, l’équitation, le jardinage, le billard, la cartographie, la harpe. Elle enseignera à Louis-Philippe et à ses frères, Montpensier et Beaujolais, la vannerie, la ganterie, la menuiserie (Louis XVI ne savait que la serrurerie), la physique, les langues vivantes, la politique allant de soi. C’est une éducation moderne, l’Encyclopédie en action. C’est aussi une éducation populaire ; elle fait jouer les princes aux barres avec les domestiques ; elle les conduit aux séances du Club des Cordeliers ; elle leur apprend à soulever des poids de cent livres. Au terme de cette éducation de fier-à-bras, Louis-Philippe pourra signer son bulletin d’adhésion aux Jacobins ; “prince français en expiation de ses péchés” M. Gabriel de Broglie veut pourtant disculper Madame de Genlis de toute complicité avec la Révolution. Brissot, certes, est l’âme politique de son salon ; Petion, Barnave, Sieyès en sont les piliers ; elle ne loue une maison isolée à Passy que pour se rapprocher du siège de l’Assemblée à Versailles. Mais M. de Broglie s’attache à montrer qu’elle ne veut que combattre auprès du Duc d’Orléans l’influence de Choderlos de Laclos. Madame de Genlis dira plus tard qu’elle n’a pu faire la Révolution, faute de temps, “parce que j’ai élevé

neuf enfants et composé vingt romans". Au moins si elle n'a pas fait la Révolution, a-t-elle suivi la mode. Il faut toujours compter avec le snobisme. Madame de Genlis a arboré durant tout un hiver une jupe rayée bleu-blanc-rouge, elle a porté en guise de broche un morceau de vraie pierre de la Bastille, elle a organisé des surprises-parties où l'on dansait sur l'air du *Çà ira*. Grande lectrice de la *Clélie* de Mademoiselle de Scudéry, lorsqu'elle était enfant, peut-être a-t-elle imaginé que La Fronde recommençait.

M. Gabriel de Broglie a écrit naguère un très remarquable ouvrage sur l'orléanisme. Institutrice de Louis-Philippe, Madame de Genlis serait-elle à l'origine de la fortune intellectuelle de ce mouvement d'où est issu en 1875 sous l'égide des derniers doctrinaires de la Royauté de Juillet "la meilleure des monarchies". "L'orléanisme, a dit, l'un d'eux, Charles de Rémusat, est un état d'esprit". Après s'être répandu dans l'Université, il a investi sous le Second Empire, l'Académie Française. Il est représenté dans les portraits officiels de cette époque, strictement cravaté, hautain, sévère, teinté de protestantisme. Est-ce que raisonnablement, il peut procéder de la saison romanesque où un Mentor en jupon tricolore entraînait ses élèves dans un festival révolutionnaire sur une musique de sans-culottes ?

*
* *

Le père de famille est le grand aventurier des temps modernes, a dit Péguy. M. Jacques de Bourbon Busset, kantien devenu péguyste, dirait plutôt que le grand aventurier des temps modernes, et de tous les temps, c'est le mari. Lorsque Laurence, en présence du prêtre qui les unissait, s'est remise entre ses mains, il a eu le sentiment qu'une aventure commençait. Dans le dernier volume de son Journal, *Bien plus qu'aux premiers jours* (2), il peut opposer à la profession conjugale, la vocation nuptiale. Une aurore, dit-il.

Cette aurore n'a cessé de se lever sur chacun des dix volumes de ce journal qu'il a voulu être un mémorial de l'Amour. M. de Bourbon Busset peut écrire qu'il y vit avec Laurence "l'éternité au jour le jour", dans une alliance quotidienne entre l'indestructible et l'éphémère. "Nous savons, note-t-il, que l'absolu se vit à deux", qu'il est "à bout portant de nous-mêmes" et que "tout instant peut être perpétuel". Chacun, aussi bien, des instants de son Journal chacun de ces fragments d'existence s'insère dans la continuité que M. de Bourbon Busset a recherché sous les ruptures apparentes de sa vie et trouve sa place, sinon dans un ordre qui ne serait fait que de la juxtaposition de contradictions, du moins dans une unité supérieure où les différences, sans s'abolir, se composent et s'architecturent.

C'est sous le signe de Laurence que cette opération s'est accomplie. M. de Bourbon Busset en nomme le résultat, non pas fusion, mais *alliance*. "Le couple authentique est l'alliance d'un homme tout à fait homme et d'une femme tout à fait femme". De cette alliance

fondée, racinée en sexualité - il y a une sexualité heureuse, écrit-il, M. de Bourbon Busset tire une métaphysique non pas dualiste, mais trinitaire - l'amour, c'est "la métaphysique à la portée de tous", et une politique. "Le couple est un modèle politique. Les rapports du couple, quand ils sont fondés sur l'égalité dans la différence, peuvent servir de modèle aux rapports politiques". Une leçon se dégage de ce Journal, c'est que ce qui y est nommé *l'amour durable* n'est pas la solution d'un problème privé, et c'est ce qui doit assurer à cette œuvre qu'on aurait tort de qualifier *d'intime*, et sa généralité, et son exemplarité, et, par voie de conséquence, sa pérennité.

"Je pense être arrivé au bout de mon parcours, avait écrit M. de Bourbon Busset, lorsqu'il a commencé à écrire son Journal, il y a vingt-cinq ans, et il ajoutait : "J'éprouve une réticence à aller plus loin, comme si ce qu'on me demande est beaucoup plus sérieux et difficile". C'est aujourd'hui que cette réflexion, cette interpellation adressée à soi-même prend tout son sens. Les dernières pages de *Bien plus qu'aux premiers jours* s'achèvent sur la mort de Laurence. Ce sont des pages d'une simplicité bouleversante et on ne peut les lire sans éprouver un pincement insupportable au cœur. Jamais sans doute, au bord de ce qui ne serait pour d'autres que le commencement de la nuit, n'a luit plus intensément dans sa clarté d'aube la lumière qui baigne ces éphémérides de l'Éternité. Ici, véritablement, commence le parcours que M. de Bourbon Busset avait pu croire achevé. On y suivra avec l'attention, l'intérêt et la sympathie au sens le plus profond du terme qu'appelle une œuvre en marche désormais, dans l'au-delà où Laurence l'entraîne, vers le moment suprême de son couronnement.

*
* *

Après la *Chambre des dames*, après *Le jeu de la tentation*, voici le *Grand feu* (3). Chacun des romans de Mme Jeanne Bourin contribue à faire un peu plus de lumière sur ce Moyen Age, où l'on nous a accoutumés à ne voir qu'épaisse nuit et où Robert Cohen, le premier avant Marc Bloch, avant Mme Régine Pernoud, a décelé ce qu'il a appelé "une grande clarté". *La Chambre des dames* se passait dans le Paris du XIII^e siècle. Ce roman évoquait le mouvement des idées, la politique de Saint Louis, les croisades, l'ouverture vers l'Orient, mais aussi la vie bourgeoise ; c'était une *Chronique des Pasquier* du Moyen-Age. La foi, la fidélité conjugale, la famille y étaient les tuteurs d'un ordre où la Personne s'épanouissait, où l'homme était heureux. Avec *Le grand feu*, nous remontons dans le temps. Le XI^e siècle est la toile de fond d'une chronique où la civilisation courtoise des cours d'amour commence à peine à se dégager de la période de violence qui a suivi l'invasion normande et où les derniers châteaux-forts en bois vont faire place à de belles constructions en pierre blanche. La vie s'organise encore autour de la demeure seigneuriale, mais Louis VI règne et, déjà, les villes prennent leur essor, et les cathédrales dressent leurs flèches au dessus d'un paysage pacifié. Le

héros du *Grand feu*, Bernold, fils des Vikings, est un maître verrier, l'héroïne, Isambour, sa femme, brode la tapisserie de Bayeux. Ce roman, aussi bien, baigne dans une lumière de vitrail et il se déroule sous nos yeux comme une grande tapisserie où, dans l'entrecroisement des fils et des couleurs, les personnages de la vie quotidienne d'un canton du Val de Loire nouent entre eux les rapports simples du travail, de l'amitié et de l'amour. Mais le Mal est là pour tout embrouiller. Dans cette histoire où corps et âmes, intimement associés, sont emportés ensemble dans une grande aspiration d'éternité, il arrive que les corps, faisant bande à part, répondent à d'autres appels. Le grand feu, c'est l'amour, mais de quel feu s'agit-il ? Le Feu destructeur ? Le Feu purificateur ? Mme Jeanne Bourin a voulu célébrer dans son livre ce que Jacques de Bourbon Busset appelle l'*amour durable*, l'amour transmué par le sacrement de mariage. C'est la vertu de ce sacrement qui triomphe ici de toutes les vicissitudes humaines et c'est en s'élevant au plan surnaturel, dans la tendre et douloureuse procession qui termine ce beau roman d'amour et de prière que les époux réunis, corps malades symboliquement en proie au *mal des ardents*, mais âmes guéries, s'acheminent dans leur association retrouvée vers le destin qui leur est commun. *Tout est bien*, écrit Mme Bourin. C'est le *Tout est grâce* de Bernanos. *Le Grand feu* prend sa vraie place sous cette invocation.

*
* *

Du *Procès verbal*, son premier livre écrit à vingt ans, et de la *Fièvre au Déluge*, à *Terra amata*, à *L'Extase matérielle*, au *Livre des fuites*, nous avons longtemps suivi M.J.M.G. Le Clezio dans sa déambulation à travers l'espace illimité de son rêve en quête d'un absolu, d'un infiniment grand, mais qui ne faisait que le ramener vers la contemplation de l'infiniment petit, dans un perpétuel va-et-vient entre le *cosmos* et le *ciron*. Il écrivait ainsi de très gros livres où il voulait tout embrasser, tout nommer, tout décrire, espérant qu'"une parcelle de révélation" au moins ne pourrait échapper à son entreprise de recension universelle. *Il ne la raterait pas*, s'écriait-il et peut-être lui découvrirait-elle le secret de son existence. Cependant, butant au bout de sa quête sur "le mur de brouillard et de ruine derrière lequel se dissimule le paradis", il revenait vers sa chambre et allongé sur le sol d'une terrasse ensoleillée, il écrivait à ras de terre des nouvelles où il ne témoignait plus que d'une attention immobile au détail, au menu, au microscopique. *Fuir, là-bas fuir...* Il avait appris sans doute que toute fuite est vaine et il intitulait par dérision son *Livre des fuites*, roman d'aventures, en nous confiant que *l'aventure l'ennuyait*. Nous le perdîmes alors de vue. Nous le retrouvons aujourd'hui avec le *Chercheur d'or (4)* et le *Chercheur d'or* est un passionnant roman d'aventures.

Ce roman est sorti du grenier d'une maison enchantée de l'île Maurice où, au début de ce siècle, un petit garçon et sa sœur tiraient de vieilles malles, comme d'un trésor inépuisable, les collections du *Journal des voyages* et de *L'Illustrated London News*. Par la lucarne, les enfants

voyaient au loin les champs de canne onduler sous le vent et la rumeur de la mer leur parvenait. Ils se croyaient sur un bateau. Ils s'élançaient par dessus les vagues dans une croisière magique à la recherche de la Toison d'or. Or, un jour, le rêve s'est transformé en réalité. Le père a été ruiné, un cyclone a dévasté la maison et le petit garçon n'a sauvé du désastre que le plan de l'île mystérieuse où un corsaire inconnu a caché autrefois un trésor. Devenu grand, il s'embarque en rêvant au navire Argo dans une navigation à travers l'Océan indien et il aborde dans l'île et il va entreprendre de déchiffrer le plan du Corsaire jusqu'au jour où il découvre que la configuration de l'Anse aux anglais où il cherche le trésor est celle-là même de l'Univers, que les repères terrestres marqués sur ses cartes ne correspondent qu'aux constellations du ciel, que c'est dans le firmament où s'étale la Toison d'or qu'il doit poursuivre l'interminable quête du trésor mystérieux. Le chemin qui conduisait à sa maison, jadis, ne s'appelait-il pas l'allée des étoiles et n'était-ce pas sur le ciel qu'en vérité il devait déboucher ?

"Tu dois aller au bout de ce que tu cherches, au bout du monde", lui disait sa sœur. Il a compris que ce qu'il cherchait, c'était, au delà du temps et de l'espace, "quelque chose d'avant la naissance", le Paradis terrestre dont la maison natale de l'Enfoncement du Boucan, avec l'arbre du bien et du mal, que les enfants appelaient *l'arbre chalta*, n'était que le symbole. Mais le Paradis (ou son symbole) a été détruit et, lorsqu'au terme de son voyage, le narrateur reviendra à son point de départ, vers sa maison, pour retrouver, dit-il, "un morceau de notre terre", il constatera que toutes les traces en sont effacées. Seul, résiste à tous les déluges un vieux tronc desséché qui est celui de *l'arbre chalta*. Mais pour combien de temps ? Le narrateur, entre deux étapes de son voyage, est allé se battre en 1914 sur le front français ; à son retour, il a retrouvé la fille des nègres marrons, la petite Ouma, sa compagne de l'île mystérieuse (il fallait à ce Robinson un Vendredi et c'est Albert Thibaudet qui a écrit que le Vendredi d'un Robinson français, ne pourrait être qu'une femme), mais Ouma disparaîtra sans laisser elle aussi de traces, et le narrateur raconte qu'il a osé escalader la montagne magique, la montagne interdite de son enfance où les fils des esclaves ont fui le monde, mais elle est vide désormais de toute vie humaine. Sans doute, le mal, du front de l'Argonne à la montagne Mananava, s'est-il étendu sur la terre et il triomphera un jour du Bien. C'est alors que le héros de M. Le Clezio qui écrivait à la première ligne du *Chercheur d'or* : "Du plus loin que je me souviens, j'ai entendu la mer" et qui écrit à la dernière : "J'entends au fond de moi le bruit de la mer qui arrive", se réembarque sur le navire Argo, pour fuir toute souillure, dans une navigation purificatrice qui n'est plus seulement maritime, mais stellaire. Adieu, *Terra amata* !

"Lire un roman, c'est croire d'une certaine manière à ce qu'il raconte", dit Julien Gracq. On croit à l'aventure du *Chercheur d'or*. On le suit à la trace sur les chemins de la terre et de la mer où le lecteur des journaux illustrés de l'enfance, tel Rimbaud, nous entraîne. Mais ce roman qui prend sa source dans le paysage innocent de *Paul et*

Virginie, qui a buté comme tous les autres romans de son auteur sur le mur de brouillard et de ruine derrière lequel se dissimule le paradis et qui débouchera peut-être de l'autre côté du monde, comme si Le Clezio avait découvert le passage entre l'ici-bas et l'au-delà recherché par René Daumal dans *le Mont Analogue*, est d'abord, sous l'apparence d'un roman de Jules Verne, avec ses références cartographiques et ses instruments de navigation, le récit d'un voyage initiatique, et c'est en définitive vers ce qu'il a nommé "la pièce close des anciens rêves" que M. Le Clezio nous ramène: c'est le centre de toute mémoire, le point fixe en nous-mêmes de toute éternité. Nous avons avec lui exploré l'espace, mais nous n'avons pas bougé. Ce merveilleux voyage aux antipodes dont la fin est d'abolir tous les repères et toutes les distances ne nous a dépayés que pour nous mettre face à face, dans le dénuement originel de notre condition, avec l'inconnu que nous sommes.

*
* *

De femmes au *Portrait d'un joueur* (5), M. Philippe Sollers a entrepris d'écrire ses confessions en style tapageur, certes, et sans humilité, mais avec le désir sincère de la vérité. On n'en est pas encore à l'acte de contrition, encore moins au moment de l'absolution que les Pouvoirs donneront peut-être un jour au Fils prodigue. *Portrait d'un joueur* est, pour l'instant, le grand déballage d'une vie sous le signe d'un *credo* où les figures sacrées tirées d'un sac à malices comme les morceaux d'un puzzle reprennent leur place à la faveur d'un jeu qui a l'apparence d'un jeu de hasard mais qui n'est en réalité qu'un jeu de patience. Ce roman fait semblant de "tout mettre sur le même plan" - "c'est sa fonction et sa grandeur, proclame M. Philippe Sollers, il faut qu'on voit l'ensemble, les contradictions les plus prononcées", mais, ajoutait-il, pour ceux qui savent l'entendre et qui retourneront le double fond d'un livre truqué, "l'insensé est sensé".

M. Sollers présente ce roman où il joue à se confesser sous le couvert d'une cagoule sans manifester encore vraiment une volonté de pénitence, mais en pariant sur la foi, comme un pèlerinage aux sources. "Il faut bien que la littérature avance", dit-il. Pour avancer, il revient sur ses pas, en faisant marche arrière dans son passé, vers des origines qu'il s'accuse d'avoir répudiées. "Que de temps perdu à me déclasser", soupire-t-il. Ce n'est pas dans le chapitre d'histoire littéraire où on l'a rangé prématurément, au temps où il écrivait *Une curieuse solitude*, avec les épigones de Benjamin Constant, qu'il faut reclasser le néo-célinien Sollers, mais, après avoir lu *Portrait d'un joueur*, dans le chapitre consacré aux écrivains du Sud, dans le sens mythique du terme. Son pèlerinage aux sources l'entraîne par mille chemins divers en le ramenant toujours dans l'axe central de l'itinéraire sudiste qui est l'une des voies de grande circulation de la littérature contemporaine vers le pôle de civilisation qui s'appelle tantôt Toulouse, tantôt Savannah, et qu'il intitule, lui, Bordeaux.

M. Sollers érige la capitale girondine, dans un monde

opprimé par le sombre génie du Nord, en symbole lumineux de résistance. N'est-ce pas cependant pour nous donner le change sur son véritable but? Ce néo-célinien ne veut pas se rattacher aux bonshommes cathares, mais à Montaigne, à Montesquieu, à Vergniaud, à Gensonné, à Guadet et il s'inscrit officiellement dans une *Histoire des girondins* où il lui est difficile de reprendre à son compte des vertus de modération. A la vérité, néo-papiste dont la curiosité, déclare-t-il, est maintenant sollicitée par le Pape et les conciles, c'est vers Rome qu'il se tourne. "Tous les chemins y mènent" écrit-il. Bordeaux peut-il, dans cette perspective ouverte, constituer l'aboutissement de son pèlerinage aux sources?

M. Philippe Sollers nous entraîne, dans les dernières pages de son livre, à Venise en plein carnaval après avoir fait un détour par Genève pour dater, par dérision, de la patrie de Calvin une correspondance pornographique écrite sur des cartes postales représentant Jean-Jacques Rousseau. Ce sont là, sur l'une des routes qui conduisent à Rome, les derniers faux-fuyants, peut-être, les derniers subterfuges du Joueur pour brouiller son jeu, pour truquer ses cartes au moment où il est "tenté par la vérité". Ou c'est encore une manière de relancer la mise et d'augmenter l'enjeu d'une partie sur laquelle M. Sollers a engagé quelque chose de plus important qu'une réputation littéraire.

*
* *

De la *Place de l'Etoile* et de la *Ronde de nuit* aux *Boulevards de ceinture* et à *La Rue des Boutiques obscures*, M. Patrick Modiano n'a cessé de nous entraîner dans la nuit profonde de la mémoire à travers un Paris embrumé et phosphorescent par des rues effacées où il essaye de retrouver les traces d'un enfant perdu qui lui ressemblerait et dans lequel il pourrait se reconnaître. Mais cette quête interminable d'être ne le conduit que dans des impasses où les figures qu'il poursuit, s'évanouissent et se dissipent en fumées.

Son dernier roman, *Quartier perdu* (6) marque dans son œuvre une nouvelle étape de cette vaine déambulation dans un passé où ne se lèvent que des fantômes et où les pistes sur lesquelles il poursuit son enquête s'entrecroisent et se brouillent. Un homme revient à Paris après une absence de vingt ans; c'est un auteur célèbre de romans policiers; il écrit sous un pseudonyme anglo-saxon. Mais qui est-il? Dans le Paris désert et surchauffé du mois de juillet, la nuit, à la lumière artificielle du néon ou le long de corridors obscurs ouvrant sur des chambres clandestines, il est parti, tel un voyageur amnésique, comme dans un rêve, à la recherche de son identité oubliée. Quelques pages d'agenda, quelques adresses, des numéros de téléphone, les vestiges d'un dossier de police lui permettent de reconstruire, fragments par fragments, l'aventure de sa jeunesse. Le milieu de petite nocturne mi-crapuleuse, mi-affairiste où il a vécu est tiré de l'ombre. Il en retrouve les survivants. Avec eux, il parcourt, à travers une grande ville irréaliste, les chemins de l'errance

nocturne d'autrefois. L'enquête prend l'allure d'un pèlerinage. Des voitures blanches glissent comme par le passé le long d'avenues ouatées dans une atmosphère vaporeuse. Un ballet de somnambules esquisse les figures nostalgiques d'une chorégraphie rituelle sur des airs anciens où la musique conspire avec le silence pour composer une liturgie du souvenir.

Quartier perdu, roman habité par des ombres, d'où monte la plainte du long naufrage où le passé s'est englouti en ne laissant apparaître que des épaves à la faveur des éclairs d'une nuit d'été, n'apporte pas une note nouvelle dans l'œuvre de M. Patrick Modiano, mais cette musique à la limite du murmure n'a jamais été perçue plus intensément et jamais l'art de M. Modiano, pour exprimer ce qu'il tait, n'aura atteint cette perfection.

Philippe SENART

(1) Librairie Académique Perrin

(2)-(4) (5) (6) Gallimard

(3) Editions de la Table Ronde

NOTES BREVES

M. André Castelot présente à la Librairie académique Perrin, le *Journal inédit d'un habitant de l'île Bourbon à Paris pendant la Révolution* (1790-1792). M. Panon Desbayssins arrive dans la capitale en mai 1790 : il y accompagne ses enfants pour leur faire des études ; il en repartira après les massacres de septembre, à l'automne 1792. Le 27 septembre 1791, au moment de la proclamation de la Constitution, il écrit : "L'assemblée constituante est une époque célèbre dans l'Histoire et les Français en parleront longtemps". Mais cette époque célèbre l'intéresse surtout par le prix des denrées ; petits pois, artichauts, fraises, cerises, tout est cher à feu. En août 1792 quelques jours avant l'attaque des Tuileries, il note que l'été se signalera par l'abondance des abricots. A vrai dire, ce bourgeois de la Réunion transplanté à Paris et témoin d'événements historiques, s'ennuie fort et ne rêve que de ses palmiers au bord de l'océan Indien. Il va au théâtre, mais il s'y endort. Sa seule distraction, c'est d'aller voir dîner le Roi aux Tuileries. Il y a "un monde considérable" et chaque fois que Louis XVI va s'emparer de son verre, le peuple crie "Vive le Roi". Partisan de l'ordre établi, ce bourgeois, chevalier de Saint-Louis et franc-maçon, est pour le Roi, pour la monarchie constitutionnelle, après le 10 août pour la République. Il notait, dès son arrivée, qu'"il faut penser comme celui à qui l'on parle" et que "le plus sage est de laisser penser et parler ceux avec qui vous êtes et de ne pas parler des affaires du temps". On comprend sa prudence. Quand deux Français se rencontrent pour parler de ces fameuses affaires, c'est pour se menacer de se pendre. Cependant, Paris semble à M. Panon Desbayssins "bien tranquille". Si d'aventure il voit passer une pique emmanchée d'une tête, "cela va s'arranger", écrit-il. Il n'a qu'une peur : la contre-Révolution et la guerre civile. Mais où est la guerre civile ? Lorsque, quatre mois après la péripétie de Varennes, le roi et sa famille paraissent en public, ils sont "follement acclamés". Le 19 mars 1792, un nouveau petit commerce se crée à Paris : la vente des bonnets phrygiens. M. Panon Desbayssins n'en rencontrera qu'un seul au cours de sa promenade quotidienne. Le 31 juillet 1792, avec l'arrivée des Marseillais, il commence cependant à s'inquiéter. "Il me semble, note-t-il, qu'il y a un esprit de parti". Il craint pour la liberté de l'Assemblée, mais, après le 10 août, c'est au Roi qu'il adresse des reproches. Pourquoi ce si bon prince a-t-il fait massacrer les Français ? Le 12 août, il écrit : "Les statues des rois sont renversées... Les propriétés sont respectées... Personne n'est insulté". On n'étripe que quelques suisses. Il écrit : "Tout est paisible". Pendant les massacres de septembre, il se rassure encore en observant que les nuits sont tranquilles. Au moins peut-on dormir sans même avoir à se boucher les oreilles. Le *Journal* de M. Panon Desbayssins, badaud par hasard de l'histoire que les minorités agissantes décrètent au nom de la fatalité et à laquelle il ne comprend goutte, est un document des plus intéressants sur la Révolution, mais aussi sur un certain type éternel de bourgeoisie française.

Félix Fénéon écrivait des *Nouvelles en trois lignes*. Il suffit à M. Daniel Boulanger de trois notes pour composer les siennes. Dans les *Noces du Merle* (Gallimard) le dernier en date de ses petits concerts, quel ramage ! C'est un étourdissement, un enchantement. Ce merle vaut un rossignol. Chacune de ces nouvelles est un pur chef d'œuvre : *Fête en jacre*, *les Jumeaux*, *Les précautions*, *la Fête de Malécot*, je cite au hasard. M. Boulanger, contrairement à l'oiseau moqueur, sautille et siffle, mais jamais ne persifle. Il fait entendre pour finir la note de gravité. Dans *Piété*, il évoque en une demie-page la figure du "grand père idéal" qui lui ressemble avec "son nez royal son front d'empereur et le sourire que la mort n'a pu lui prendre". C'est ce sourire qui éclaire tout ce qu'écrit M. Boulanger.

M. Roger Vrigny écrit dans *Accident de parcours* (Gallimard) : "Notre mémoire est un fourre-tout où se mêle le toc et la perle fine". *Accident de parcours* est la perle fine. Le narrateur mêle à la faveur d'un voyage le passé et le présent, il glisse de la réalité au rêve, mais il n'abandonne pas le fil directeur de sa narration et même au plus obscur de la nuit où il s'enfonce sur la route de Pontoise, quelle limpidité !

M. Marcel Schneider nous entraîne dans ses *Histoires à mourir debout* (Grasset) à travers la guerre, la folie, la Révolution dans des paysages baroques où des grottes tapissées de pierres précieuses s'ouvrent au fond de sombres forêts et où se célèbrent des noces avec la mort. Ce voyage au pays du fantastique s'accomplit par les voies de l'écriture la plus raisonnable et la plus sage.

Mme Christine de Rivoire conte dans *Reine-Mère* (Grasset), d'une plume alerte, la chronique d'une famille bourgeoise de type matriarcal au peu paumée dans la bohème parisienne de la vie d'artiste autour de la place Saint André des Arts. Ses personnages ne sont que des silhouettes, ses peintures ne sont que des croquis. Tout cela est saisi d'un coup d'œil preste et fixé avec le mot piquant qui convient à ce qui est éphémère et ne vit que par l'éclat du style.

Mme Françoise Sagan continue à faire entendre dans son dernier roman à emporter en vacances *De guerre lasse* (Gallimard) sa petite musique. Le son un peu grêle de la clarinette et de l'harmonica s'élève au-dessus du tumulte du temps des orages et des carnages. Il s'y mêle un lamento de violoncelle. Mme Sagan regarde avec ironie la comédie à trois personnages qu'elle offre dans un paysage bucolique avec des vues sur un Paris de lavis, au milieu de la tragédie du monde en guerre.

M. José Cabanis a composé un tableau de la société de l'Empire autour du tableau de David sur le Sacre. En nous ouvrant *Le musée espagnol de Louis-Philippe* (Gallimard), il nous invite à faire une promenade le long du XIX^e siècle par des chemins de traverse inattendus. Nous y rencontrons des bourgeois peints par Ingres, et ils se détournent avec horreur des saints du Greco et des monstres de Goya. Manet, Baudelaire, Barrès, sortiront de ce musée espagnol. Le livre-promenade de M. Cabanis tout en zig-zags est fait de digressions, de retours en arrière, de bonds en avant. "Stendhal n'écrivait que des livres décousus" dit Delecluze dans ses *Souvenirs de soixante années*. M. Cabanis a écrit, lui aussi, un livre décousu. Mais décousu ne veut pas dire disparate. M. Cabanis, à la faveur d'un ordre clandestin, renoue des fils, rétablit des rapports, tisse une continuité. Il nous ramène par ses chemins de traverse vers les grandes routes nationales de l'Histoire. On peut se fier à ce guide.

M. Jean Mistler a rassemblé dans *Villes et frontières* (Editions du Rocher) nouvelles ou récits de voyages devenus introuvables. Il nous conduit sur les chemins de cette Europe abolie où le professeur-diplomate, frais émoulu de l'Ecole Normale, est parti jadis à la recherche de ce qui subsistait encore d'une grande civilisation. Un texte sur Vienne rouvre la blessure inguérissable.

M. Roger Guenier a été chroniqueur judiciaire dans les journaux. Il tire de ses souvenirs dans *Il te faudra quitter Florence* (Gallimard) un très joli, mélancolique et fascinant roman.

M. Michel Bulteau publie aux éditions de la Table ronde un cahier d'hommages à Paul-Jean Toulet. L'auteur de *Monsieur du Paur*, de *Mon amie Nane*, de *La Jeune fille verte*, celui des *Contre-rimes*, mais aussi des *Contes de Behanzigou* est oublié. Ce cahier le fait revivre et devrait le remettre à sa place.

Je signale le très remarquable ouvrage de M. Jean Autin sur *Savornan de Brazza*, (Librairie académique Perrin), créateur d'Empire, mais aussi "Prophète du Tiers monde".

LES DELAUNAY ET RENOIR

Paris offre cet été à ses visiteurs et aux parisiens deux sites envahis par la lumière et la couleur : c'est le Grand Palais où sont exposées 124 toiles de Renoir, c'est le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris où est présenté un magnifique ensemble d'œuvres de Robert et Sonia Delaunay qui naquirent, tous deux, voici cent ans.

Robert et Sonia Delaunay : unis par l'amour et par la peinture. Robert Delaunay : "l'hérésiarque du cubisme" comme l'appelait Apollinaire, le pionnier de la peinture abstraite française qui ne connut pas de son vivant le succès qu'auraient mérité son art fortement architecturé et son lyrisme novateur. Sonia : engagée dans la même aventure artistique que son mari et dont aujourd'hui les robes, les tentures, les tapis, les assiettes, les plats et les meubles sont devenus objets de musée. Leurs œuvres, marquées par leurs recherches originales sur la couleur pure, les contrastes chromatiques, le dynamisme des formes circulaires, ont influencé l'art du XX^e siècle et les placent parmi les créateurs importants de notre époque.

La grande rétrospective Renoir déroule les étapes essentielles de son itinéraire. L'on peut y admirer plusieurs de ses chefs-d'œuvre les plus célèbres.

Après les années des débuts, Renoir, de 1867 à 1882, est influencé par Monet, il éclaircit et enrichit sa palette, il recourt à la technique impressionniste ; mais conserve une liberté magistrale de facture. Se succèdent quelques-unes des toiles qui font de Renoir un des artistes les plus séduisants de son temps : "La Grenouillère", "La loge", "Les amoureux", "Nu, effet de soleil", "La balançoire", "Bal du Moulin de la Galette", "La Seine à Argenteuil", "La Place Clichy", "Le déjeuner des canotiers". "La Seine à Chatou", "La place Saint-Marc", "Rochers à l'Estaque".

Du monde visible Renoir ne retient que les beautés, de l'existence que les charmes. Il crée ainsi un univers radieux, souriant et serein ; un univers où, dans le frémissement d'une douce luminosité, les simples plaisirs de la vie quotidienne deviennent enchantement : une partie de canotage, un déjeuner à la campagne, un bal populaire, une flânerie sur le Pont Neuf.

Puis vers 1883, Renoir, dont on aurait pu penser qu'il était un peintre satisfait, croit découvrir dans ses tableaux le risque d'un effritement des formes et du réel dans le chatolement de la lumière. Il écrit à Ambroise Vollard : "J'étais allé jusqu'au bout de l'impressionnisme et j'arrivais à cette conclusion que je ne savais ni peindre

Robert Delaunay : "Disque", 1938

ni dessiner. J'étais dans une impasse". En 1881 Renoir a visité Florence, Rome, Venise ; il a admiré les peintres vénitiens ; il s'est enthousiasmé pour Raphaël. Il se remet en question, s'interroge. "On ne se dit pas : "je serai peintre", devant un beau site, mais devant un tableau". Commence la période "ingresque" qui se prolonge jusqu'en 1890. Il met trois ans pour peindre "Les grandes baigneuses". On remarque la précision du dessin dans "Les Parapluies", ainsi que dans "La danse en ville", "L'après-midi des enfants à Wargemont", "La coiffure". C'est la période de la rigueur qui engendre une certaine froideur et sécheresse dans la facture. Renoir sent bien alors que cerner la forme dans des traits trop précis ne correspond pas à son tempérament. S'il faut éviter de dissoudre la forme dans la couleur, Renoir sait maintenant que les valeurs peuvent s'épanouir dans la couleur. Une souple synthèse s'amorce dans son œuvre entre classicisme et impressionnisme. Il peint des "Nus" féminins, à la chair nacrée et irisée, à la sensualité généreuse. Il peint des "Jeunes filles au piano", des "Jeunes filles dans la prairie".

Dans les dernières années de sa vie, 1900-1919, Renoir, séjournant dans le Midi, réussit à retrouver sa touche vibrante, sans négliger les contours et les volumes. C'est l'époque des paysages méditerranéens, des baigneuses épanouies, des portraits d'enfants, des natures mortes. Les rouges, les roses, les orangés, les verts, les bleus

Renoir : "déjeuner au bord de la rivière" (the Art Institute of Chicago) - 1879 -

chantent et font une polychromie aux harmonies somptueuses et subtiles.

Renoir disait : "J'aime les peintures qui me donnent envie de m'y promener si ce sont des paysages, de les caresser si ce sont des femmes". Ces peintures là il les a réalisées pour le plus grand plaisir de nos yeux et pour la joie de nos cœurs. Hymne à la beauté d'une chair de femme ou d'enfant, à la volupté d'une journée ensoleillée dans une guinguette des bords de rivière ou sous les oliviers de Cagnes-sur-Mer, toute son œuvre proclame que, selon sa propre expression, "la Terre est le Paradis des Dieux".

Malraux, dans un de ses raccourcis fulgurants et discutables dont il était virtuose, affirmait que "l'homme ne s'accorde au monde qu'en s'aveuglant de puérité"; Renoir lui s'est accordé au monde pour montrer que la vie a quelquefois le goût du bonheur et la nature les couleurs de la fête.

On a reproché à la peinture de Renoir son absence de mystère, mais pourquoi la peinture ne serait-elle pas aussi joie, clarté et inquiétude transcendée dans l'allégresse de créer et d'aimer? Plus que peintre du bonheur, Renoir n'est-il pas le peintre des rêves de bonheur? "Il faut embellir" déclarait-il à Bonnard.

Henri BOURBON

N.B. : Le succès de cette exposition Renoir tant en France qu'hors de France devrait inciter à faire pour le Domaine des Collettes à Cagnes, où Renoir vécut à la fin de sa vie, ce qui a été fait merveilleusement pour la restauration de la maison et des jardins de Claude Monet à Giverny.

. A signaler cet été les Expositions Sarthou au Musée des Beaux-Arts de Dijon; Olivier Debré au Musée des Beaux-Arts d'Orléans; Van Dongen au Musée de l'Annonciade à St-Tropez; Mathieu au Palais des Papes en Avignon; André Masson au Musée des Beaux-Arts de Nîmes; Tal-Coat au Musée de Quimper; Gabriel Couderc au Musée Fleury à Lodève; Matisse (dessins) au Château de Tanlay (Yonne); Dubuffet à la Fondation Maeght de St-Paul de Vence.

DISQUES

Requiem de Mozart

La récente sortie en disque compact du Requiem de Mozart dans l'interprétation de Karl Bohm donne l'occasion de faire le point sur les différentes versions en compact de cette œuvre. Elles sont actuellement au nombre de quatre, la dernière en date, celle de K. Bohm (1971) était la seule qui n'avait pas bénéficié de la technique de l'enregistrement numérique. (Philharmonie de Vienne, Chœurs de l'Opéra de Vienne, E. Mathis, J. Hamarie, W. Ochman, K. Ridderbusch, dir : Karl Bohm - DG 413-553-2).

La version que Peter Schreier a réalisé avec la Staatskapelle de Dresde (Philips 411 - 420) est servie par d'excellents solistes (M. Price, T. Adam,...). Cette version ne tient pourtant pas totalement ses promesses. Peter Schreier, excellent chanteur et très bon chef de chœur, ne maîtrise pas toujours complètement l'œuvre qu'il tend à faire ressembler à une cantate de Bach. Bien qu'intéressante, cette version ne peut rivaliser avec les autres interprétations disponibles.

La version de Christopher Hogwood (Oiseau-Lyre 411 -- 712) est à la recherche d'une grande authenticité. La partition a été "épurée" de tout ce qui n'aurait pas été écrit par Mozart lui-même. L'œuvre est jouée à l'aide d'instruments anciens et avec la participation d'un chœur d'enfants. A la vérité, il s'agit plus d'un événement discographique que d'une version de référence.

Le Requiem par N. Harnoncourt (Telefunken 642-756) est le premier à avoir été gravé sur disque compact. Tirant magnifiquement parti des possibilités de la nouvelle technologie numérique, Harnoncourt éclaire excellemment les différents plans sonores. L'orchestre d'instruments anciens, admirablement dirigé, soutient efficacement le chœur, ce qui donne une interprétation exceptionnellement claire. C'est une très belle version qui dominait ses rivales jusqu'à la parution de celle de Karl Bohm.

Le disque compact gravé par l'Orchestre Philharmonique de Vienne, les chœurs de l'Opéra d'Etat de Vienne, sous la direction de Karl Bohm, est considérablement plus long que les autres disques à lecture Laser présentés ici. Dès le *Kyrie*, Bohm nous indique qu'il va prendre un tempo nettement plus lent durant toute l'œuvre, à l'exception du *Dies Irae* dont la puissance nécessite une certaine vivacité, dominée magnifiquement ici.

D'une façon générale, dans cette version, les passages avec chœurs sont merveilleux et l'orchestre y chante de façon admirable. Les parties avec solistes, notamment le *Tuba Mirum*, peuvent cependant surprendre par la lenteur inhabituelle de leur tempo qui les rend particulièrement émouvantes.

L'enregistrement a été réalisé en 1971 selon la technique analogique classique. Toutefois on n'entend aucun souffle lors de l'audition du disque laser. C'est la version qui fait désormais référence dans le catalogue des disques compacts et probablement pour quelque temps car la réédition de la très ancienne et très fameuse version de Bruno Walter n'est pas prévue pour le moment.

Mélodies de Sibelius

Un très intéressant coffret qui vient de paraître chez Decca réunit toutes les mélodies de Jean Sibelius. (T. Krause, E. Soderstrom, V. Ashkenazy. I. Gage - Argo 411 - 793 1).

Il s'agit de la première intégrale des mélodies de ce compositeur finlandais, peu connues jusqu'ici, contrairement à ses sept symphonies, son très populaire concerto pour violon et surtout sa valse triste. C'est la dernière partie de l'œuvre de Sibelius qui n'avait pas encore fait l'objet d'un enregistrement intégral. Remercions l'éditeur d'y avoir remédié au moment où la popularité de Sibelius s'étend dans tous les pays.

Les quelques cent mélodies, composées de 1890 à 1920, sont évidemment d'une valeur inégale. Mais à côté de mélodies à juste titre populaires (Roses noires, Soir d'automne, *Säv säs susa*), on découvre une multitude d'instantanés musicaux qui nous enchantent par leur fraîcheur. Alternant tension et légèreté, Sibelius a ici quasiment inventé un style de mélodies très différent des lieder allemands des grands spécialistes de l'époque, Gustav Mahler, Richard Strauss ou Hugo Wolf.

A noter que ces mélodies sont écrites pour la plupart en Suédois, langue des Finlandais instruits, quelques unes seulement étant en Finnois, en Allemand, en Anglais ou même en Français.

Les interprètes sont tout à fait remarquables. Tom Krause chante la grande majorité de ces symphonies miniatures. Sa voix profonde convient parfaitement à ces mélodies auxquelles il donne pleinement vie. La scandinave Elisabeth Soderstrom est tout à fait dans son répertoire dans ces chants nordiques. Les pianistes V. Ashkenazy et Irwin Gage, le guitariste Carlos Bonell dans deux mélodies de l'opus 60 chantées par Tom Krause, accompagnent les chanteurs avec une très grande sensibilité.

Le son très clair de l'enregistrement, l'excellente diction de T. Krause et d'E. Soderstrom donnent à ce coffret une limpidité rare. La prise de son et la gravure sont techniquement parfaites.

L'éditeur a eu l'heureuse idée d'inclure dans le coffret un livret très détaillé qui analyse avec précision chacune des mélodies.

Marc DARMON

notes de Lecture

● Le sac de Rome d'André Chastel

Le sac de Rome en mai 1527 est un événement clé du XVI^e siècle, que l'historiographie a eu tendance à négliger et à minimiser : sur près de 450 livres et articles cités dans la bibliographie, quelques-uns seulement sont consacrés directement au sac et ont été publiés pour la plupart dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (1). C'est donc une grave lacune que vient combler André Chastel avec une maîtrise du sujet et une efficacité tout simplement remarquables. L'originalité de son étude qui lie le récit et l'analyse, vient de la place donnée aux causes et aux conséquences *culturelles* du sac : il évoque "cette étroite association et, si l'on veut, cette confusion de la politique, de la religion et de la culture" (p. 12) et de l'importance, comme sources, des documents figurés (estampes, peintures, décors...) et blittéraires, si bien qu'elle relève autant de l'histoire de l'art que de l'histoire religieuse et politique : "le sac a été un accident historique aussi profond pour l'art que pour la vie politique". (p. 235).

Le 6 mai 1527, Rome est prise par l'armée de Charles Quint, armée hétéroclite composée d'espagnols, d'allemands luthériens, d'irréguliers italiens de tous types et commandée par le connétable Charles de Bourbon qui trouve la mort pendant le siège. La ville prise, le pillage, objectif normal de ces troupes vivant sur le pays, est épouvantable : dès le jour de l'invasion, 6.000 personnes sont massacrées, les églises profanées et pillées, le Vatican dégradé : "un désastre irréparable pour les orfèvres sacrés dans les églises" (p.141), car les lansquenets luthériens se sont acharnés contre les objets sacrés et les objets traditionnels de la dévotion populaire (p. 143).

Pendant les mois d'occupation qui suivent jusqu'en février 1528, les destructions s'étendent, s'accumulent ; peintures et sculptures, bibliothèques ; ces bibliothèques romaines, parmi les plus riches de la terre dont l'anéantissement signifie la destruction des sources mêmes du savoir par la disparition de documents uniques irremplaçables (p. 133). Les intellectuels, les artistes sont maltraités : humiliés, insultés, battus, assassinés.

A lire les pages d'André Chastel l'on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec les totalitarismes du XX^e siècle qui se sont toujours attaqués au monde culturel : pensons aux destructions de bibliothèques dans l'Allemagne nazie, aux persécutions anti-intellectuelles en URSS, à la révolution culturelle maoïste ou au génocide khmer rouge ; les mêmes ingrédients s'y retrouvent : destructions, humiliation des personnes, massacres ; la motivation est la même : la haine idéologique. Pour la Rome du début du XVI^e siècle, il s'agit de la contestation de la papauté, personnalisée par Clément VII, auquel on reproche son goût pour les lettres et les arts et une sorte de paganisation du catholicisme ; cette contestation anti-romaine s'est exprimée par des images, caricatures, figures satiriques diffusées largement par les luthériens pour lesquels Rome est Babylone et le Pape l'Antéchrist. Lucas Granach réalise les images qui soutiennent la démonstration que le pape a inversé la doctrine évangélique (p. 95). Elles sont d'autant plus redoutables qu'elles bénéficient de possibilités de multiplication et de diffusion que n'a pas la peinture monumentale romaine qui n'est pas non plus exempte de message politique et idéologique : le caractère rapide et populaire de l'estampe la fait qualifier par l'auteur de "media moderne" (p. 106).

La critique ne se limite pas aux cercles luthériens : des humanistes célèbres comme Erasme publient des pamphlets antiromains. "La cible principale est la Rome pontificale, c'est-à-dire d'une part l'institution et d'autre part la ville même, l'imgo, qui en est le symbole" (p.99) : cité de la corruption, de l'Antéchrist, de la fausse religion, identifiée à la ville monstrueuse de l'Apocalypse : il y a une véritable "diabolisation" de Rome (p. 103) qui apporte à la soldatesque une justification idéologique transformant le pillage monstrueux en une mission sacrée ; même les espagnols catholiques sont imprégnés de l'idée que Rome mérite un châtement. Plus près de nous, les exactions des totalitarismes ne reposent-elles pas sur une justification idéologique ?

Rupture politique, modifiant profondément les relations entre la papauté et l'Empire, et les conditions d'existence des états italiens ; rupture religieuse d'où naîtra une volonté de réforme incarnée surtout par Paul III élu en 1534. Le sac de Rome marque aussi une rupture artistique. Nous avons évoqué les vicissitudes supportées par les artistes : "un chapitre de roman noir" juge André Chastel ; beaucoup trouvent la mort, d'autres réussissent à s'enfuir et se dispersent (Venise en accueille beaucoup). Certes certains d'entre eux reprennent leurs activités, mais les conditions de la création ne peuvent plus être les mêmes, et il y a des peintres dont le comportement est gravement altéré : ce sont les "traumatisés" du sac (p. 239).

Lorsque Clément VII rentre à Rome le 6 octobre 1528, il trouve selon son expression un "cadavre en lambeaux"

(p. 244). La ville a perdu la moitié de ses habitants, tués ou en fuite. Commencent alors les années de réparation, mais dans une ambiance profondément différente : vient l'heure de la pénitence après un événement comme une punition de Dieu. Des artistes reviennent, mais le style a changé : à la "suavitas" du style clémentin d'avant le sac, succède la "terribilità" dont le meilleur exemple est "le Jugement Dernier" que Michel-Ange réalise dans la Chapelle Sixtine, œuvre qui représente 6 années de travail, de 1535 à 1541. Il a, remarque l'auteur, "manifesté dans sa composition hors série, par son style tragique, les expériences exceptionnelles que l'on avait vécues : un constat personnel et poignant du malheur" (p. 308), une interprétation des Ecritures qui montre "la réalité sombre et dangereuse de la vie qui surplombe le jugement de Dieu".

Jean-Dominique DURAND

(1) L. DOREZ, *Le sac de Rome (1527). Relation inédite de Jean Cave, orléanais, in Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*. Ecole Française de Rome, XVI, 1896.

D. GNOLI, *Il sacco di Roma e la peste, in Nuova Antologia*, 1880.

J. HOOK, *The sack of Rome, 1527*, Londres 1972

C. MILANESI, *Il Sacco di Roma del MDXXVII. Narrazioni di contemporanei*, Florence 1867.

H. SCHULZ *Der Sacco di Roma. Karls V. Truppen in Rom, 1527-1528*, Halle, 1894.

André Chastel, *Le sac de Rome, 1527, Du premier maniérisme à la contre-réforme*, Paris, Gallimard, Bibliothèque Illustrée des Histoires, 1984, 371 p.

● Dictionnaire des religions dirigé par Mgr Paul Poupard

Le "Dictionnaire des Religions" publié par les P.U.F. est en quelque sorte un événement dans le monde de l'édition et de l'érudition. En ce moment où les dictionnaires de culture semblent trouver un public, il manquait un grand ouvrage de synthèse sur la place des religions et sur les différents aspects de l'idée religieuse dans l'histoire culturelle et spirituelle de l'humanité ; vaste ambition menée à bien puisqu'on trouvera dans ce Dictionnaire non seulement des notices attendues mais aussi des articles de haute vulgarisation sur les religions préhistoriques, anatoliennes, suméro-babyloniennes, égyptiennes, indo-européennes, iraniennes, grecque, romaine, étrusque, amérindiennes, gnostiques, sur la Bible et le judaïsme, le christianisme, le catharisme, l'Islam, l'indouisme, le bouddhisme, ainsi que sur les autres religions actuelles de l'Afrique, de Madagascar, de l'Australie, de l'Océanie.

Le maître d'œuvre et l'inspirateur de l'entreprise est Mgr Paul Poupard qui s'est entouré d'importants spécialistes. Mgr Poupard qui fut recteur de l'Institut Catholique de Paris, est Président exécutif du Conseil pontifical pour la Culture, Pro-président du Secrétariat pour les Non-Croyants et il figure dans la dernière promotion des cardinaux.

Un dictionnaire de cette sorte est une œuvre qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'indispensable. Aussi bien le public cultivé que les chercheurs et les enseignants y trouveront une information sérieuse et actualisée, enrichie des meilleurs apports de la sociologie et de l'histoire, de l'ethnologie et l'anthropologie, de la psychologie, de la philosophie et de la théologie.

Mais il n'est pas d'œuvre encyclopédique qui ne soit vulnérable, parce qu'il lui est impossible d'être vraiment totale, et un lecteur sourcilieux aura toujours l'occasion de faire la chasse aux absents... Par exemple si l'on remarque un excellent article sur Malraux et une note sympathique sur Cesbron, pourquoi rien sur Mauriac, ni sur Bernanos, ni sur Claudel, ni sur Léon Bloy ?

On se réjouit que le "Dictionnaire des Religions" donne une large part aux philosophes du passé et du présent et notamment aux principaux contemporains qui ont pris en compte la dimension spirituelle de l'homme, de Jaspers et Heidegger à Gabriel Marcel et à Jean Guitton, de Teilhard à Blondel et Maritain.

On peut lire de très intéressantes présentations des œuvres de Jung, de Mircea Eliade, de Levi-Strauss, de Lévinas ; mais on se demande pourquoi ni l'œuvre de

Mounier ni le personnalisme n'ont une place dans ce dictionnaire.

D'autres absences sont sensibles, par exemple celle des penseurs de l'âge classique. Un dictionnaire est nécessairement de son temps, un temps où la modernité se croit d'autant plus moderne qu'elle tient à distance les classiques. Ainsi on ne lira aucun article sur Descartes, Malebranche ou Rousseau. Eclipse qui touche aussi la spiritualité française du 17^e siècle, de Bérulle à Pascal et à Fénelon. Rien sur Port-Royal et le jansénisme. Toutefois on est heureux de trouver, dans un article sur le quiétisme, un raccourci de la querelle Bossuet-Fénelon.

Une réédition pourra facilement combler ces lacunes, quasi inévitables dans une première édition.

Les quelques oublis signalés ne doivent pas masquer l'originalité fondamentale de l'ouvrage qui, fidèle à son titre pluraliste "Dictionnaire *des religions*", s'ouvre au-delà du judéo-christianisme à tous les courants de spiri-

tualité, notamment l'Islam, l'Indhouisme, le Bouddhisme. Et qui s'ouvre même aux contestataires de l'idée religieuse : Marx, Nietzsche, Freud, Sartre.

L'ouvrage n'est d'ailleurs pas un ouvrage consacré aux philosophes et aux théologiens, aux philosophies et aux théologies. Son champ est très étendu. Ainsi un article traite de "Politique et religion", d'autres ont pour thèmes par exemple : "Théâtre et autorité religieuse", "Ecologie et religion", "Art et création", "Art et religion", "Lénine et la religion", "Racisme", "Antisémitisme", "Culture et cultures", "Homère : du mythe à la mythologie".

Le "Dictionnaire des Religions" confirme remarquablement que le fait religieux et la réflexion sur les religions font désormais partie intégrante de la vie culturelle et sont non seulement sujet d'étude mais aussi inspirateur de recherches.

Henri BOURBON

Ed. P.U.F.

- **Anatomie du pouvoir de J.K. Galbraith**
- **La revanche de l'histoire de Thierry de Montbrial**

La stratégie, "combinaison de pari et de pouvoir" disait François Perroux, est décidément un concept trop sérieux pour être confié aux militaires. Les intellectuels semblent la découvrir comme la structure et le mouvement de la "figure de Fraser". Les explications ne manquent pas. La science américaine en a fait a posteriori le point nodal de l'économie et du management. La conquête du pouvoir par la gauche, les désirs de revanche de la droite, les velléités d'existence autonome du centre se construisent à la fois sur l'illusion et la magie du marketing et de la parole, et sur la réalité et le réalisme de la *stratégie*, des actions et des faits.

Parler de stratégie, c'est d'abord évoquer le pouvoir. Tel est le propos du dernier livre de J.K. Galbraith. Avec une absence de perspective juridique, l'auteur montre surtout que les idées qu'il a eu tant de mal à imposer sont devenues des évidences. Galbraith est un des rares prix Nobel d'économie qu'on n'a jamais besoin de relire pour comprendre. Ce livre fait pire : lorsqu'on le lit pour la première fois, on a l'impression de l'avoir déjà lu, d'avoir déjà lu quelque part les remarques morcelées qui le composent. "Psychanalyse" du pouvoir social, il ne s'interroge pas sur l'éclatement du pouvoir mais simplement le constate. *L'anatomie du pouvoir* en reste au stade de la dissection. Galbraith y est un chirurgien bien silencieux sur ses expériences personnelles, en Inde comme ambassadeur, à Washington comme conseiller de Kennedy. Les attaques, contre les conceptions reaganiennes portent, mais elles sont souvent allusives et l'on regrette que l'humour de l'économiste démocrate n'ait pas été plus direct à l'égard du manichéisme du Président Reagan et de ses conseillers. Le sujet (du pouvoir) s'y prêtait.

Ecrit dans le style simple et compréhensif de Marshall,

ce livre mérite-t-il la critique de Keynes à l'ouvrage de son maître : "le plus intéressant, ce sont les notes"?

La conclusion de J.K. Galbraith n'est décidément qu'un propos d'étape : "La société moderne combine une grande concentration de pouvoir dans des organisations et une grande diffusion de son exercice réel ou apparent entre des individus". Dès qu'on pose la question "pourquoi ?", on fait de la stratégie.

Au niveau des Etats-nations, la clarté et l'intelligence du livre de Thierry de Montbrial, "*La revanche de l'histoire*" nous révèle la problématique de la stratégie avec la précision du technicien et le recul de l'humaniste. Dans les années cinquante et soixante, l'intellectuel était un homme de doctrine ou de foi. Aujourd'hui, il est un chercheur, un stratège face aux conflits intellectuels, économiques et sociaux. Thierry de Montbrial en fait la démonstration. La culture faisait apprendre ou expliquer. Aujourd'hui elle aide à comprendre.

Les deux premiers chapitres, consacrés à l'environnement international de la France, abordent les grandes questions sans souci du détail. Thierry de Montbrial évite le défaut fréquent des auteurs d'analyses de stratégie politique, militaire ou économique, qui consiste à rédiger une note de service pour on ne sait quel ministre. "Les grands esprits, disait Vauvenargues, ne doivent attendre le succès que de grandes idées, de grandes actions et de rien d'autre".

Le décor posé, Thierry de Montbrial entreprend de véritables études de cas pour prouver (1) la pertinence de la pensée libérale. L'influence de la pensée de Raymond Aron, que l'auteur reconnaît volontiers, est manifeste

dans la démarche. La réalité des faits sert de fondement constant et nécessaire au progrès de l'intelligence et de la pensée. Stanley Hoffman explique qu'être libéral "ne signifie pas seulement croire au progrès mais seulement à la perfectibilité (limitée et réversible) de l'homme et de la société, en particulier par la possibilité d'élaborer des institutions fondées sur le consensus et capables de rendre la société plus humaine et plus juste. Cela signifie non seulement que l'Etat doit être au service de la société - et non l'inverse - mais également que son rôle est vital et peut-être salutaire". Thierry de Montbrial reprend à son compte cette définition "La défense de l'Etat de droit est donc l'objectif prioritaire d'un libéral (...). Le vrai libéralisme, qui est tout le contraire du conservatisme ou de l'immobilisme, consiste à croire que l'on peut réformer pour faire progresser la société tout en évitant autant que possible la violence.". En conclusion de son ouvrage, Thierry de Montbrial relève un défi classique rencontré par la pensée libérale : définir le concept de *crise*. Pour un libéral, toute crise est à un degré ou à un autre une crise de rationalité individuelle. Ainsi l'inflation est fondamentalement une déformation des anticipations des agents économiques. Plus directement, la rationalité de l'individu détenteur de pouvoir fonde celle de la politique qu'il met en œuvre. Mais, Thierry de Montbrial n'en reste pas aux considérations purement abstraites : "comme toujours, les meilleures idées sont gâchées quand on en fait des applications dogmatiques". Son propos est largement illustré d'exemples économiques.

Comme en écho au livre de Thierry de Montbrial sont parus une série d'ouvrages de *stratégie* : celui de Pierre Lellouche (L'avenir de la Guerre), lui aussi chercheur à

l'I.F.R.I., plus spécialisé dans les questions de défense proprement dites ; celui de Régis Debray (Les Empires contre l'Europe), dont les idées simples et les mots compliqués alimentent une provocation nostalgique. La liste ne saurait être exhaustive ; seulement, une constatation s'impose : la stratégie n'est plus une série mal définie dans son économie interne de préoccupations de spécialistes du conflit.

Faut-il se réjouir de la reconnaissance de l'analyse stratégique et de sa fécondité ? Alain Touraine remarquait justement que "la notion d'ordre, du côté dirigeant, est remplacée par celle de stratégie" parce que nous vivons dans une société qui valorise le changement sur l'ordre qu'il établit (2). Il est, en tout cas, remarquable que la volonté de changement ait cessé tout à fait d'être seulement une idée de la gauche.

La réflexion stratégique plonge ses racines dans l'analyse du temps et de la rationalité. Elle est aujourd'hui tout naturellement le fait des intellectuels, inquiets de leur époque mais conscients d'ignorer l'avenir. Comme les mouvements de pensée favorisent les évolutions politiques on peut espérer que, progressivement, dans les préoccupations des hommes politiques, la stratégie prendra le pas sur la tactique. On en est encore loin.

Bertrand ROSSERT

(1) *S'il en était besoin...*

(2) *Colloque du C.I.E.L. sur L'individu 27 avril 1985*

- *Anatomie du pouvoir de J.K. Galbraith, Ed. du Seuil, L'histoire immédiate.*

- *La revanche de l'histoire de Thierry de Montbrial. Ed. Commentaire Julliard.*

● Le judaïsme français au regard de l'histoire

La publication des *Mélanges* en l'honneur de Bernhard Blumenkranz *Les Juifs au regard de l'histoire* (Picard, 83 rue Bonaparte, 75006 Paris, 415 p. 270 F) nous fournit l'heureuse occasion de saluer l'initiateur en France de la renaissance de l'histoire du Judaïsme, mais aussi de faire le point sur le développement dans notre pays des recherches historiques sur le judaïsme et les Juifs.

J'ai croisé pour la première fois Bernhard Blumenkranz, il y a plus de vingt ans, lorsque je préparais les matériaux de ma thèse sur *La vie religieuse des laïcs dans l'Europe carolingienne, 750-900* dont l'édition définitive attend de voir le jour chez Picard. Dans l'empire de Charlemagne et pendant tout le IX^e siècle, les communautés juives de la vallée du Rhône, celle de Lyon en particulier, ont prospéré sous la protection du prince carolingien. Louis le Pieux avait créé auprès de lui un *Magister Judeorum*, chargé de régler les procès mettant les Juifs en cause, afin de leur garantir pleine justice. Les marchands juifs étaient nombreux à Aix-la-Chapelle, la capitale impériale et lorsque Dhuoda, une grande dame de la Cour écrit son *Manuel*, sorte de testament spirituel

et de recueil de conseils moraux et politiques pour son fils Guillaume, elle lui demande entre autres devoirs de payer ses dettes à ses créanciers juifs ! (Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, coll. "Sources chrétiennes" p. 353, Edité par Pierre Riché).

Certes tout n'est pas rose dans les relations entre Juifs et Chrétiens. La conversion au Judaïsme d'un diacre palatin, Bodo, provoque un scandale à la Cour et dans l'Eglise et lorsque Charles le Chauve mourut en 877 au retour d'une malheureuse expédition en Italie, l'annaliste accusa son médecin juif Sédéchias de 'avoir empoisonné ! Souvent les évêques irrités par la prédication des rabbins ou l'influence des familles riches et cultivées de notables juifs demandèrent au pouvoir politique de sévir, mais il s'y refuse toujours. Chrétiens et Juifs vivent en bonne intelligence, se fréquentent et leur querelles sont celles du voisinage et non pas des conflits de la ségrégation ou du racisme.

Ces bonnes relations que j'avais repérées pour la France carolingienne, Bernhard Blumenkranz les a établies pour l'ensemble de l'Europe et pour la première moitié du Moyen Age dans *Juifs et Chrétiens dans le*

monde occidental 430-1096 (Etudes Juives, La Haye, 1960). Sa thèse, aujourd'hui communément admise est que l'antisémitisme chrétien ne s'est vraiment constitué qu'au cours du XI^e siècle dans le contexte où est née la Croisade. La destruction du tombeau du Christ par Hakim, le chef des Turcs Seljoucides, l'arrêt des pèlerinages provoqua un malaise profond dans l'Occident chrétien. Les Juifs furent accusés de complicité dans les tracasseries et les violences que les Mulsumans faisaient subir à ceux qui continuaient à tenter le pèlerinage vers Jérusalem. La Chrétienté d'Occident voulut se purifier de tous les corps étrangers qui lui avaient valu un tel châtement de Dieu et chercha des boucs émissaires. Les communautés juives furent les premières victimes. Les pogroms éclatent dans la vallée du Rhin, tandis que les chevaliers chrétiens se préparent à prendre la croix !

Désormais l'hostilité antisémite se développe, cantonnant les juifs au ghetto, les excluant des fonctions publiques et des métiers honorables, alors qu'il y avait eu des agriculteurs et des vigneron juifs jusqu'au XI^e siècle en Bourgogne ou au Languedoc par exemple. L'enseignement du mépris se constitue et l'art lui-même travestit le Juif et le ridiculise, comme Blumenkranz l'a très bien montré dans *Le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien* (Paris, 1966). C'est ainsi qu'avec le temps, le nez des figurants juifs de la passion s'allonge, que leur ridicule bonnet conique se caractérise et que bientôt de comparses ils deviennent acteurs et remplacent dans l'iconographie médiévale les soldats romains, comme auxiliaires de la mise en Croix du Christ !

Le recueil de *Mélanges* rassemble la contribution des collègues et disciples qui poursuivent les voies nouvelles ouvertes par Bernhard Blumenkranz et qui, prolongeant son œuvre lui rendent le plus bel hommage. Mais B. Blumenkranz ne s'est pas cantonné au Moyen Age. Il a présidé à la naissance de la Commission française des Archives Juives et de ses publications, notamment la collection Franco-Judaïca, que nourrissent les recherches d'une équipe spécialisée du C.N.R.S., la *Nouvelle Gallia Judaïca*. Aujourd'hui déjà ont paru plus de dix volumes dont *L'histoire des Juifs de France* et la *Bibliographie des Juifs de France*.

Parmi les parutions récentes, le *Grand Sanhédrin de Napoléon*, analyse les aspects de la politique de Napoléon envers les juifs et rend de nouveau disponible la collection des Procès-verbaux et Décisions de l'Assemblée de 1807, depuis longtemps introuvables. *Les Juifs du Pape en France* constitue une étude exhaustive de mon collègue René Moulins sur les Juifs d'Avignon et du Comtat aux XVII^e et XVIII^e siècles (renseignements

sur la Commission des archives juives et ses publications, 87 rue Vieille du Temple, 75003 Paris, tél. 233.96.98).

Aujourd'hui vient de sortir de Roger Berg et Marianne Uzbah-Börnstein *les Juifs devant le droit français* (coll. Franco-Judaïca, diffusé par les Belles Lettres), une bonne étude de l'organisation administrative du culte juif, des problèmes de droit privé, du mariage, du divorce et des régimes matrimoniaux. Notons au passage un très intéressant recueil de textes sur les *Juifs dans la Résistance et la Libération* réunis par l'association pour la recherche sur l'Histoire contemporaine des Juifs (Rhilog) et présenté par Anne Grynberg. (Edition du Scribe, 6 rue Jean Dolent 75014 Paris 94 F).

Avec ces recherches sur le Judaïsme Français, un nouveau pan de l'histoire de notre pays s'éclaire : on peut le compléter sur le plan sociologique et démographique par un ouvrage techniquement exhaustif de Doris Bensimon et Sergio della Pergola. *La population Juive de France* (Université hébraïque de Jérusalem et C.N.R.S. Paris, 388 p 160 F) et par une passionnante étude historique et psychologique d'Alexandre Adler et Bernard Cohen *Juif et Juif* (Autrement, coll. "Ciel ouvert", 169 p 65 F) qui initie le lecteur "goy" aux arcanes de la différence entre les Askhenazes, originaires d'Europe Centrale, qui forment l'essentiel des Juifs du Nord de la France et les gros bataillons Sepharades qui ont repeuplé la communauté juive française, essentiellement dans le Midi. A propos, sait-on qu'il y a près d'un million de Juifs en France, qu'il s'agit de la troisième communauté juive, sur environ 16 millions de Juifs au total !

En Israël, 4 millions de Juifs seulement, la diaspora en compte donc trois fois plus. Pourtant au départ, Israël devait être un Etat nouveau qui échappait aux contraintes du passé. Le sionisme laïque avait voulu bâtir un homme nouveau et une société modèle. Voilà qu'avec les coups successifs du destin, Israël voit ressurgir fortement dans son sein l'héritage religieux, défendu par le Bloc de la Foi. Ammon Rubinstein, juriste, leader du parti centriste Chinoui explique ce retour en force des religieux dans Israël des années 1985, à travers son livre *Le rêve et l'Histoire, le sionisme, Israël et les Juifs* (Calmann Levy, 235 p 98F). Enfin pour tous ceux qui juifs ou non voudraient, s'il en est besoin, s'initier au vocabulaire du judaïsme, au sens le plus large, consulteront avec fruit le savoureux recueil de textes et dessins de Charles Szlakmann, *Le Judaïsme pour débutants* (Editions de la découverte, 1 place Paul Painlevé 75005 Paris, 190 p. 60 F). Une véritable mine pour comprendre et donc respecter la différence.

Jean CHELINI

● La France après la gauche de Michel Massenet

Si Michel Cicurel dans son livre "L'atout majeur de la France, la mesure ?" semble envisager sans trop de défiance l'avenir qui nous attend, Michel Massenet en

citant, en exergue de son ouvrage, Tocqueville (II^e partie, livre 9) et ses conseils de prudence : "Je sais que de nos jours, il y a bien des gens honnêtes qui fatigués de la

liberté, aimeraient à se reposer enfin loin des orages. Mais ceux-là connaissent bien mal le port vers lequel ils se dirigent... ” place délibérément les feux au rouge. Le livre de Michel Massenet, paru l'année dernière, conserve son actualité par la qualité des réflexions formulées, même si l'on ne partage pas tous ses jugements sur la gauche.

Il y a plusieurs paradoxes à résoudre :

- celui des institutions (peut-être trop puissantes)
- celui des procédures mises en œuvre par le gouvernement (sont-elles encore démocratiques ?)
- celui de la prise de pouvoir illimitée par le pouvoir (paradoxe de l'usage)
- celui du mandat. Les Français voulaient l'alternance, désiraient-ils vraiment le socialisme ?

Rôle de l'opposition : non pas de créer de nouveaux rêves promis à des nouvelles déceptions, mais de rendre le débat politique vraiment démocratique au-delà des censures et des entraves.

Il suffit de voir ce que sont les Français : étatistes, habitués à une vision réglementaire de l'économie, férus de mesures égalitaires, demandeurs infatigables de sécurité supplémentaire; certains de leurs comportements, du point de vue de la sauvegarde des libertés, présentent encore plus de risques que leur vision globale de la société. Un goût invétéré des mythologies politiques, un verbalisme toujours vivace qui les expose à des tentations de domination idéologique, en même temps qu'un certain manque d'intérêt pour le monde extérieur, le monde d'au-delà de l'hexagone.

Ainsi ont été rendues possibles les vastes avancées de l'Etat réalisées aux dépens des hommes et des groupes dont l'action tisse les sociétés vivantes, aux dépens surtout de la liberté d'entreprendre.

On se souvient de l'analyse de "L'après socialisme" d'Alain Touraine (Grasset, 1978) : "Nous ne vivons pas une simple crise mais bien l'épuisement et la mort du modèle socialiste. Ce qui avait été mouvement social se réduit à une idéologie aussi inexistante que péremptoire, qui ne correspond plus qu'aux intérêts de quelques appareils".

De même Michel Crozier "On ne change pas la société par décret", préface à la réédition ("Pluriel" 1982) : "Il y a dans l'espérance socialiste un risque plus dangereux encore que dans la suffisance technocratique du précédent régime..."

Seul en Occident à avoir établi un compromis entre la social-démocratie et le Léninisme, le socialisme de François Mitterrand serait-il finalement anachronique et surtout utopique? Que reste-t-il de l'espérance socialiste? c'est ce que se demandent les Français. Le parti socialiste se veut-il encore le guide de la nation?...

Prélèvements trop importants, nationalisations, les signes sont là d'une certaine logique de l'asphyxie. "La

société dominée par la crainte d'un monde dangereux demande à l'Etat d'être son refuge; elle renonce du même coup à cette part d'autonomie qui est sa raison d'être..."

Michel Massenet rejoint ici Michel Cicurel dans la critique d'une administration trop systématique de l'économie.

Une société doit s'inventer "car elle est la vivante réponse d'un certain nombre d'hommes aux défis qui leur sont adressés", or il semble que le socialisme français soit plutôt le défenseur attiré de ceux qui cherchent à s'abriter.

Conclusion de Michel Massenet: le libéralisme est souple, mobile, alors que le modèle socialiste est réglementaire, théoricien.

Citée également, à bon escient, la réflexion de René Rémond ("Projet" n° 175) "La droite ressemble-t-elle à l'idée que s'en fait la gauche? Qui sait si l'attachement à une image périmée de la droite n'a pas eu sa part dans le recul de la gauche? A continuer de voir l'autre tel qu'il n'est plus, le risque n'est pas imaginaire de perdre la guerre".

L'opposition doit refuser de combattre sur un terrain qui encouragerait un type de politique stérile.

Contrairement à Michel Cicurel, Michel Massenet pense que le rang de la France et également son crédit ont changé dans le monde et ne sont plus au niveau des années précédant 1981.

Reste comme solution à la France de "cesser d'être le point de rencontre des problèmes pour devenir le lieu des solutions".

Anne-Marie LAVAUDEN

Ed. Robert Laffont.

Errata :

Dans notre numéro précédent trois erreurs d'impression sont à signaler :

En page 7, dans le rapport de Jean-Claude Lamberti "Beaux-Arts et nouvelles formes de culture", le sous-titre s'intitule "Les contradictions culturelles de la démocratie" et non "Les cent radiations culturelles de la démocratie"...

En page 44, dans la communication d'Etienne Borne sur "La culture, l'Etat, la société", au 3^e paragraphe, 2^e colonne, il fallait lire "le désir anti-culturel" et non "le désir anti-culturel".

En page 90, dans l'article d'Etienne Borne consacré à "Aron, Sartre, Mounier", avant-dernier paragraphe, il fallait évidemment lire "l'odieuse rumeur qui attribue à Mounier une mystique *fascisante*" et non pas une "mystique *fascinante*".

Voyage dans les Orient

par Étienne BORNE

Aucune terre au monde n'a connu comme l'Asie-Mineure une telle succession de civilisations, dont on ne saurait tout à fait accepter qu'on les dise mortes, puisque la parole est vie et que leur débris, souvent fastueux, ne sont pas incapables, de nous parler. Nobles dans l'émiettement de leur misère, les épaves des naufrages historiques disent la gloire et l'ambition des Armadas englouties.

Ici commence l'Orient. Et parler de proche-Orient c'est désigner aussi la proximité de cet Occident qui a fait des rives égéennes et méditerranéennes de l'Asie-Mineure le lieu privilégié des rapports et des tensions, des mélanges et des antagonismes entre deux moitiés du monde qui, considérées culturellement ou philosophiquement, sont impensables l'une sans l'autre. Le pont transcontinental sur le Bosphore, là où la distance est la plus courte entre Europe et Asie, et on chercherait en vain ailleurs un plus beau paysage de terre et d'eau, et plus chargé d'histoire, ce trait d'union moderne entre Occident et Orient est par lui-même une puissante invitation au souvenir et au rêve.

Il y a, et ce sont définitives vérités, de l'Orient dans l'Occident et de l'Occident dans l'Orient. Les mystiques de démesure spirituelle ou les sages d'immobilité contemplative, venues de l'Orient, ont profondément bouleversé les rationalités, les technicités, les pragmatismes propres à l'homme occidental. Comme le soleil des religions se lève lui aussi à l'Est, il serait stupide et vain de vouloir rendre l'Occident à lui-même en le purifiant des effervescences et déraisons venues de l'Orient; une telle "défense de l'Occident" serait suicidaire. Et de même que l'Orient a troublé l'Occident, l'Occident, et c'est une autre sorte de subversion, a troublé l'Orient. Réciprocité d'inquiétude, qui résume des millénaires d'histoire.

Parler de l'Orient en général est une simplification abusive, car, il a fallu beaucoup d'orientes divers et contrastés pour faire, singulière, unique, l'histoire culturelle de l'Asie-Mineure. Au musée archéologique d'Ankara, les grandes sculptures hittites, avec leurs personnages mal dégagés de la pierre, semblables à des Adams englués dans la glaise originelle, donnent une idée de ce qu'a pu être, au sortir de la pré-histoire, et annonciatrice des suivantes, la première civilisation impériale à occuper le haut plateau anatolien, carrefour de peuples et de civilisations. Siècles après siècles, d'autres grands empires, de l'assyrien au perse, paraissent tous proposer face au libre génie grec une image du despotisme oriental. Comment alors ne pas donner aux guerres médiques le caractère d'un affrontement entre Occident et Orient, enfin conclu par l'épopée d'Alexandre et la victoire de l'hellénisme? Mais le monde qu'on dit hellénistique, et dont la conquête romaine n'abolit pas les caractères propres, est en vérité un mixte d'Occident et d'Orient, comme suffirait à le montrer, témoin de cette époque, le temple d'Apollon à Didymes, rival de Delphes et dont le grandiose, proche du colossal, s'éloigne visiblement des simplicités et des élégances delphiques. Le génie grec s'est laissé envoûter par les fastes de l'Orient.

Les plus superbes restes de l'Orient hellénisé se rencontrent à Ephèse, la ville d'Héraclite, inspirateur de Hegel et de Bergson et qui inventa, en d'étincelantes et denses sentences, cette philosophie du devenir, dont on aurait bien du mal à décider si elle est occidentale ou orientale. Ephèse, illustrée par l'apôtre Paul, qui y mena de durs combats et qui, après plusieurs courses

apostoliques en cette Asie-Mineure dont il était le fils, dépensa tant de génie et tant de labeur pour porter vers les rivages occidentaux, une neuve religion née en Orient. Voyager en Asie-Mineure permet de faire mémoire de cet Orient chrétien qui après Constantin, et alors que se décomposait l'Occident, proposait la figure d'une haute civilisation. En Asie Mineure furent tenus les trois grands conciles œcuméniques, qui aux IV^e et V^e siècle, de Nicée à Ephèse et à Chalcédoine fixèrent une doctrine qui est le bien commun de tous les chrétiens, le Christ à la fois vrai Dieu et vrai homme. Pour définir une vérité universelle, il fut nécessaire de recourir à des concepts grecs, mais haussés au-dessus d'eux mêmes et comme éclatés au souffle brûlant du prophétisme juif, bref de marier, sous l'impulsion de l'Esprit, l'Orient et l'Occident.

L'histoire a été cruelle, et elle l'est toujours, à la part orientale de l'Eglise chrétienne, les sanctuaires rupestres et les villes souterraines de la Cappadoce racontent en style de catacombes, l'agonie d'une chrétienté qui fut riche en œuvres, fertile en génies, et d'où sont issus les Basile et les Grégoire ces "grands cappadociens" qui furent à l'Orient ce que les Ambroise et les Augustin ont été à l'Occident. Tristesse déchirante de ces peintures en voie d'effacement dans l'ombre de ces églises-cavernes, laborieusement accessibles, et dans lesquelles se détachent des figures d'anges aux grands yeux, superbes et désolantes figures de la mélancolie. Les grandes marées de l'expansion musulmane ont finalement recouvert ces rivages, jadis si glorieusement chrétiens et où depuis les échanges de population, intervenus en 1922 au terme de la guerre gréco-turque, il ne reste plus de chrétiens.

Le voyageur qui arrive à Istanbul, et qui tombe sur un jour férié insolite, a ainsi l'occasion d'apprendre que la Turquie moderne bien qu'ayant pris toutes ses distances avec l'archaïque empire qui s'est effondré à la fin de la première guerre mondiale, n'en commémore pas moins la prise de Constantinople par le sultan Mehmet le conquérant le 29 mai 1453. Ainsi s'achevait l'existence exactement millénaire de cette Rome chrétienne que fut Byzance, perdue aussi par les dissensions religieuses et politiques entre Latins catholiques et Grecs orthodoxes.

Des splendeurs byzantines, le compte est aisé de ce qui reste : de beaux remparts à la fin inutiles, et on voudrait, en ce jour anniversaire, honorer la brèche sur laquelle le dernier empereur byzantin s'est fait tuer héroïquement ; les fresques et mosaïques de Saint-Sauveur-in-chora qui disent la qualité d'une civilisation et le sublime d'une spiritualité ; Sainte-Sophie jadis luxueusement sophistiquée, contemporaine de nos frustes temps mérovingiens, la plus grande église de la chrétienté durant tout le Moyen Age, islamisée, gardée et dominée par les hauts minarets du vainqueur, aujourd'hui musée, et qui n'est plus qu'un vide immense pour qui tente en vain d'imaginer les pompes de jadis.

Dans toute l'Asie-Mineure, les mosquées dont la plus belle est à Istanbul, la mosquée de Soliman le Magnifique, disent une autre civilisation, un autre sacré qui se confond avec l'inaccessible et irréprésentable grandeur de Dieu. Le mausolée d'Ataturk à Ankara témoigne d'une autre sorte de religion, qui se veut, à l'image du grand homme, laïque et nationaliste. La coexistence difficile de ceci avec cela, qui n'est que partiellement celle de l'Orient et de l'Occident, pourrait bien expliquer les drames de la Turquie d'aujourd'hui, et barrer d'un trait noir un avenir qui est aussi le nôtre.